LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

SAINT-BONIFACE, MANITOBA

Vol. 55—No 9
JEUDI 1er JUIN 1967
PRIX 10c

PANORAMA 67

Les Jeunes Franco-Manitobains nous ont présenté, sous l'habile direction de M. Antoine Gaborieau et du Père André Surprenant, "Panorama 67", une agréable soirée qui a groupé au Playhouse les meilleurs chansonniers du Manitoba. Spectacle qui valait beaucoup des programmes dits professionnels qui passent à la télévision.

Le fait le plus remarquable était d'entendre une demi-douzaine de compositions (paroles et/ou musique) créées par nos artistes mêmes: pour le groupe des 123, R. Lamoureux et G. Beaudette; et Gérald Allard. La meilleure réussite de Gérald Allard a été une interprétation, sur la musique de Gilles Beaudette, d'un poème de Verlaine: "La Ballade de Gaspard" où l'humour a été très bien mêlé au pathétique. Dans ce numéro, l'élément visuel entrait en jeu avec l'élément musical. Ce fut rare. En général, tous les numéros ont été très bien, mais on remarque cette rupture entre la chanson et le spectacle que le chansonnier doit donner. Parce qu'après tout, c'est un spectacle que l'artiste doit donner!

Souvent l'interprète était tellement lié par son désir de bien chanter qu'il n'évoluait pas avec aise lorsqu'il avait des gestes à faire, et ceux-ci devenaient monotones ou étaient trop brefs. L'espace scénique n'a donc presque pas été utilisé. Ceci peut être dû à une quantité de raisons, mais je n'en souligne qu'une: c'est l'absence de personnalité, de telle sorte que 6 ou 7 des numéros, à la limite se ressemblaient: ils essayaient tous de chanter (ce qu'ils ont bien réussi à faire d'ailleurs)! On se souviendra par exemple de G. Allard à cause d'une préciosité de ses gestes, souvent agaçante, mais qui est l'étoffe d'une personnalité, d'un symbole. Cela prend aussi une certaine puissance pour faire chanter une foule, tel que l'a accompli Louis Dubé.

Le duo de Monique Ducharme et de G. Allard a été rendu professionnellement. Etoffe professionnelle que montre aussi Suzanne Jeanson. Il fut désagréable cependant de voir ces demoiselles en robe de soirée. Cela choquait avec l'atmosphère, la simplicité du décor et l'habillement masculin.

Le décor était adéquat; ce qui ne veut pas être une terminologie péjorative, mais un compliment. Le décor devait être, à cause des moyens, simple; il devait avoir une présence sans éclipser les artistes. Rôle qu'il a très bien rempli.

Il faudra donc qu'un jour ces artistes aident au décor à remplir l'espace et à intéresser le spectateur visuellement. Les sorties de ce point de vue étaient hideuses. Les entre-chansons aussi généralement étaient avortes: les interprètes ne sachant à qui s'adresser ou qui regarder. Les demoiselles ont mieux réussi sur ce point que les garçons. Ce qu'il aurait fallu, c'était la simplicité et la décision de David Dandenault qui est venu nous présenter son tour de chant, qui a chanté, au contraire de mes remarques précédentes, sans se préoccuper des gestes, des gens, ou des apparences. La réussite de la soirée m'a donc semblé son interprétation de La Manique qu'il a ainsi rendu avec une certaine primitivité, sans pour cela y exclure de la tendresse. On aurait dû lui commander un rappel pour la fin du spectacle.

Le groupe des musiciens qui accompagnèrent les divers artistes était à la hauteur de tout le spectacle. Leur musique était souvent inventive. Ce sont eux qui semblaient les moins énervés et qui offraient donc le plus intéressant spectacle.

Evidemment c'est ce mariage du visuel (soit par une présence telle qu'Aznavour, ou par des gestes tels les Rolling Stones) et du musical qui fait de grands artistes. Et ceci s'acquiert, mais on ne doit pas le passer sous silence. Ces notes, qui se sont faites un peu discursives par nécessité et qui demeurent marginales parce qu'elles n'ont pas mentionné d'autres numéros très réussis, ne veulent pas cacher le succès de cette soirée plaisante. Il y a du talent, et les occasions pour qu'il se montre doivent se reproduire fréquemment. La culture est la seule démonstration concrète de notre langue. Ce fut un plaisir!

J. R. L.



M. Alexandre Bériault est né avec la Confédération canadienne en 1867. Aussi ses coparoissiens de Ste-Anne-des-Chênes, Man., ont tenu à ce qu'il occupe la place d'honneur dans leur grand défilé du Centenaire à l'occasion de la visite le lundi 22 mai de la Caravane de la Confédération. Il avait donc pris place dans l'un des chars allégoriques . . . avec le premier bébé né en cette année 1967. Ce bébé sera-t-il présent à Ste-Anne-des-Chênes lors des fêtes du 2e Centenaire en l'an 2067? Quant à M. Bériault, encore vigoureux et tout souriant, il a semblé jouir énormément de la fête du 22 mai. Félicitations à ce Centenaire.

Manifestations intermunicipales Québec-Manitoba au début de juin

Le maire de Hull, M. Marcel d'Amour, a annoncé un double et grand événement intermunicipal Québec-Manitoba qui se déroulera dans plusieurs centres de cette province des Prairies en fin de semaine.

Les 2 et 3 juin, M. Georges Hébert, maire d'Arvida et président de l'Union des municipalités du Québec, dirigera à Winnipeg une mission interprovinciale de compréhension mutuelle. Les 4 et 5, des jumelages municipaux se dérouleront entre trois centres du Québec et trois du Manitoba: Jollette-Portage-la-Prairie, Mont-Royal-Saint-Boniface et Ormstown-McGregor.

M. d'Amour a quitté Ottawa par avion à destination d'Edmonton, sa ville ayant elle-même décidé de se jumeler avec la capitale de l'Alberta.

Le maire de Hull, vice-président de l'UMQ et président du comité des jumelages de cette association, a précisé que 27 centres du Québec et autant de municipalités des autres provinces de l'Atlantique au Pacifique, allaient devenir jumelles en 1967 et que la Commission du centenaire de la Confédération canadienne, par une appréciable subvention, permet de concrétiser le projet mis de l'avant par l'Union des municipalités du Québec à l'occasion du centenaire de la Confédération.

L'Union des municipalités du Manitoba a délégué elle-même une mission de compréhension mutuelle à Québec et Montréal, en février 1966, à l'occasion du carnaval d'hiver de Québec.

Des maires du Québec visiteront le Manitoba à leur tour et seront accueillis à l'aéroport de Winnipeg par M. Winkling, président de l'Union des municipalités du Manitoba. Le premier ministre provincial, M. Duff Roblin, accueillera les édiles québécois à ses bureaux de la législature.

Le président de l'UMQ, M. Georges Hébert, sera accompagné de collègues de son conseil d'administration, soit le maire de Hull, et aussi MM. Romain Langlois, maire des Saules, Réal Desrosiers, maire du Cap-de-la-Madeleine, le Dr Camille Roussin, maire de Joliette, Reginald Dawson, maire de Mont-Royal, et Bruno Beaulieu, maire d'Ormstown, et également de M. Marcel Lambert, directeur général de l'UMQ.

Les 4 et 5 juin, MM. Roussin, Dawson et Beaulieu iront compléter les jumelages municipaux qui les intéressent à Portage-la-Prairie, Saint-Boniface et McGregor respectivement.

M. d'Amour a cité que M. Fernand Drapeau, alors président de l'UMQ, a déclaré lors du congrès annuel de 1966 à Montréal: "Le jumelage de municipalités ne saurait s'arrêter à une proclamation solennelle de bonne intention. Plus qu'un dialogue, il constitue un échange continu de personnes, de services et de renseignements".

Le maire de Hull a ajouté: "C'est pourquoi d'ailleurs nos délégations municipales qui compléteront les jumelages seront dans chaque cas accompagnées des représentants des corps intermédiaires."



Mlle Rachel-Marie Cournoyer, 20 ans, de Lorette, Manitoba, après une formation intensive de cinq semaines à Montréal, a été reçue récemment hôtesse d'Air Canada. Elle est née et a fait ses études à Lorette. Elle est entrée à Air Canada en février 1967 après avoir travaillé pour la compagnie MacMillan & Bloedel. Elle est maintenant attachée à Montréal.



Le séjour de la Caravane du Centenaire de la Confédération à Ste-Anne-des-Chênes fut souligné par une multitude d'activités communautaires digne de l'occasion, dont une grande Danse du Centenaire au Blé d'Or, organisée par le Cercle Dramatique de Ste-Anne le vendredi soir 19 mai. A la demande des organisateurs dont M. Maurice Noël, maître de cérémonies, un grand nombre de dames et même quelques messieurs avaient revêtu des costumes de la mode 1867. Dans la photo ci-dessus l'on voit quelques-unes de grandes dames "1867": de gauche à droite, Mmes Lionel Joyal, Narcisse Fournier (La Broquerie), Robert Arbez, Jean Audette, Gilbert Brunet, Joseph Tougas, mairesse, Emile Champagne, Clément Charrière et Albert Lepage. L'atmosphère joyeuse, l'entrain des quelque 250 danseurs, le rythme de la musique, tout fut apprécié des participants. Le programme comporta aussi de jolies chansons par M. Dollard Bruyère et ses deux filles, Diane et Lise, et M. et Mme Lévis Michaud. Le tout se termina par un riche goûter. (Photo Perrin du Manitoba)

La Campagne du Club des 200 est ouverte au Manitoba

Voici le texte d'une lettre de l'hon. juge Alfred Monnin, de St-Boniface, qui a accepté d'être le promoteur de la campagne 1967 pour le secteur urbain. Il sera aidé dans les secteurs ruraux par M. Roger Poiron, de Somerset.

Saint-Boniface, Man.,
le 30 mai 1967.

Cher Ami,

Depuis quelque temps on a fait beaucoup de reproches à l'A.E.C.F.M., mais vous êtes-vous posé la question, pourquoi notre Association ne peut-elle pas faire mieux? En fait, un des points les plus importants est que l'argent lui fait défaut, et qu'il ne lui est pas possible de s'aventurer dans des tâches nouvelles dans ces conditions. L'argent, c'est à Nous, Franco-manitobains de la lui fournir.

En cette année du Centenaire, nous nous devons de faire un effort spécial pour atteindre l'objectif du Club des 200. Le but à atteindre est simple: 200 membres à $25.00 = $5,000.00.

Durant le mois de juin, un groupe de personnes a accepté de me prêter main-forte pour mener une campagne active, afin de percevoir cette somme. Alors que bien de nos compatriotes d'autres nationalités et que toutes sortes d'organisations manitobaines atteignent leurs objectifs, pourquoi en serait-il différent, pour Nous, Canadiens français?

Etes-vous prêt à nous aider, mes collègues et moi? Pour cela, il s'agit pour vous de faire parvenir d'ici le 20 juin, aux Bureaux de l'Association, votre don de $25.00, ou plus, si vous le pouvez. Je vous invite à le faire dès aujourd'hui.

Attendez-vous à être sollicité par téléphone ou en personne, nous nous en excusons, mais il nous faut 200 membres. Je suis convaincu qu'il y a au Manitoba français 200 Franco-manitobains prêts à contribuer. M'aiderez-vous à le prouver?

Bonjour et merci d'avance,

Alfred M. Monnin.

P.S.—Si vous avez déjà contribué, négligez cette lettre.

Ils ont écouté 40 discours, sans distraction, sans ennui

Avez-vous déjà tenté une telle expérience? Rassembler 150 personnes un beau soir chaud de mai, les garder dans la même salle pendant 5 heures, leur faire écouter une quarantaine de discours, et les entendre ensuite vous affirmer qu'elles ont joui de chaque minute et de chaque discours avec un intérêt constant. C'est l'expérience humaine qui fut procurée à tous les invités d'honneur, aux nombreux parents et aux amis des "élèves" du Cours de Personnalité de l'Institut de M. Jean-Guy Leboeuf, lundi soir dernier, au Centre St-Louis de St-Boniface.

La soirée commença vers 7 h. 30 par un riche banquet. A la table d'honneur avaient pris place autour de M. Leboeuf, S. H. le maire Joseph P. Guay, M. (et Mme) Raymond Bernier, "animateur" du Cours à St-Boniface, M. (et Mme) Jacques Molicard, secrétaire de l'Association d'Education, M. (et Mme) Patrick Halpin, qui présidait le banquet, M. (et Mme) Armand Debbane, "moniteur" du Cours avec M. Georges Levesque, et le R. P. R. Bédard.

Après le repas, M. Levesque présenta la table d'honneur, souhaita à tous la bienvenue, remercia publiquement M. Leboeuf. Et, sans doute pour donner le ton à la période des discours et mettre à l'aise les futurs orateurs, il mit toute gêne de côté et se lança à parler en français, en anglais, en italien, en ukrainien. Ensuite M. Leboeuf expliqua le programme de cette soirée où les 40 "élèves" qui suivaient le Cours de Personnalité depuis 14 semaines à l'hôpital Taché viendraient tour à tour donner publiquement leurs impressions personnelles.

Impossible, même, de résumer ici cette multitude de discours. Mais il faut absolument dire que ce fut impressionnant d'entendre ces débutants de la parole publique nous découvrir comment ils sont parvenus à vaincre trac et peur, à adopter intérieurement des attitudes positives, à perfectionner leur personnalité "distincte de toutes les autres", à découvrir la richesse de la vraie communication avec autrui, et du coup à s'enrichir soi-même tout en enrichissant les autres. Au cours de ces discours de 2 à 6 minutes on apprit aussi beaucoup sur la méthode propre de M. Leboeuf, animateur extraordinaire "venu de si loin pour nous faire découvrir quelque chose de si près, en nous-mêmes", comme disait un des élèves.

Ces orateurs enthousiastes, parfois nerveux, souvent émus, toujours convaincants parce que convaincus, ont tous affirmé que les heures consacrées à suivre ce Cours, pendant 14 lundis consécutifs, leur ont fait découvrir les richesses incomparables de l'amitié et du don. Le groupe était très varié: des Soeurs et les laïques, des professionnels et des mères de famille, des cheveux blancs et noirs et blonds et roux, des gens de tous les âges et de tous les milieux. On entendit même deux des élèves affirmer en excellent français qu'ils se sentaient désormais plus qu'adoptés par le groupe franco-manitobain: le premier est professeur de physique à l'Université du Manitoba et se dit fier d'avoir progressé du français "à la Diefenbaker" à celui de "Pearson"; l'autre est une travailleuse sociale arrivée au pays il y a quelques années à peine.

A la demande de M. Leboeuf, il fallut que certains invités d'honneur y aillent eux aussi de leur petit boniment: P. Bédard, P. Gérard Dallaire, S.J., M. l'abbé C. A. Halpin, vice-chancelier du diocèse de Winnipeg, M. Raymond Bernier, M. Jacques Molicard, le maire Guay, etc. M. le maire Guay, après un discours brillant de souvenirs de sa jeunesse et de taquineries à l'endroit "du maire de Ville Joyeuse" et de son comité d'élection, tint à récompenser au nom de la ville de St-Boniface les grands responsables de ce Cours qui dote la ville cathédrale et la population franco-manitobaine de "chefs" capables de s'exprimer et ayant quelque chose à communiquer pour le bien commun de tous. Parmi les décorés mentionnons M. Leboeuf, Soeur Marie-Rose Tougas, s.g.m., M. Samuel Neamtan, M. Levesque, M. Debbane.

La soirée se termina par la présentation à chacun des élèves d'un diplôme de succès. M. Leboeuf présenta avec fierté à chacun son diplôme, aux applaudissements de l'auditoire qui n'avait cessé d'encourager les orateurs au cours de cette mémorable soirée. Le tout se termina vers une heure du matin par l'offrande de souvenirs de la part de M. Leboeuf aux Saints-Bonifaciens qui ont rendu possible son oeuvre au Manitoba français. D'ailleurs, comme cela fut dit par un orateur au cours de la soirée, il faut répondre par la reconnaissance à la fierté de M. Leboeuf. Ce Québécois est de la classe de ceux qui aident vraiment une minorité, car il a apporté quelque chose d'unique à ses compatriotes du Manitoba: non de l'argent, ni des discours vagues, mais la capacité de se découvrir et d'envisager la vie sans peur ni trac. C'est là la grande leçon de la grande soirée de lundi soir: le Manitoba français possède 40 chefs de plus, des chefs capables de s'exprimer, ayant un message à communiquer. L'avenir est prometteur.

(La semaine prochaine il nous sera possible de publier les photos-souvenirs prises par un des "élèves", le photographe Louis Perrin.)



Le Cercle Molière n'est pas en vacances, même après ses récents succès qui, en plus de lui valoir des prix remarquables, ont permis à Gilles Guyot et à Carmelle LeGal d'aller assister au Festival Dramatique du Canada dans la lointaine ville de Saint-Jean à Terre-Neuve. On prépare présentement le prochain programme, une comédie pleine de rires et de vie de Feydeau, "Chat en poche", qui sera offerte au grand public du 9 au 11 juin à l'Académie St-Joseph. Ci-dessus l'on voit deux des comédiens qui joueront dans cette pièce: Jeannette Lord et André Martin. A ne pas manquer, ça promet!

LONDRES — Trois navires de la marine de guerre britannique, le destroyer lance-missiles "Hapshire", la frégate "Euryalus" et le navire ravitailleur "Tidepool", arrivaient à Montréal le 28 mai pour participer à l'Expo 67, particulièrement à l'occasion de la journée britannique, le 1er juin. Ces navires font partie d'un groupe de six navires qui visitera divers ports du Canada et des Etats-Unis.

A St-Boniface depuis 15 ans

Il y aura exactement 15 ans vendredi prochain 2 juin, Son Exc Mgr Maurice Baudoux arrivait dans le diocèse de St-Boniface. Comme les prêtres du diocèse sont présentement en retraite annuelle à la Villa Maria de St-Norbert, ils pourront féliciter tous ensemble leur Pasteur. Mais l'événement marquant consistera en une concélébration à 11 h. a.m., vendredi, présidée par Mgr Baudoux qui prononcera aussi l'homélie. Il y aura ensuite diner fraternel.

Les fidèles sont invités à s'unir à leur clergé par la prière, vendredi prochain, pour remercier Dieu des grâces déversées sur l'archidiocèse depuis quinze ans et Lui demander de continuer à éclairer et à soutenir leur Pasteur. Personne n'ignore à quel point Mgr Baudoux prit à coeur les grands événements du Concile Vatican II, sa participation doctrinale active au cours de chacune des quatre sessions, son immense travail depuis ce temps pour que le diocèse de St-Boniface s'adapte spirituellement aux décisions de ce Concile dans les multiples domaines de la liturgie, de la pastorale, de l'oecuménisme, etc.

A noter que le R. P. Jean Roche, S.J., du Centre d'Unité chrétienne de Lyon, France, prédicateur de la retraite sacerdotale cette semaine, donnera une conférence spéciale au grand public le dimanche soir 11 juin à 8 h., au gymnase du collège de St-Boniface. Le titre de sa conférence sera: "L'Oecuménisme: moi et l'autre". Bienvenu à tous.



Mgr Maurice Baudoux

Des J.F.M. préparent la rédaction d'un livre

Pour vous donner une petite idée de la partie culturelle du voyage organisé par les Jeunes Franco-Manitobains dont le départ est fixé au 29 juin, à 7 h. 30 du matin, voici un aperçu de la table des matières des sujets qui seront traités par les jeunes voyageurs dans un livre qu'ils publieront à leur retour du Québec:

1) Liste des participants avec leurs adresses.
2) Ordo du voyage.
3) Carte géographique du trajet suivi.
4) Péripéties du voyage.
5) Caractéristiques des principales villes traversées.
6) Le parlement d'Ottawa.
7) La capitale fédérale.
8) L'hôtel de ville de Montréal.
9) Le Métro de Montréal.
10) Différences régionales.
11) Les pavillons thématiques de l'Expo.
12) Les pavillons des pays participants à l'Expo.
13) Les groupes ethniques de Montréal.
14) Différences dans le programme scolaire au niveau secondaire entre les deux provinces.
15) Le fait français à Montréal.
16) La mode chez les jeunes du Québec.
17) Comportement des jeunes vis-à-vis des parents.
18) Ce que pensent les Québécois du Manitoba.
19) Expériences procurées par un tel voyage.
20) Moyens suggérés d'échanges plus fréquents entre les deux provinces.
21) D'où vient l'argent qui a aidé à réaliser le projet.
22) Remerciements aux organismes et aux particuliers qui ont favorisé d'une façon ou d'une autre le projet.
23) Nombreuses photographies et dessins pour illustrer le voyage.
24) Rapport de l'organisateur.
25) Appréciation des officiels du mouvement des J.F.M.

De plus, un film en couleur sera réalisé pour prolonger le souvenir des moments mémorables qui ne manqueront pas durant cette quinzaine.

On ne peut pas dire que l'aventure dans laquelle s'embarquent nos jeunes sera de tout repos, surtout si les fonds sont trop restreints. Aussi c'est encore un appel à nos amis de partout qui croient en la valeur des jeunes, et surtout des jeunes qui ne demandent que la chance de le prouver!

Quelques autres généreux donateurs

Mlle Germaine Royal, St-Norbert, $5.00; Mme Oswald Beauchamp, Flin Flon, $3.00; Comité divisionnaire des J.F.M., $10.00; Les Benjamins du Théâtre, $300.00.

Ce qui fait à date $968.00 sur les $5,000.00 nécessaires. Il y a du "suspense", mais aussi beaucoup de confiance.

Aimé-Onil Dépôt, C.S.V.

Statut juridique du golfe d'Akaba

PARIS — "En l'absence d'accords particuliers, la solution d'un pareil différend (circulation dans le golfe d'Akaba) relève de la diplomatie et non pas du contentieux juridique", écrivait dans le quotidien "Le Monde", M. Raymond Geouffre de la Pradelle, un avocat parisien qui appartient à une illustre famille de juristes français.

Après avoir rappelé la thèse égyptienne qui veut que les golfes, même internationaux, soient soumis à la juridiction et à la souveraineté des Etats riverains, et celle d'Israël pour qui le golfe d'Akaba et le détroit de Tiran constituent une voie d'eau internationale, M. Geouffre de la Pradelle souligne que cette dernière position est aussi celle des Etats-Unis qui l'ont signifiée le 27 juin 1957 aux chefs de missions diplomatiques arabes accréditées à Washington.

La seule référence pour un tel problème est, selon M. de la Pradelle, un arrêt de la Cour internationale de justice du 9 avril 1949, à propos de la circulation maritime dans le détroit de Corfou. En vertu de cet arrêt, "un Etat riverain ne possède pas le droit d'interdire le passage par les détroits en temps de paix."

Toutefois, fait remarquer M. de la Pradelle, la tension qui existe actuellement entre Israël et l'Egypte ne permet pas d'assimiler la circulation des navires israéliens dans le golfe d'Akaba à un "passage innocent".

C'est pourquoi M. de la Pradelle, après avoir aussi cité la convention de la mer adoptée le 29 avril 1958 par les Nations Unies, arrive à la conclusion que faute d'accords particuliers, et quelque souhaitable que soit la libre circulation maritime dans le golfe d'Akaba dont quatre pays sont riverains, il n'y a pas actuellement de solution juridique à un pareil différend.

Autres bacheliers

A la liste des diplômés publiée la semaine dernière en première page, il faut ajouter les quatre noms suivants: Mlle Edmée Hogue, Isle-de-Chênes, du United College; Mlle Rose Philippe, St-Claude, de l'Université; M. Maurice Ruest, St-Pierre-Jolys, du collège de St-Boniface; et M. Charles Ferland, St-Boniface, un ancien du Collège. Les trois premiers ont obtenu leur baccalauréat ès arts; M. Ferland a reçu son baccalauréat ès sciences.



La Caravane du Centenaire de la Confédération a passé toute la journée du 19 mai au village de St-Pierre-Jolys. La population adulte et scolaire a profité de l'occasion pour tenir une variété d'activités: piste et pelouse, concert de chants français en plein air par les jeunes qui eurent ensuite leur grande soirée de danse, grand bal du Centenaire pour les adultes au Centre Récréatif en coopération avec l'Union Nationale Française, etc. Mais surtout on a tenu à visiter à loisir la fameuse Caravane qui illustre avec goût les hauts faits de notre histoire, des plus lointains passés à nos jours, et essaie même de projeter quelques visions d'avenir. Au dire des responsables de la Caravane, quelque 7,000 personnes ont parcouru les diverses exhibitions au cours de cette mémorable journée. C'est dire la transformation du village, hôte de tant de jeunes et d'adultes de toute la région environnante. (Photo R. Mulaire)

PANORAMA 67

Au sortir du Playhouse, samedi dernier, plusieurs ont manifesté à leur manière leur satisfaction ... en mentionnant un "défaut" du programme de cette soirée: ce fut beaucoup trop court. Ajoutons, en tenant compte de toutes les circonsances, que c'est tout simplement merveilleux d'avoir réussi un projet pour le moins audacieux.

Il faut se rappeler la timidité avec laquelle le projet a été lancé lors d'une réunion provinciale des Jeunes Franco-Manitobains. Bien sûr, c'était amballant. Toutefois, devant l'ampleur de cette organisation, des craintes et des appréhensions surgirent. Mais encore une fois un vieux proverbe s'est avéré dans la note: La fortune sourit aux audacieux. Et nos jeunes ainsi que l'équipe d'adultes qui s'en occupe ne manquent pas d'audace et de dynamisme. Ils l'ont prouvé en menant à bien Panorama 67.

Le public, qui atteignait bien le mille, était composé en grande partie de la nouvelle génération, quoique de nombreux adultes étaient là pour constater les progrès qui suivent le rythme trépidant de la musique et de la mode d'aujourd'hui. Des amis de langue anglaise faisaient aussi partie de l'auditoire et le mot de bienvenue du maitre de cérémonies, Christian Leroy, à leur endroit a déchainé des applaudissements sincères, qui n'ont pu que resserrer les liens d'amitié qui existent déjà entre les deux groupes au niveau de la jeunesse.

Les artistes qui ont paru sur la scène ont été l'objet d'ovations avant même d'avoir articulé la moindre parole. Alors que dire de ce qui leur était réservé après l'exécution de chacun de leurs numéros: sifflets d'admiration, bravos criés avec enthousiasme, applaudissements en cadence qui faisaient se multiplier les levers de rideau! Ajoutons que tout cela récompensait les chanteurs, sans oublier les musiciens pleins de talents mais si humbles, Gérald Bohémier (guitare), Gérald Lavoie (saxophone), Philippe Kleinschmit (batterie) et Bernard Brunet (guitare).

Lorraine Guyot, Sheila Perry et Patricia Chénier, mieux connues sous le nom des "Fantaisies" et qui obtinrent samedi celui des "Trois Grâces", ont tout simplement enivré leur auditoire par des interprétations impeccables du point de vue musical, diction, gestes appropriés, et par leur nouveau costume qui semblait complètement différent suivant les jeux de l'éclairage.

Monique Ducharme et Suzanne Jeanson ont conquis le coeur de tous par leur seule apparition, tant elles présentaient un double tableau du charme et de la beauté de la vraie jeunesse. Monique interpréta avec tant d'allant son "Saint-Tropez" que la foule des jeunes et des moins jeunes s'y laissa prendre et fredonna avec elle ce refrain à la mode, tout en soulignant des mains les gestes et mouvements gracieux de l'artiste en scène. Quant à Suzanne, "la Petula Clark du Manitoba français", elle a prouvé une fois que les chansons de son idole sont bien à l'aise dans sa bouche de jeune fille qui promet. Si jamais Monique et Suzanne représentent de nouveau les Jeunes Franco-Manitobains outre-frontières, comme elles le firent récemment à Gravelbourg, elles sauront encore leur faire grand honneur!

Les garçons pour leur part l'emportaient en nombre et ont su se maintenir au haut niveau de leurs compagnes. Qu'il s'agisse de Marcel Gosselin, David Dandenault, Gérald Allard, Léo Dufault, Paul Dégagné, Guy Château, Gilles Beaudette, Ronald Lamoureux ou Louis Dubé; qu'il s'agisse de leurs interprétations d'auteurs connus comme Bécaud, Adamo, Antoine, Jean Ferrat, Georges Dor, Pierre Calvez, Claude Léveillé ou Gilles Vigneault; qu'il s'agisse surtout de pièces originales "J.F.M." ou compositions personnelles des 123 ou de Gérald Allard, le spectacle était de grande classe. On avait bien le droit de se demander, samedi soir, si parmi eux ne surgira pas un jour un Claude Léveillée ou un Gilles Vigneault qui parcourra le monde grâce à cet encouragement reçu le 27 mai 1967 et lui ferra connaitre par le chant "Mon Pays" de la Rivière-Rouge, de Louis Riel, des Provencher et Taché, des Marion ...

En écoutant tous ces jeunes gars et filles nous dire que "c'est beau la vie", nous crier leur nécessité de l'amitié vraie et profonde, leurs convictions patriotiques et même "politiques" au sens humain du mot, leur entrée comme membres de la génération d'aujourd'hui dans "un monde nouveau" qu'ils veulent créer avec leurs amis de l'"ancienne" génération, plusieurs se demandaient en silence si ce "Panorama 67" n'est pas un signe que les Boites à Chansons et d'autres activités culturelles de notre jeunesse sont en train de produire leurs premiers et excellents fruits? N'était-ce pas là en effet comme un avant-goût de ce que sera la période de moisson? Ceux qui craignaient de disparaitre avant cette époque, calculant avec la sécheresse habituelle, doivent maintenant se reprendre à espérer devant la plantation verte et abondante qui croit dans un climat soudainement adouci et plus propice.

Comme l'a dit Christian Leroy à la fin de la soirée, une foule de personnes ont largement contribué à la réussite de Panorama 67: lui-même certainement comme animateur du programme "Les Gars, Les Filles" à CKSB depuis tant de mois, d'autres comme juges-répétiteurs, ou en charge des décors, de l'éclairage, de l'enregistrement. Mais ces personnes désirent garder l'anonymat, parait-il. Nous le respecterons, bien que nous ne soyons sûr que cela soit le moyen le plus profitable pour l'expansion et la mise en valeur de notre culture canadienne-française en ce siècle de la publicité. Un merci très sincère, tout de même, à toutes ces personnes avec le désir de les connaitre un jour et de pouvoir leur serrer amicalement la main.

Nouveau pas dans la réforme liturgique

CITE DU VATICAN — L'introduction de la langue vulgaire dans la récitation du canon de la messe a été décidée par le "Consilium" pour l'application de la réforme liturgique, qui accorde aux évêques la faculté d'adopter une telle mesure dans leur territoire.

En vue d'éliminer certains gestes "anachroniques ou superflus", l'instruction abolit un grand nombre de génuflexions, de baisers de l'autel, et de signes de croix.

Pour l'office des morts, le violet pourra remplacer le noir dans les ornements sacrés. Les évêques reçoivent en outre la faculté de choisir pour ces offices d'autres couleurs "conformes à la mentalité du peuple, qui ne portent pas atteinte à la douleur humaine, et qui manifestent l'espoir chrétien".

Au cas où les ornements sacrés feraient défaut, dans les concélébrations nombreuses, les concélébrants, à l'exception du célébrant principal, pourront ne pas porter la chasuble.

L'instruction accorde en outre la faculté de communier une deuxième fois à la messe du soir, à ceux qui auront communié le jeudi saint au matin.

Le document engage d'autre part les évêques, à veiller à ce que soit respectée la règle établie par la constitution conciliaire sur la liturgie qui, réservant à l'autorité de l'Eglise le pouvoir de décider en la matière, interdit à qui que ce soit, "même s'il est prêtre", d'oser ajouter, retrancher ou modifier quoi que ce soit en matière liturgique sur son initiative".

France-Québec

PARIS — Rendant compte au cours du conseil des ministres du 25 mai du voyage que vient d'effectuer en France M. Daniel Johnson, M. Maurice Couve de Murville, ministre français des Affaires étrangères, a notamment précisé que le premier ministre du Québec avait insisté sur deux points:

— D'abord, son désir de voir les investissements français plus importants et plus nombreux dans le Québec. A cet égard, il a proposé la création d'une commission franco-québécoise afin d'envisager ce qui pouvait être fait.

— D'autre part, à plus long terme, il a souhaité que le futur satellite de télécommunications français soit utilisé pour des émissions télévisées vers le Canada.

Commentant à son tour cette visite, M. Georges Gorse, ministre de l'Information, a déclaré: "Le Québec a pris une conscience de plus en plus grande des liens directs qu'il a, dans ces différents domaines, avec la France. La visite du premier ministre Johnson a été certainement intéressante et utile, comme l'avait été celle de son prédécesseur M. Lesage, deux ans auparavant".

Commission BB

OTTAWA — Ce n'est pas avant la fin de 1967 que sera publiée la première tranche du rapport de la commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme. Ces jours derniers, aux Communes, le premier ministre, répondant à une question de M. Martial Asselin (conservateur de Charlevoix), a déclaré qu'il "partageait l'espoir" de la commission que le premier volume du rapport serait terminé avant la fin de 1967.

Les 10 commissaires se réunissent régulièrement à Ottawa et à Montréal pour mettre au point les conclusions. Parallèlement à leurs rencontres et discussions, d'importants travaux de recherches ont été effectués depuis deux ans. Précisons que les commissaires et le personnel de la commission travaillent simultanément sur cinq ou six volumes.

Le coût des travaux et les délais de réalisation engendrent de profonds malaises parmi les parlementaires, même chez les libéraux qui ne savent quoi répondre aux critiques des députés de l'opposition. M. Laurendeau et M. Dunton ont soigneusement évité toute déclaration publique. A ce jour, les travaux de la commission ont coûté $5,700,000 et un crédit d'un million a été voté pour l'exercice qui prendra fin le 31 mars.

"La Terre des Hommes" possède malheureusement ses difficultés, comme au Vietnam, en Israël face aux pays arabes, à Hong Kong, etc. Mais même dans ces coins difficiles il y a des oasis qui sont autant de signes d'une paix possible, si jamais on découvre le secret de la bonne volonté à qui elle est promise: "Paix aux hommes de bonne volonté!" Par exemple à Hong Kong, en plein coeur de cette cité bouleversée présentement par une vraie révolution interne, se trouve le fameux "Centre Catholique" qui occupe quatre étages de l'édifice illustré ci-dessus. Ce Centre Catholique, fondé et dirigé par le Père Charles Vath, comporte une chapelle, une salle catéchétique, un magasin d'articles religieux, une bibliothèque, les bureaux des deux journaux diocésains (un en anglais, l'autre en chinois), un restaurant, etc. En dépit des obstacles qu'élèvent sans cesse les influences communistes et ultranationalistes, l'Eglise catholique a connu d'immenses progrès de 1945 à 1966. En effet le nombre des catholiques est passé de 9,000 en 1945 à 238,372 en 1966.

En dépit du fait de l'incroyance, les Français s'interrogent sur Dieu

MONTREAL — L'incroyance est un fait actuel en France, mais on assiste dans ce pays à une remise en question du "problème de Dieu". La population française, baptisée ou non, interroge l'Eglise catholique sur sa foi en Dieu et lui demande un témoignage de vérité.

Pour répondre aux questions qui lui sont posées, l'Eglise de France a dû découvrir et développer de nouvelles initiatives dans les divers domaines de l'activité humaine, remettre elle-même en question ses méthodes pastorales comme ses structures et réévaluer ses organisations laïques.

Voilà, en substance, le tableau très général qu'a brossé, à Montréal, l'archevêque de Paris, Mgr Pierre Veuillot, au cours d'une brève conférence, qui répondait bien à la question que des Québécois se posent naturellement: quelle est la situation de l'Eglise en France?

Mgr Veuillot a passé une fin de semaine à Montréal, où il a visité les membres de la communauté française, dont le collège Stanislas, ainsi que l'Expo '67. Le dimanche matin 27 mai, il a présidé une concélébration de la Parole et de l'Eucharistie au pavillon français.

Au-delà des merveilleuses réalisations matérielles de l'Expo, l'archevêque de Paris a vu en cet événement majeur un signe de la volonté des hommes tournés vers l'avenir dans la recherche du bonheur et d'un monde meilleur. Il a souligné que la première partie de la Constitution conciliaire "Gaudium et Spes" (L'Eglise dans le monde de ce temps) apportait une réponse à la question que se pose l'homme d'aujourd'hui, et que l'Eglise se devait d'expliciter ce message. Il a noté qu'à cette fin les évêques devaient apprendre à parler le langage des hommes contemporains.

La question de la foi

C'est à partir d'expériences personnelles que Mgr Veuillot a mis en évidence l'aspect principal du catholicisme français de la période postconciliaire. A la radio et à la télévision, comme dans les journaux, on lui a demandé: "Quelle est la réalité de votre foi en Dieu?".

Cette question posée à un archevêque de Paris "manifeste une vitalité religieuse, une certaine inquiétude". On pose des questions sur un fait. Mgr P. Veuillot y voit un "symbole de la réalité de l'Eglise catholique" dont chaque membre doit avoir le souci de vivre sa foi pour rendre témoignage sur sa rencontre avec Dieu.

Mais, quelles sont les initiatives que l'Eglise de France a prises pour tenter de répondre aux multiples questions que lui posent les Français? Mgr Veuillot en a cité quelques-unes sur les plans du travail, de l'urbanisation et de la pensée (le monde intellectuel).

Les "prêtres-ouvriers"

Sur le plan du travail, Mgr Veuillot a cité la reprise des "prêtres-ouvriers". Contrairement à la première expérience, les nouveaux prêtres lancés dans la "mission ouvrière" ne travaillent pas seuls ou isolément. "Ils ne sont pas parachutés", dit Mgr Veuillot.

Leur activité s'insère dans un travail d'ensemble, essentiellement d'Eglise, donc en collaboration avec le clergé paroissial, les religieux et les laïcs d'un secteur donné.

"Ces prêtres doivent demeurer en étroite liaison avec les laïcs, dit Mgr Veuillot. Ils vont au travail pour assurer la présence sacerdotale au travail et non en suppléants du laïcat qui demeure un élément essentiel de l'annonce de Dieu."

Par la convergence des forces, par un travail communautaire d'évangélisation, les catholiques français cherchent désormais à présenter aux ouvriers une Eglise qui soit un signe de Dieu.

Plusieurs diocèses

Pour rendre l'Eglise présente aux masses urbaines difficiles à atteindre dans l'anonymat de la superurbanisation, l'épiscopat français multiplie les diocèses. Là où on comptait trois diocèses, on en compte huit aujourd'hui.

"Il faut, dit l'archevêque de Paris, reconstituer des communautés chrétiennes vivantes, où les fils de l'Eglise se reconnaissent pour présenter un témoignage collectif."

En d'autres termes, dans une ville comme Paris, qui compte 10 millions d'habitants et qui en comptera 15 millions dans quelques années, il fallait redonner aux diocèses des dimensions plus humaines.

Notant que beaucoup de gens n'ont qu'une faible idée de ce qu'est leur évêque, Mgr Veuillot a expliqué que la multiplication des diocèses permettait à l'évêque de connaitre personnellement ses collaborateurs et aux fidèles de mieux connaitre leur évêque.

Ces mesures en ont amené d'autres: la mise en place de nouvelles structures pour faciliter la collaboration entre les évêques, comme les conseils de province ou de région.

Il fallait aussi prévoir que s'ils servaient la population de leurs propres diocèses, les prêtres devraient facilement servir dans des diocèses voisins et qu'il fallait aussi donner aux nouvelles structures la souplesse nécessaire.

Il en fut de même au niveau des laïcs qui doivent adapter les structures traditionnelles de leurs mouvements à la réalité actuelle.

Pour les intellectuels

Finalement, dans l'ordre intellectuel, les évêques français ont compris le besoin d'écouter avec patience et ouverture de coeur les jeunes intellectuels qui souvent posent des questions radicales sur Dieu et l'Eglise et forcent les pasteurs à penser, réfléchir et à chercher les réponses vraies.

L'archevêque de Paris cite le pèlerinage annuel des jeunes intellectuels à Chartres qui, cette année avait pour thème: "Comment exprimer ma foi en Dieu en fonction de l'incroyance contemporaine".

Il note aussi les efforts du centre oecuménique de Taizé, qui attire les jeunes comme les adultes. Pour ceux-ci, Mgr Veuillot mentionne le rôle de l'Institut catholique de Paris à qui on a donné une mission originale: celle de répondre au problème religieux que pose le monde intellectuel et étudiant.

Mgr Veuillot souligne aussi qu'on a demandé aux théologiens de trouver des réponses véritables aux questions qu'a soulevées le Concile. "Celui-ci, tout pastoral qu'il fut, dit-il, a posé des problèmes doctrinaux de grande portée. Il faut que l'Eglise apporte des réponses théologiques solides et non des faux-fuyants".

Les évêques français ont donc cherché à promouvoir la recherche théologique dont l'oeuvre est loin d'être achevée et qui a mission de soutenir le travail du clergé et répondre à l'appétit spirituel du peuple qui a soif de vérité.

"En cette période où il s'interroge sur le sens de sa propre vie, l'homme pose la question religieuse, dit Mgr Veuillot. L'Eglise a une occasion unique de planter la foi au coeur du problème humain. Aux vraies questions, elle doit apporter de vraies réponses."

Encore Crédit Social

Le tableau suivant indique la répartition du nombre des sièges après les élections du 23 mai en Alberta. Il reprend aussi le nombre de sièges que détenait chaque parti après les élections de 1963.

	1967	1963
Crédit Social	55	60
Conservateur	6	0
Libéral	3	2
Indépendant	1	0
Coalition	0	1
N.P.D.	0	0
Total:	65	63

Le décès du chanoine Groulx a ému tout le Canada français

MONTREAL — Le décès du chanoine Lionel Groulx, survenu brusquement le 23 mai à Vaudreuil, a plongé dans la consternation les milieux historiques, littéraires, et a ému le peuple canadien-français tout entier.

Connu du plus humble des travailleurs au plus illustre des universitaires, le chanoine Lionel Groulx n'a laissé personne insensible durant sa vie, et sa mort contribue tragiquement à mettre en lumière l'importance de son oeuvre dans l'évolution du Canada français.

Les messages de sympathie et les témoignages de ceux qui l'ont intimement connu ou ont subi son influence sont venus de tous les coins du Québec et du Canada.

La dépouille mortelle fut exposée dans le grand hall de l'Université de Montréal. Les drapeaux de la province étaient en berne sur tous les édifices du gouvernement, et le 26 mai fut jour de deuil national au Québec.

Les funérailles furent célébrées vendredi à 9 h., en l'église Notre-Dame, par Son Em. le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal. Le gouvernement du Québec, la ville de Montréal, divers groupements et sociétés nationales, le monde universitaire et le clergé y étaient notamment représentés.

C'est à Vaudreuil, selon les désirs mêmes du défunt, que se fit l'inhumation du chanoine Groulx, samedi matin, à la suite d'un troisième service funèbre présidé par Mgr Percival Caza.

Notes biographiques

Le chanoine Lionel Groulx est né à Vaudreuil (rang des Chenaux) le 13 janvier 1878, de Léon Groulx (mort dans l'année) et de Philomène Pilon (bientôt remariée à Guillaume Emond). Il fréquente l'école des Frères Saint-Viateur (1884-90), fait ses études classique au séminaire de Sainte-Thérèse de Blainville (1890-99) où il reçoit la médaille du Gouverneur général, qui est décernée au finissant le plus distingué. De 1900 à 1903, il fait ses études théologiques au Grand séminaire de Montréal et, en dépit de sa santé fragile, enseigne au collège de Valleyfield (où il compte Jules Fournier parmi ses étudiants). Il est ordonné prêtre le 28 juin 1903.

De 1905 à 1913, il écrit des articles dans "Le Semeur", l'organe officiel de l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française (ACJC), qui a été fondée en 1904. En juin 1906, il publie une première brochure: "L'éducation de la volonté en vue du devoir social", texte d'une conférence qu'il a prononcée le 22 février précédent à Montréal au premier congrès de l'ACJC.

De 1906 à 1909, il fait des études philosophiques (doctorat en 1907) et théologiques (doctorat en 1908) à l'université de la Minerve (Rome). Il étudie ensuite l'histoire à l'université de Fribourg et voyage en Europe avant de revenir au Canada, malade, au printemps 1909. Durant cette période, soit en 1907, il publie "Paysage d'hiver et paysage d'âme" (poésie) sous le pseudonyme de Lionel Montal (voir "Le Semeur" de décembre 1910).

Son enseignement

De 1909 à 1915, il enseigne au collège de Valleyfield et effectue des séjours aux archives de Québec, d'Ottawa, etc. En 1912, il prononce un discours à Québec au premier Congrès de la langue française.

De 1915 à 1920, il donne des cours à l'Ecole des hautes études commerciales de Montréal. De 1915 à 1949, il est professeur à l'université (Laval) de Montréal où il inaugure et occupe la première chaire d'enseignement de l'histoire du Canada. En 1917, il obtient sa maitrise et sa licence ès arts de l'université Laval de Montréal. De 1919 à 1932, il est agrégé de la Société royale du Canada.

De 1921 à 1928, il est directeur de "L'Action française" (Montréal) et est à l'origine d'une série d'enquêtes sur la vie économique, le bilinguisme, etc. Il se rend en outre en Europe et travaille aux Archives de Paris et de Londres.

De 1927 à 1950, il donne des cours d'histoire du Canada au collège Basile-Moreau (Montréal). En 1928, il fait des séjours aux Archives du Manitoba.

Nombreux doctorats

En 1932, il obtient un doctorat en lettres de l'université de Montréal. En 1933, il reçoit la médaille Mallet de Bassilan (Société de géographie commerciale de Montréal) et la médaille de la Société historique de Montréal. Au cours des huit années suivantes, il reçoit trois doctorats honoris causa: un en droit de l'université d'Ottawa (1934), un en lettres de l'université Laval (1937) et un en droit de l'université de Montréal (1942). En 1943, il est nommé Chanoine honoraire du diocèse de Montréal. En 1944, il devient membre de l'Académie canadienne-française.

En 1945, il fonde le "Renouveau de l'Ancien Québec". Le 13 décembre 1946, il fonde l'Institut d'histoire de l'Amérique française. En 1947, il devient directeur de la nouvelle "Revue d'histoire de l'Amérique française".

En 1948, il reçoit la médaille Tyrrel de la Société royale du Canada. En 1949, après 34 ans d'enseignement, il est nommé professeur émérite de l'université de Montréal. Le 9 décembre 1952, il reçoit la médaille et le prix Duvernay. Le 19 janvier 1953, il inaugure la Chaire de civilisation canadienne-française. La même année, il reçoit l'insigne de l'Ordre de la fidélité française.

Le 17 mai 1956, la Fondation Lionel Groulx est fondée. Le 3 février 1960 a lieu la première du film de l'Office national du film: "Le chanoine Groulx historien". En 1960, il reçoit la médaille Gonzague de Reynold et est membre-correspondant de l'Académie berrichonne de Bourges (France). En 1961, il est nommé membre honoraire à vie de la Société historique du Canada. En 1962, il reçoit la médaille du Conseil des arts du Canada (le 19 février), ainsi qu'un doctorat honoris causa de l'université de Saint-Jean, Terre-Neuve. Le 21 mai 1963, il reçoit le Prix du grand jury des lettres. Le 2 novembre 1963, il reçoit la médaille Parizeau et le prix Pfizer.

Ses principaux écrits

Quelques heures seulement après l'annonce de son décès à Vaudreuil dans les premières heures de la matinée, un premier et émouvant hommage a été rendu le 23 mai après-midi au chanoine Lionel Groulx, qui devait assister à ce moment même, dans le grand salon de l'immeuble Fidès, au lancement de son dernier ouvrage, "Constantes de vie". Celui-ci, recueil du texte de cinq conférences prononcées entre 1939 à 1946, n'en prend que davantage l'accent du testament politique et spirituel de l'auteur de "Notre maitre, le passé".

Son premier ouvrage, "Une croisade d'adolescents", a été en effet publié à Québec en 1912. L'auteur était âgé de 34 ans. Son roman fameux, "L'Appel de la race", date de 1922. Citons quelques dates majeures dans la publication de l'oeuvre historique: "Nos luttes constitutionnelles" (1915), "La Naissance d'une race" (1919), "Vers l'émancipation" (1921), "La découverte du Canada — Jacques Cartier" (1934), "Histoire du Canada français depuis la découverte" (1950-52), "Notre grande aventure — L'Empire français en Amérique du Nord" (1958), "La grande dame de notre histoire" (1966) ...

Signe de ralliement

Le Chanoine Lionel Groulx n'est plus. Il demeure pourtant parmi ses compatriotes plus vivant que jamais et il inspirera longtemps encore leur action et leur avenir national.

Signe de contradiction aux jours de combat et des luttes pour éveiller chez les siens le sens de la fierté nationale, les stimuler à entreprendre et à mener à bien les grandes tâches rénovatrices capables d'assurer l'épanouissement intégral de l'homme canadien-français, les guider sur les chemins de l'honneur, de la dignité, de la compétence et du travail, il devint un signe de ralliement au soir de sa vie alors que les passions populaires se sont atténuées durant sa retraite.

Signe de ralliement pour son peuple qu'il a si passionnément aimé, le Chanoine Groulx le demeurera toujours parce qu'il n'a jamais recherché des intérêts particuliers ni des avantages personnels. Au contraire, les difficultés suscitées par son labeur acharné lui ont mérité bien des tribulations de toutes natures. Jamais cependant, il n'a reculé ni cédé devant les exigences de son devoir et de son action nationaliste.

Il incarnait le type même du Canadien français simple et jovial, profondément humain et sensible. Sa culture générale, puisée aux sources d'un humanisme français et chrétien, lui a mérité une grande réputation tant à l'étranger qu'au pays et il a fait honneur à ses compatriotes. Par son travail fécond, patient et constant, même dans la retraite, il a servi l'Eglise et la Nation. Il possédait une vision claire et toujours présente à son esprit du bien commun et une confiance inébranlable en ses compatriotes dont il disait qu'ils constituaient un peuple de qualité.

On pourrait décrire cet homme cultivé et attachant, d'un simple mot: "Fidélité". Il était l'incarnation même de la fidélité à l'Eglise, à la Nation canadienne-française, à la jeunesse et à la culture française. Il a servi ces quatre amours de sa vie avec brio et intelligence. Prêtre, il ne dissociait pas son sacerdoce de son action nationale. Il avait foi en la jeunesse et toute sa vie en témoigne depuis la fondation de l'A.C.J.C., au début du siècle, jusqu'à la publication, en 1964, d'une brochure qu'il a dédiée aux jeunes Québécois: "Les chemins de l'avenir".

Il entre dans la maison du Père qu'il a servi avec un profond désintéressement. Il quitte un peuple cher et affectionné que, par son oeuvre immense, il a rendu plus fier de ses origines et plus sûr de son destin. Jamais dans le Québec moderne, homme de lettre et d'action, professeur de fierté et de dignité nationales n'a, autant que le Chanoine Lionel Groulx, consacré son temps et son labeur à sa Patrie et à ses compatriotes. Aucun Canadien français, depuis un siècle, n'a autant mérité de la Patrie québécoise.

G.-E. Malenfant,
président de la Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste du Québec.

Gouverneurs laïcs du Fonds National de Secours fondé par l'épiscopat

OTTAWA — La première réunion du Conseil des Gouverneurs du Fonds National Catholique d'Aide et de Développement se tiendra à Ottawa le 8 juin prochain.

Ce Fonds s'occupera de ramasser des sommes d'argent pour des secours d'urgence ou des programmes d'entraide dans les régions en voie de développement. L'un des principaux objectifs du projet est d'amener les Catholiques canadiens et tous les Canadiens à prendre davantage conscience des responsabilités qu'ont les riches envers les pauvres.

Le Conseil composé de 21 membres demandera lui-même l'incorporation de l'organisme. Cette incorporation est en préparation depuis octobre dernier, alors que les Evêques canadiens réunis à Ottawa décidèrent de fonder l'organisme.

Au cours de la réunion du 8 juin prochain, les membres du Conseil seront également appelés à donner un nom officiel au Fonds National de Secours.

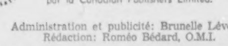
Dix-neuf membres du Conseil des Gouverneurs sont des laïcs et deux seulement sont des Evêques, ce qui prouve la volonté de l'Episcopat d'associer le laïcat à la mise sur pied de ce Fonds.

Son Exc. Mgr P. F. Pocock, archevêque de Toronto, et Son Exc. Mgr J.-A. Plourde, archevêque d'Ottawa, représentent au Conseil la Conférence Catholique Canadienne.

Parmi les premiers Gouverneurs laïcs nommés, on compte dix-neuf hommes et une femme; six personnes représentent le Québec au conseil, quatre l'Ontario, deux le Nouveau-Brunswick, et une, chacune des autres provinces.

Les noms des premiers Gouverneurs laïcs sont les suivants: Mme Marthe Legault, de Longueuil, Qué., MM. Laurie Tritschler, de Vancouver, Allan H. Wadowich, d'Edmonton, W. K. Morrissey, de Regina, le juge A.-M. Monnin, de St-Boniface, Elmer Smith, de Timmins, R. S. Rooney, d'Ottawa, F. Hugh Wadey, d'Islington, Ont., Kenneth Shea, de London, Florent Marcil, de St-Lambert, Maurice Delorme, de Sherbrooke, Lucien Fontaine, de Val d'Or, Qué., Henri Roy, de Ste-Anne-des-Monts, Qué., Louis-C. Roy, de Québec, Martin-J. Légère, de Caraquet, N.-B., John P. Mooney, de St-Jean, N.-B., Peter J. O'Hearn, de Halifax, John Mullally, de Souris, I.-P.-E., et Ronald Noah, de St-Jean, T.-N.

La Liberté et le Patriote
Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.



Journal hebdomadaire imprimé le mercredi, à Winnipeg, Manitoba, au numéro 619 de l'avenue McDermot, par la Canadian Publishers Limited.

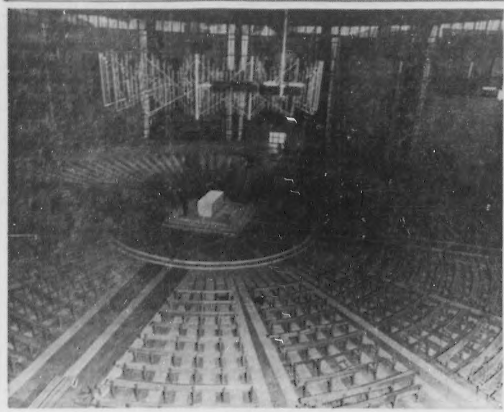
Administration et publicité: Brunelle Léveillé
Rédaction: Roméo Bédard, O.M.I.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à La Rédaction, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: 775-8443)

Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à L'Administration, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: 774-3415)

Canada: $4.00 par année
Autres pays: $5.00 par année

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire.



Ci-dessus on voit la nef circulaire de 2,000 places et de 54 pieds de diamètre de la nouvelle cathédrale de Liverpool, oeuvre de l'architecte Frederick Gibberd, la première cathédrale catholique bâtie en Angleterre depuis plus de 100 ans. L'autel de marbre au centre est un bloc de pur marbre blanc de 18 tonnes, trouvé après deux ans de recherches près de Skopje, Yougoslavie. Ce magnifique temple, consacré le 14 mai dernier en présence du cardinal Heenan, archevêque de Liverpool, et du délégué apostolique en Angleterre, comporte un extérieur où prévalent trois genres indépendants d'architecture pour le corps principal, les salles périphériques et le podium. Au-dessus du corps principal s'élève une tour d'un poids de 2,000 tonnes et comportant 16 vitraux d'une hauteur de 65 pieds et d'une largeur de 12 pieds qui éclairent gentiment la nef et l'autel. (Photo British Information Services)

Les cours au Collège de St-Boniface

Biologie 48.127

A la session d'été de 1967 on offrira, pour la première fois au Collège de St-Boniface, un cours de science pure: biologie 48.127. Il est évident que pour obtenir un degré de bachelier-ès-arts les matières dites "humanités" et même les sciences sociales (v.g. sociologie, science politique, psychologie, etc.) ont la priorité; les sciences pures, elles, obtiennent la priorité en vue de l'obtention du degré de bachelier-ès-sciences. Mais il n'en reste pas moins important que le baccalauréat-ès-arts, en vue d'une culture vraiment générale, doit comporter l'un ou l'autre cours de sciences pures; sans cela il ne serait vraiment pas "général".

Le cours de biologie 48.127 peut facilement correspondre à Science A 71.123 de l'Université de Manitoba; celui-ci a été introduit il y a trois ans en vue d'offrir une science aux élèves des Arts, en particulier goûtée par ceux qui ne raffolent pas de physique ou de chimie, mais qui ne pourraient pas se dire "cultivés" sans posséder des notions d'au moins une science; il existe un cours de physique établi dans le même but (Science B 71.121). On décrit le cours de Science A de l'Université comme suit: "A course in the unifying principles of biology and dealing with the cell and cellular organisms, heredity, evolution and ecology, together with a brief survey of the history of biological concepts.' Il ne comporte pas de laboratoires mais des démonstrations. Cet été il s'en agira de même pour le cours de biologie 48.127: démonstrations sans laboratoires; cependant, durant l'année régulière, on exige des laboratoires.

Voice la description du cours de biologie 47.127: "Constituants chimiques de la matière vivante, cytologie, histologie. Fonctions de relations et de nutrition. Notions sur les corrélations nerveuses et hormonales, le milieu intérieur, le système de défense. Constitution générale de la plante, photo-synthèse, respiration, cycle du carbone et de lazote, fonctions de reproduction chez les végétaux supérieurs. Notions d'embryologie, d'anatomie comparée, de génétique, d'anthropologie." Comme on peut le constater, ce cours va un peu plus en profondeur que le cours Science A de l'Université; il correspond très bien au cours de biologie générale des universités du Québec et même de France. D'ailleurs le manuel dont on se sert au Collège est français: "Anatomie et physiologie animales: Botanique — Biologie générale" par Camefort et Gama; il est difficile de trouver meilleur manuel pour ce cours; en fait, l'Université a de la difficulté à trouver un bon manuel anglais ou américain pour son cours de Science A et serait heureuse de recommander celui de Camefort et Gama à ses étudiants si seulement ils savaient tous le français!

Le professeur de biologie 48.127 aux cours d'été 1967 sera M. André Fréchette, B.A., B.Sc., B. Ed. Celui-ci a obtenu tous ses degrés de l'Université de Manitoba; cependant, l'an prochain, il ira poursuivre des études en vue d'une maîtrise en sciences à l'Université Fordham (New York)

On enseigne le cours de biologie l'après-midi, de 1:45 heures à 3:30 heures. On commencera le 5 juillet, puisque l'Université vient de changer la date de l'inscription et de l'ouverture des cours. Etant donné que c'est fête légale le 3 juillet, ce sera congé ce jour-là. Le jour d'inscription sera le mardi 4 juillet et les cours uiversitaires débuteront le lendemain, 5 juillet. Il y aura cours le samedi 8 juillet, mais ce samedi-là seulement.

Ludger Guy, S.J., doyen,
Collège de St-Boniface.

Thé et gymnastique

L'Association Foyer-Ecole de l'Académie Sainte Marie tiendra son thé de printemps aussi bien qu'une exhibition de gymnastique, ce jeudi 1er juin, de 2 h. à 4 h. 30 de l'après-midi et le soir de 7 h. à 9 h. 30.

Il y aura en plus une vente de bonbons, de fleurs et de jouets.

La gymnastique sera présentée par les étudiantes de l'Académie Sainte Marie qui sont sous la direction de Mme J. G. Pichette.

La présidente générale sera Mme Max Duboff, assistée de Mme Hugh MacKecknie; la présidente pour le thé sera Mme J. Stubbs. Mme B. Kropp présidera au comptoir des pâtisseries. La vente des bonbons sera dirigée par Mme Norman Chase, celle des fleurs par Mme F. Beehler, et celle des jouets par Mme R. C. Anthony. Les serveuses seront au nombre de quarante, mais on ne peut toutes les nommer ici.

Ce thé qui aura lieu à l'Académie Sainte Marie, 550 Wellington Crescent, saura réjouir de nombreux gens, et tous sont invités. Il y aura aussi deux prix d'entrée intéressants: 2 billets d'avion, aller-retour à Montréal ou à Vancouver. C'est une occasion qu'on ne doit pas manquer.

Sept nominations à St-Boniface 1 principal et 6 vice-principaux

La commission scolaire de St-Boniface annonce les nominations administratives suivantes:

M. Walter Chomiczuk nommé principal de la nouvelle école élementaire à Southdale. M. Chomiczuk a enseigné pendant cinq ans avant de venir à St-Boniface en 1964. A St-Boniface, il a enseigné un an à l'école Frontenac, un an à l'école Béliveau, dans les grades intermédiaires, et il termine actuellement sa seconde année en tant que vice-principal à l'école Prendergast. Dans son nouveau poste M. Chomiczuk pourra utiliser la maîtrise spéciale qu'il a dans le domaine de la Lecture.

M. Gilbert Van Humbeck, de Laurier, parfait bilingue, a été nommé vice-principal de l'école intermédiaire de Béliveau. Il arrive à St-Boniface après huit ans d'enseignement et d'administration dans les écoles à Ste Rose, Carman, Warren et Shilo. Il obtint son B.A. et son B.Ed. de l'Université de Manitoba où il s'est spécialisé en Orientation. Son expérience dans ce domaine lui sera un atout dans sa nouvelle fonction.

Mlle Léonie Guyot nommée vice-principale à l'école Provencher. Mlle Guyot a pratiqué presque tout son enseignement dans les hauts grades élémentaires de l'école Provencher. Elle a beaucoup servi aussi dans les organisations de professeurs: membre et officier dans le local du M.T.S. à St-Boniface, secrétaire de l'Association des Instituteurs du Sud-Est, membre de l'exécutif de l'Association d'Education, membre de la Commission de la Bibliothèque Publique. Pendant plusieurs étés elle a enseigné un cours organisé pour les maîtres par le Département d'Education.

Mlle Yolande Gendron nommée vice-principale de l'école Marion. Mlle Gendron enseigne à l'école Provencher depuis 1942, surtout dans les plus hauts grades élémentaires. Elle a servi au Comité des Programmes d'Etudes établi par le Département d'Education, et aussi à la Commission de la Bibliothèque Publique.

Mme Jean Yurkowski nommée vice-principale de l'école élémentaire Général Vanier. Mme Yurkowski s'enrola dans la Division Scolaire de St-Boniface en septembre 1959. Elle enseigna plusieurs années à l'école Prendergast, et les deux dernières années à l'école Béliveau. Elle servit dans des organisations de l'école Prendergast et dans la Section-St-Boniface du M.T.S. Son expérience d'enseignement à tous les niveaux des grades élémentaires et intermédiaires lui servira dans sa nouvelle fonction.

M. Joseph Walecki nommé vice-principal de l'école élémentaire de Howden. M. Walecki enseigne depuis 1959; il a débuté à l'école élémentaire Prendergast. Dès l'ouverture de l'Institut Collégial du Parc Windsor il y enseigna au niveau intermédiaire pendant plusieurs années; il est ensuite allé à l'école Béliveau lorsque celle-ci est devenue intermédiaire. Il a servi au comité du M.T.S. et il est membre de l'exécutif, pour la Section-St-Boniface du M.T.S.

M. Cornélius Friesen nommé vice-principal de l'école élémentaire Prendergast. Il fait partie de la Division depuis septembre 1962. Il enseigna dans les hauts grades élémentaires et les grades intermédiaires. Ces deux dernières années il entreprit du travail spécial en Education Physique. M. Friesen est membre de l'exécutif, pour la Section-St-Boniface, du M.T.S., et cette année il a présidé au comité des Négociations pour cette Société.

Ces nominations entreront en vigueur en septembre 1967.

Chez nos édiles

(le 23 mai, 1967)

La rue Taché

Le problème qu'occasionne la rue Taché est revenu sur le "tapis" lors d'une délégation dirigée par M. Roland Couture, 196 rue Aulneau. Cette délégation s'est plainte de la circulation sur la rue Aulneau depuis que la rue Taché était devenue un sens unique, entre l'avenue de la Cathédrale et la rue Dollard. M. Couture a dit que "les vibrations causées par de lourds camions endommageaient les maisons de la rue Aulneau. Cette utilisation de la rue Aulneau est une épine continuelle". Le problème date des années de dépression lorsqu'il aurait fallu construire un mur de retenue le long de la rivière, expliqua-t-il.

Le maire dit qu'il était "conscient dès 1950 de la détérioration de la rue Taché; que la ville avait de nouveau écrit à Ottawa, et qu'Ottawa avait demandé la sanction du gouvernement provincial, et que ce serait là les prochaines demandes que ferait la ville". L'échevin Couture, qui préside au comité des Services Publics, dit que "la ville avait fait circuler les voitures par la rue Aulneau parce que c'était un cas d'urgence, vu que ce côté de la rivière s'était enfoncé de 6 pouces durant la nuit. "Pour le moment, continua-t-il, la circulation sur la rue Taché a repris son aspect normal, mais il est difficile de déterminer le trouble exact, puisque la rivière est encore trop haute de 9 pieds et demi et que la terre est encore gelée, ce qui empêche les travaux". L'échevin St-Hilaire, président du comité de circulation, avança "qu'il n'était pas praticable pour la rue Taché de supporter longtemps de lourds camions, mais que la ville n'avait pas l'argent pour construire un mur de retenue, que c'était Ottawa qui votait l'argent et non la ville."

M. Couture, reprenant la parole fit remarquer "qu'un cas d'urgence qui dure cinq semaines lui paraît un peu long. Que la question n'était pas là, mais plutôt sur le fait que d'année en année le problème changeait de main, sans s'améliorer, parce qu'il était trop épineux. Il y a douze ans, dit-il, je montrai la difficulté aux échevins, mais à ce jour, on est encore au stage des études." Le maire dit "qu'à son idée, depuis 10 ans, il n'y a que lui qui ait écrit à Ottawa, et qu'il soit d'ailleurs qu'il y a divergence d'opinions, dans la capitale, sur cette question d'un mur de retenue. La belle température pourra occasionné un effondrement de 10 pieds, de peut-être tout un côté, fit-il savoir; mais sympathique à la délégation, dit-il, il tentera de faire circuler les voitures et camions par une autre route, si le cas se représentait. Toutefois il ne faut pas décourager les automobilistes en les faisant circuler trop loin de l'hôpital." Ce qui de l'avis de ce correspondant ne résoud aucunement le problème, puisque les dommages occasionnés sur la rue Aulneau ne seraient qu'infligés à autrui. Ce ne sera qu'un pis-aller, puisque la rue Aulneau est la route préférentielle.

M. Couture s'enquit ensuite pour savoir qui payera les dommages. Il suggéra que ce soit le grand public, puisque, si ce n'était de ce cas d'urgence et aussi du fait que l'autobus y circule, la rue aurait duré encore dix ans, et qu'il prévoyait maintenant qu'on devra réparer cette section (entre Hamel et Provencher) avant cinq ans. (Nous apprîmes plus tard dans la soirée, après le départ de la délégation, que cette section de la rue Aulneau devra être reparée dans un an.)

L'échevin Hart, répondant à M Couture, assura que "la ville réparerait les trous et absorberait ce coût." Le maire Guay voulait aller plus loin, et il suggéra que Métro devrait réparer les rues où leurs véhicules circulent. L'échevin St-Hilaire demanda ensuite à M. Couture "s'il savait qu'une quarantaine ou cinquantaine de personnes habitant sur la rue Aulneau désiraient voir la circulation perpétuellement dirigée dans cette rue?" M. Couture n'avait appris cela que ce soir même.

Il semble donc que l'erreur était de construire, à l'origine, la rue Taché telle qu'elle fut construite.

L'homme et son chien

Pour l'homme et son compagnon: La ville a finalement adopté une nouvelle politique vis-à-vis la remise partielle sur le coût d'un permis de chien, par laquelle, si le propriétaire d'une chienne se procure un permis, puis dans un délai de 30 jours la fait châtrée, une remise de $16 sur les $20 lui sera accordée; par laquelle (pour mâles et femelles) si l'animal est détruit, tué accidentellement ou s'il quitte la ville, dans un délai de 30 jours après l'obtention du permis, la ville ne retiendra que $2 afin de couvrir les coûts d'administration.

M. Georges Després, représentant le comité du Festival du Voyageur, présenta un programme pour fêter, en 1968, le 150e anniversaire de St-Boniface. Il s'agit d'une fête qui est censée devenir annuelle comme le "Calgary Stampede". M. le maire trouva que c'était une "bonne idée", et la ville se propose de rencontrer les organisateurs afin de mettre le programme sur pieds.

Tout circule d'une façon ou d'une autre.

J. R. L.

Rendez-vous toutes au quatrième congrès diocésain de la L.F.C.

Nous annonçions la semaine dernière en première page le 4e congrès diocésain de la Ligue des Femmes Catholiques, qui aura lieu cette année au Collège de St-Boniface, le samedi 3 juin. Ce congrès, qui développera le thème si actuel "Les unes, les autres", permettra aussi aux membres de la Ligue de mieux se renseigner sur les multiples activités au cours de l'année de leur comité diocésain et de chacune des nombreuses sections paroissiales. Au cours du banquet à 6 h. 30, l'hon. juge Alfred Monnin parlera de "L'Institut Vanier de la Famille".

Pour donner un avant-goût de ce congrès où l'accent sera mis sur la fierté d'être membre d'un mouvement si dynamique, rien de mieux que la lecture de cette "lettre au rédacteur" où est mise en évidence une heureuse et récente initiative de la Ligue. Car les dames savent bien faire les choses, susciter des collaboratrices, et réussir ce qu'elles entreprennent... par exemple leur Projet du Centenaire.

• • •

Monsieur le Rédacteur,

Puis-je par l'entremise de votre journal féliciter et remercier chaleureusement la Ligue des Femmes Catholiques, section paroissiale d'Isle-de-Chênes, pour le magnifique rendement du projet du centenaire "Echos du passé", pantomime de neuf scènes intitulée "La Broderie de la Vie Familiale", oeuvre de Mme Louise Morin.

La séance se déroula le dimanche 28 mai en la salle paroissiale qui était comble sans précédent. Les mises en scène avec décors et costumes anciens surent tenir l'attention de l'auditoire en tout temps. Tous grands et petits jouirent des belles étapes de la vie de famille d'autrefois, passant par l'âge de préparation au mariage jusqu'à l'âge de la vieillesse. On a su intercaler des propos pleins d'humour, ainsi que mettre en relief plusieurs belles coutumes du passé. Le tout fut présenté avec brio et savoir-faire.

Tous les acteurs de la paroisse méritent des éloges sans fin. Les scènes et entre-scènes entrelacées de danses carrées avec "calleur" et violoneux, chants, solo et duo de piano, accordéon, violon, guitare, gigueur, danseuse et boîte à chansons furent chaudement applaudies.

Un bravo aux élèves de l'école qui, sous la direction des religieuses, ont dramatisé avec goût "La Feuille d'Erable" de Larrieu. Ce fut un heureux choix en cette année jubilaire du Canada. Aussi bravo à la chorale paroissiale, tous hommes et jeunes garçons, sous l'habile direction de M. Louis Molin, qui fit honneur à la paroisse.

A la fin du concert, M. l'abbé M. Dacquay, curé, remercia tous ceux et celles qui avaient collaboré à rendre la séance si agréable et se dit heureux de constater tellement de beaux talents dans sa paroisse. Il remercia en particulier les invités spéciaux venus du Conseil diocésain de la Ligue et aussi M. et Mme Victor Morin qui donnent généreusement de leurs talents tout en dirigeant la pièce, car ici c'était la troisième représentation du projet.

En terminant cette lettre, un gros merci à Mme Armelle Molin, responsable locale de la présentation du projet, à Mme F. Haddock, présidente de la Ligue d'Isle-de-Chênes, qui souhaita la bienvenue au début du concert, et à Mme Robert Trudel, habile et charmante commentatrice de la pièce.

Bien vôtre,

Mlle H. Blais, présidente
du comité centenaire de
la L.F.C., conseil diocésain.

J'ai vu dans ma vie plus d'affaires perdues par la finesse que par l'imprudence; je contemple sur le grand théâtre du monde, ou sur le théâtre de la société, ces grands héros de la dissimulation: en vérité, je ne voudrais pas de leur succès, pas plus que de leur moralité. Je fais consister la prudence ou ma prudence bien moins dans l'art de cacher ses pensées que dans celui de nettoyer son coeur, de manière à n'y laisser aucun sentiment qui puisse perdre à s'y montrer. — J. de Maistre



Nouvelles franco-manitobaines

Bien que situé à quelque 200 milles de Winnipeg, les Franco-Manitobains de la région de Ste-Rose-du-Lac ne sont pas, pour autant, indifférents à nos problèmes. Lors d'une réunion à Ste-Rose, la semaine dernière, nous avons pu constater qu'ils étaient prêts, si on leur en donnait la chance, à discuter leurs problèmes et à essayer de trouver les solutions qui s'imposaient.

Si nous pouvions trouver le même enthousiasme parmi les Franco-Manitobains de St-Boniface, il est certain que bien des choses iraient mieux.

Bien que les apparences ne nous le montrent pas, nous, Franco-Manitobains, avons besoin d'engager au plus tôt le dialogue si nous voulons continuer à faire partie de la vie canadienne-française.

"Panorama 67"

Samedi dernier, au Playhouse, près d'un millier de Franco-Manitobains sont venus se détendre avec les jeunes artistes amateurs des Jeunesses Franco-Manitobaines. Il est très intéressant de noter, ici, que pour les nombreux adultes présents dans la salle ce fut une révélation. La jeunesse que l'on qualifie, un peu trop rapidement de réactionnaire, nous a démontré qu'elle avait bien les deux pieds sur terre, et qu'elle était capable de monter un spectacle de divertissements, sur lequel bien des adultes devraient prendre modèle. Il est malheureux toutefois de constater que peu de nos Franco-Manitobains, et certainement la masse des éternels mécontents n'étaient pas présents.

Remercions les J.F.M. d'avoir monté ce spectacle et encourageons-les à continuer sur ce chemin.

Lors de la remise des diplômes, à quelque 42 Franco-Manitobains, qui ont suivi le cours de "Culture Humaine", il est très intéressant de constater que ces personnes, l'ayant avoué elles-mêmes, étaient absolument enthousiasmées de pouvoir exprimer leurs pensées, leurs actions et surtout d'avoir vaincu leurs complexes d'infériorité qui les empêchaient de s'intéresser à la vie franco-manitobaine.

Si le Québec, quelquefois, nous a envoyé des éléments que nous ne désirions pas, je crois que là le Québec a participé d'une façon positive à aider les Franco-Manitobains.

Calendrier des activités

Les 9 et 10 juin, le Cercle Molière présentera une pièce de Georges Feydeau "Chat en poche", à 8 h. 30, à l'Académie St-Joseph. Cordiale invitation à tous.

Assurance-vie Desjardins

L'A.E.C.F.M. se joint à M. Louis Lemoing, propagandiste, pour souhaiter un bon et joyeux anniversaire aux personnes suivantes: M. Aurèle Hébert, Somerset, 10 juin; la Rév. Sr Eliane Boulet, 210, rue Kenny, St-Boniface, 11 juin; M. Olivier Lafond, St-Jean-Baptiste, 15 juin; M. Maurice Therrien, Lorette, 15 juin.

A la semaine prochaine!

La Rév. Sr Hélène Desrosiers, Soeur Grise de Montréal, fille de M. et Mme Auguste Desrosiers, actuellement résidant à St-Norbert, fut l'heureuse gagnante de la médaille d'or de l'Université et de celle du Gouverneur général. La première est offerte à l'élève le plus méritant de la Faculté des Arts, section Philosophie Latine, à l'Université de Manitoba. Soeur Desrosiers vient de recevoir son degré de Bachelière ès Arts du Collège de St-Boniface avec un majeur en Français et un mineur en Philosophie. Elle poursuivra ses études en Education dès cet été à l'Université de Manitoba. En septembre prochain elle enseignera à l'école secondaire de La Broquerie.

Avis d'assemblée

Une assemblée générale de l'Association des Conservateurs-Progressistes de la Circoncription fédérale de St-Boniface se tiendra le 8 juin 1967, à 8 h. p.m., au Y.M.C.A. de St-Vital, 35, avenue Fermor ouest.

Le but de cette assemblée est d'élire des délégués et substituts pour le congrès de "leadership" national qui aura lieu à Toronto, Ontario, du 6 au 9 septembre 1967.

Mme Joan Campbell,
Secrétaire,
Association Conservatrice-Progressiste,
Circonscription fédérale de St-Boniface.



Cette photo montre la foule des représentants de la presse, de la radio, de la télévision et du cinéma qui ont répondu le 6 mai dernier à l'invitation de S. S. Paul VI à l'occasion de la première journée mondiale des moyens de communication sociale. On a fait beaucoup de cas ensuite de la présence de Gina Lollobrigida, Claudia Cardinale, etc., mais il est à espérer qu'on accordera aussi beaucoup d'attention studieuse au contenu du message que le Pape a alors communiqué à tous ces responsables du monde des communications.

Chronique de CBWFT

Médecine d'aujourd'hui, ce jeudi 1er juin, à 11 h., il y aura confrontation anatomo-clinique. Les participants seront deux médecins réputés: les docteurs Carlton Auger et Maurice Verdy.

Le docteur Auger est professeur titulaire de pathologie à la faculté de médecine de l'université Laval; il est d'ailleurs sorti de cette institution en 1938. Le docteur Auger, qui s'est également spécialisé en bactériologie, est présentement médecin consultant dans trois hôpitaux de la Vieille Capitale: l'Hôpital-Dieu, l'hôpital Saint-François-d'Assise et l'hôpital Sainte-Foy.

Quant au docteur Verdy, il a obtenu son diplôme de médecine à l'Université de Montréal, en 1956. Il s'est spécialisé en médecine interne et est attaché à l'Hôtel-Dieu de Montréal.

Cette émission sera animée par le docteur Pierre Nadeau, qui est également un diplômé de l'Université de Montréal (1954). Le docteur Nadeau s'est spécialisé en médecine interne et dans les traitements des maladies pulmonaires. Ajoutons qu'il fait partie du personnel enseignant de l'Hôtel-Dieu de Montréal.

Médecine d'aujourd'hui vous revient le premier jeudi de chaque mois, à la télévision de Radio-Canada.

Concours d'"Atôme et galaxies"

Entre le 24 janvier et le 31 mars 1967, 48 constructeurs d'aéronefs en herbe se sont affairés à la conception et à la fabrication d'autant de modèles inédits qui devaient être soumis à un concours spécial de maquettes d'avions de l'an 2000, lancé par les réalisateurs de la série **Atôme et galaxies.**

Le jury était composé de MM. Claude Caron, directeur des émissions pour la jeunesse à Radio-Canada; Charles Vrana, ingénieur des projets avancés à la compagnie United Aircraft; Lionel Bernier, administrateur au bureau d'études de Canadair; André-Zavier Pirson, représentant de la Belgique à l'OACI, et Raymond Charette, animateur d'**Atôme et galaxies.**

Les jurés n'avaient pas à juger et à comparer entre elles que des maquettes. Les organisateurs du concours d'**Atôme et galaxies** avaient exigé que les participants joignent à leur envoi un plan détaillé de l'avion qu'ils avaient conçu. De telle sorte que ce qui aurait pu s'avérer un jeu au départ devenait un travail très sérieux. On en a eu la preuve en examinant les plans soumis par les jeunes concurrents. Certains de ces travaux ont une allure vraiment professionnelle, même aux yeux de spécialistes comme les membres du jury.

Ceux-ci ont retenu les noms de 11 concurrents qu'ils ont classés parmi les finalistes. Ces 11 garçons, dont l'âge varie entre 15 et 20 ans, ont été soumis à un examen oral sérieux lors d'une séance spéciale. Les deux candidats qui ont obtenu le plus grand nombre de points sur l'ensemble de l'examen ont remporté le grand prix: un voyage de dix jours en France dont le centre d'intérêt sera, outre une visite de Paris, un séjour à Toulouse où un contingent d'ingénieurs et de spécialistes de la compagnie Sud Aviation travaille à la réalisation du projet Concorde.

Les deux vainqueurs du concours de maquettes d'avions de l'an 2000, qu'on verra à l'émission **Atôme et galaxies** du vendredi 2 juin, à 7 h. 30 du soir, sont Jacques Brault, 15 ans, et Pierre Gravel, 17 ans, tous deux de Montréal.

Une émission sera télévisée à travers le monde entier

MONTREAL — La première émission télévisée à travers le monde entier le sera le 25 juin prochain et sera retransmise des 42 stations différentes des 19 pays participants, vient d'annoncer Radio-Canada.

Le programme, intitulé "Notre monde" (Our World), durera deux heures et sera communiqué et retransmis instantanément par le truchement de quatre satellites — trois américains et un russe — à quelque 500,000,000 de téléspectateurs aux quatre coins du globe.

Le Centre International de radiodiffusion de l'Expo a annoncé que le projet coûtera $2,250,000. Les frais seront partagés entre les pays participants. La British Broadcasting Corp. dirigera la télédiffusion de son studio de Londres.

Le programme débutera par une séquence d'images montrant cinq bébés vivant dans des pays très éloignés les uns des autres et il traitera des sujets qui intéressent acuellement l'homme.

Les responsables de ce programme ont expliqué qu'on montrera d'abord ce que font les gens à travers le monde au moment même de la télédiffusion internationale. Puis, on expliquera ce que la science tente actuellement pour soulager la faim sur la terre.

On exposera ensuite les problèmes de l'explosion démographique dans le monde et les solutions proposées. L'aspiration à la perfection physique et à la perfection artistique sera également mise en valeur.

A la fin du programme on traitera du monde spatial et des voyages interspatiaux.

Le directeur des services de télévision de la BBC de Londres, Aubrey Singer, 40 ans, a comparé cet immense projet de communication internationale au développement du chemin de fer en Amérique du Nord. "Les chemins de fer ont uni une nation. A notre époque, il se pourrait que la télévision aide à réunir toutes les nations. Nous continuons les premières transmissions de satellites réalisées avec beaucoup de succès. L'enthousiasme que nous avons partout rencontré dans les discussions préparatoires à ce projet a été vraiment extraordinaire. Cela nous a permis de réaliser que la télévision peut faire des miracles en aidant les peuples à mieux se comprendre et à réaliser qu'ils sont voisins et frères."

Le programme sera présenté en direct dans 30 pays et sera fourni sur ruban audio-visuel aux autres pays qui en feront la demande.

Au poste CBWFT

JEUDI 1er JUIN
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino (Couleur)
5.00—La Boite à Surprise
5.30—Bidule de Tarmacadam
6.00—Le Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Jeunesse oblige
7.22—Sept au trois
7.30—L'Extravagante Lucie (C)
8.00—Sauve qui peut (Couleur)
9.00—Age tendre
10.00—Les Couche-tard (Couleur)
10.30—Canada Express (Couleur)
11.00—Médecine d'aujourd'hui
11.30—Cinéma: "Lady Godiva", film de Jean Canelle, avec Estella Blain et Arlette Gilbert. Pour sauver l'Angleterre, Lady Godiva prend au sérieux le défi de son coléreux mari. Elle parcourt les rues de la ville, nue sur son cheval blanc.

VENDREDI 2 JUIN
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino (Couleur)
5.00—La Boite à Surprise
5.30—Roquet, belles oreilles (C)
6.00—Le Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Jeunesse oblige
7.22—Sept au trois
7.30—Atôme et galaxies (Couleur)
8.00—Du côté de Québec
8.30—Cinéma international: "Frontières de la vie"
9.45—Allons à l'Expo (Couleur)
10.15—Votre choix
10.45—Affaires de l'Etat
11.00—Cinéma: "Association criminelle": E.-U. 1964. Drame policier de J. Lewis avec Cornel Wilde et Richard Conte. Un policier est chargé d'anéantir un réseau de criminels. Réalisation vigoureuse. Scénario compliqué. Bons interprètes. Réalisme brutal. Cynisme. Adultes, des réserves.

SAMEDI 3 JUIN
3.30—Images en tête
4.00—Grangallo et Petitro
4.30—Tour de terre
5.00—Pépinot
5.30—Viens voir
6.00—Le Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Les Joyeux Naufragés (C)
7.30—Le Courrier du désert
8.00—Visite à l'Expo (Couleur)
9.00—Minute papillon
9.30—Les Fables de La Fontaine
10.00—Les Couche-tard (Couleur)
10.30—Leçons d'amour conjugal
11.00—Cinéma: "La neige était sale". Drame de conscience de Luis Saslavsky, avec Daniel Gélin et Valentine Tessier. Un garçon a grandi sans connaître la tendre quiétude des foyers heureux. Sa mère établit sa fortune sur le vice et la corruption. Adultes, des réserves.

DIMANCHE 4 JUIN
3.30—Du sport et des hommes (C) — Rugby
4.30—Les Travaux et les jours
5.00—Il y a un siècle, il y a un jour
5.30—L'heure des quilles
6.30—Terre des autres hommes (C)
7.00—Walt Disney présente (C)
8.00—Les Beaux Dimanches (C)
10.00—Conférence de presse
10.30—Dernier matin
11.00—D'hier à demain

LUNDI 5 JUIN
4.00—Canadiana (Couleur)
4.30—Bobino (Couleur)
5.00—La Boite à Surprise
5.30—Dessins animés (Couleur)
6.00—Le Téléjournal
6.15—Langue vivante
6.30—Cent millions de jeunes
7.00—Jeunesse oblige
7.22—Sept au trois
7.30—Adèle (Couleur)
8.00—Les Belles Histoires des Pays d'en-haut (Couleur)
8.30—Les Envahisseurs (Couleur)
9.30—Les Saintes Chéries
10.00—Dossiers "Anatomie de l'information"
11.00—Cinéma: "Virginité". Film de Leonardo de Mitri, avec Eleonora Rossi-Drago et Leonardo Cortese. Une jeune provinciale se rend à Rome pour participer à un concours de beauté. La jeune fille devient mêlée à un réseau de traite des blanches.

MARDI 6 JUIN
4.00—Canadiana (Couleur)
4.30—Bobino (Couleur)
5.00—La Boite à Surprise
5.30—Les Enfants de l'archipel (C)
6.00—Le Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Jeunesse oblige
7.22—Sept au trois
7.30—Match sur roulettes
8.00—Sincèrement, Fernand Gignac
8.30—A communiquer
9.00—Les Cailloux
9.30—Moi et l'autre (Couleur)
10.00—Le Bonheur des autres (C)
10.30—Caméra 67
11.00—Ciné-club: "Paris vu par..." Film à sketches de Jean Douchet, Jean Rouch, Daniel Pollet, Eric Rohmer, Jean-Luc Godard et Claude Chabrol, avec Micheline Dax, Claude Melki, Barbara Wilkind, Jean-F. Chappey, J.-P. Andreani et Stephan Audran.

MERCREDI 7 JUIN
4.00—Canadiana (Couleur)
4.30—Bobino (Couleur)
5.00—La Boite à Surprise
5.30—L'Ane culotté
6.00—Le Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Jeunesse oblige
7.22—Sept au trois
7.30—Le Corsaire de la reine
8.00—Septième-Nord (Couleur)
8.30—Cinéma du mercredi: "125, rue Montmartre" (C)
10.00—Tirez au clair
11.00—Cinéma: "Le Quarante et unième". Drame psychologique de Gregori Tchoukhrai, avec Oleg Strigenov, Isolda Isvitskaia et Nicolai Krioutchev. Une vingtaine de soldats Rouges sont contraints de chercher refuge dans le désert de Karakoun. Presque sans eau et sans vivres, ils sont attaqués par les Cosaques.

Journée Scoute à l'occasion du centenaire

Le centenaire sera fêté d'une façon unique par les Scouts, à St-Boniface. Les Scouts Catholiques du Canada, secteur français, et la "Boy Scouts of Canada", "Taché District Council", participeront à une Journée d'olympique, le dimanche 11 juin, dans le Parc Provencher.

Ce projet fut initié par le secteur français de St-Boniface et accepté par leur comité exécutif diocésain. La Commission centenaire de la ville de St-Boniface subventionna le projet et le Conseil de la ville de St-Boniface proclama le 11 juin, Journée Scoute.

Nous anticipons la participation de 800 Louveteaux et Scouts à cette Journée athlétique. Tous les parents et amis des Scouts sont cordialement invités à nous visiter durant les activités.

Scoutement vôtre,
R.-H. Comeault,
Scouts Catholiques du Canada,
Secteur français,
St-Boniface, Man.

Les scouts à l'Expo

Les jeunes scouts de l'Expo ont accumulé en moins d'un mois quelque 3,000 heures de "bonnes actions", si l'on ose estimer en ces termes la quantité de menus services qu'ils rendent courtoisement, et gratuitement il va sans dire, aux visiteurs de l'Exposition.

En six mois, environ 4,000 scouts auront travaillé à l'Expo. Il y possèdent leur petit pavillon, d'où ils se déploient dans les îles à la moindre requête. Leur tâche la plus difficile jusqu'à ce jour: retrouver une fillette aveugle. Tous portent le gilet rouge à foulard bleu.

Dans leur pavillon ils font la cuisine. Ils sont les seuls autorisés à faire le feu en plein air, ce qu'ils évitent s'il vente.

Jusqu'à l'été et à l'automne, les scouts viendront presque tous de la région de Montréal. Dès la fermeture des classes, il en viendra de toutes les provinces, et même des Etats-Unis. Ils bivouaqueront à Ville d'Anjou, dans un grand camp aménagé pour eux, capable d'accueillir 1,000 des leurs.

C'est le 28 juillet, à la Place des Nations, qu'ils hisseront officiellement leur fanion. Ce sera la journée mondiale des scouts à l'Expo.

Camp Notre-Dame

Cette année, le Camp Notre-Dame est tout à fait renouvelé. L'optique formation remplace l'optique loisir et permet, par l'utilisation de méthodes pédagogiques modernes, le développement physique, psychologique et social de l'enfant. Les organisateurs du camp envisagent une formation de chef dans une atmosphère de loisir, à la plage Albert. Il est important d'amuser les jeunes, mais il est encore plus important de les former, de les préparer pour l'avenir.

Notre jeunesse nous surprend souvent par sa maturité et le bon parti qu'elle prend de son éducation. Pour une jeunesse éveillée par de nouvelles choses, il faut un nouveau camp. Le camp saura faire ressortir les talents de vos enfants et pour les arts et pour le "leadership".

Au camp, il y aura une équipe de garçons et une de filles entraînés pour ce genre de travail. Le programme sera en fonction des objectifs proposés plus haut. En cas de besoin, les enfants seront sous les soins d'une garde-malade compétente.

Le camp est ouvert aux élèves de 7 à 15 ans. Les dates sont, pour les garçons, du lundi 10 juillet au dimanche 16 juillet et, pour les filles, du lundi 17 juillet au dimanche 23 juillet. Le coût du camp est de $20.00 pour les 7 jours. La durée de 7 jours remplace celle de 10 jours pour rendre le camp moins dispendieux et aussi pour que les enfants en bénéficient plus. Si pour des raisons financières, on voit l'impossibilité d'envoyer un enfant au camp, certains arrangements seraient possibles par des bourses ou d'autres moyens du genre. Pour plus de renseignements, adressez-vous à: Julie Guilbault (247-2379), 466, rue Aulneau.

Les formules de demande seront disponibles dans les écoles sous peu.

Le Comité du
Camp Notre-Dame

Avis aux abonnés
Tarif des Abonnements
à
La Liberté et le Patriote
CANADA: $4.00 par année
A l'étranger: $5.00 par année

L'amour de la vérité, la soif de la vérité, la ferme résolution de la garder fidèlement, voilà la base de l'éducation et de la dignité humaines.

V. Channing

Ecoles Maternelles Publiques

Récemment, la Commission Scolaire de St-Boniface, désireuse de subvenir aux besoins éducationnels de tous les enfants de la Division, autorisait son administration à entrer en pourparlers en vue d'obtenir les facilités et l'espace nécessaire pour établir des écoles maternelles publiques.

Pour ce qui est du secteur nord de la Division et de Southdale, on n'envisage aucune difficulté et les élèves seront logés dans les écoles élémentaires. Cependant, pour le Parc Windsor, la Commission devra, par nécessité, louer des salles d'églises en vue de réaliser son projet dès septembre 1967. Entretemps, les commissaires sont à étudier les mesures nécessaires à prendre pour que, dans un avenir très rapproché, ils puissent assurer l'établissement de salles d'enseignement permanentes.

La Commission est consciente du fait que cet arrangement, quand bien même temporaire, pourrait causer des inconvénients à plusieurs. On prévoit que certains enfants auront à parcourir une distance plus longue que normale. Cependant, la Commission espère que ceux qui portent intérêt aux écoles maternelles accepteront ces inconvénients avec bonne volonté.

Les écoles maternelles publiques seront ouvertes à tous les enfants qui naquirent en 1962. Il faut cependant ajouter que l'assistance à ces écoles n'est pas obligatoire. Donc les parents se réservent le choix de permettre à leurs enfants de demeurer à la maison ou même d'assister à des écoles maternelles privées.

L'inscription se fera les 5, 6 et 7 juin 1967 aux écoles élémentaires de la Division. Les parents sont priés d'apporter le certificat de naissance de leur enfant.

La Commission Scolaire
de St-Boniface no 4

Tous vont ou iront à Montréal, donc à l'Expo. Pourquoi ne pas profiter de l'occasion, en ce 325e anniversaire de fondation de la métropole, pour redécouvrir certaines de ses richesses artistiques, historiques et religieuses. Par exemple rendez-vous rue St-Paul, à côté du Marché Bonsecours, où se trouve la petite église actuelle qui s'élève sur les fondations de la première chapelle bâtie par Marguerite Bourgeoys et les colons de Ville-Marie. A voir, l'exposition permanente d'une soixantaine de maquettes représentant la vie de Mère Bourgeoys et ses principales oeuvres: décor authentique, figurines étonnantes de naturel, riches étoffes, vives couleurs. (Photo A. Landry, Montréal)

La vie au Petit Séminaire

Thé annuel

Pour compléter notre dernière chronique, nous sommes heureux de vous informer que les profits de notre vente de billets furent de $1,640.00, plus notre thé $331.65. Les recettes globales de notre thé furent donc de $1,971.65. Un nouveau grand merci à tous!

"L'Ile au trésor"

Le 12 mai dernier, nos élèves de Versification avec leurs confrères du Collège, présentèrent une magnifique pièce intitulée "l'Ile au trésor". Ce fut un véritable succès. Nos félécitations!

"La marche des millions"

Le 13 mai dernier, plusieurs de nos étudiants participèrent à la grande marche des millions. Il nous fait plaisir de vous faire connaître les résultats. Claude Martin et Pierre Lemoine se classèrent ex aequo, 13e. Ils parcoururent les 35 milles en 8 heures. Denis Rémillard et Denis Fillion 35 milles — 10 heures. Raymond Théberge 35 milles — 10 h. 30. Normand Parent 35 milles — 12 heures. Jean-Louis Guay 27 milles. Mérille Kirouac et Marc Rémillard 21 milles. Raymond Bérard et Robert Tétreault 15 milles. Carl Schimnoski 12 milles.

"Mon petit tonton"

Le 17 mai, c'était à nos étudiants de Méthode de nous faire connaître leurs talents: M. Arpin, P. Audette, D. Boulet, R. Chaput, P. Collette, L. Désorcy, G. Masse. Ils présentèrent une bouffonnerie: "Mon petit tonton". Au dire des spectateurs ce fut un véritable succès. Cette meme pièce sera de nouveau présentée lors de notre soirée de fin d'année le samedi 10 juin prochain. Vous êtes tous invités à cette soirée.

Jeux panaméricains

Les étudiants du Collège, du Juniorat et de notre maison se lancèrent dans de vives compétitions lors du grand événement "piste et pelouse", le 24 mai dernier. Bien que les nôtres ne se classèrent pas les premiers en tout, ce fut quand même une belle réussite, grâce à la belle collaboration des trois institutions.

Voyage à l'Expo '67

En vue de nous bien préparer pour notre voyage prochain à l'Expo, différents comités ont été formés. Comité des lieux de visites: Henri Dupont, Gérald Choiselat, Maurice Arpin et l'abbé F. Desjardins. Comité du campement et nécessaire de voyage: Guy Fagnan, Paul Collette, Roland Chaput et l'abbé R. Campeau. Comité des loisirs et de la vie religieuse: David Dandenau, Charles Roy, Louis Désorcy et l'abbé R. Campeau. Comité des finances: Donald Foidart, Gilles Lesage, Emile Huberdeau et l'abbé R. Roy.

le CHRONIQUEUR
R. L.



Le docteur R. J. Stanners, optométriste de St-Boniface, a été réélu, le 17 mai, président du Children's Aid Society pour la région de l'est du Manitoba.



Deux éminents citoyens de St-Boniface et de St-Vital ont été honorés par "Lance Publishing Co. Ltd." le jeudi soir 25 mai au Dakota Village Motor Hotel: M. Maurice Prud'homme, greffier de la ville de St-Boniface depuis 1947, et le Dr D. W. Penner, pathologiste en chef de l'hôpital général de Winnipeg et membre de la commission scolaire de St-Vital depuis 1951. Les maires Joseph-P. Guay, de St-Boniface, et Jack Hardy, de St-Vital, étaient présents à la cérémonie.

M. Prud'homme a toujours joué un rôle actif au sein de la communauté franco-manitobaine, particulièrement au sein des associations culturelles, historiques, musicales et dramatiques. Organiste de la basilique depuis 1913, il travaille à l'hôtel de ville depuis son arrivée au bureau du greffier en 1937. Il fut nommé responsable de ce bureau en 1947.

Le Dr Penner, pathologiste de renommée internationale, est le secrétaire-trésorier de l'Association Canadienne de Pathologie et trésorier de l'Association Internationale de Pathologie. Elu membre de la commission scolaire de St-Vital en 1954, il fut plusieurs fois président de cette commission et aussi de son comité de liaison auprès des professeurs. C'est sa fille, Marcia (ci-dessus avec M. Prud'homme), qui reçut le diplôme d'honneur au nom de son père. (Photo Winnipeg Free Press)

Sts-Martyrs-Canadiens

Baptême

Gina-Lucienne-Marie, fille de M. et Mme Claude Dumaine.

Mariages

Félicitations et meilleurs souhaits à M. Denis Robert, fils de M. et Mme Joseph Robert, de cette paroisse, dont le mariage à Mlle Lucille Bourrier eut lieu le 20 mai à la basilique. A leur retour d'un voyage de noces à Victoria, C.-B., les nouveaux époux résideront à St-Boniface.

Félicitations aussi à Mlle Mona Grouette, fille de M. et Mme Léon Grouette, dont le mariage à M. Yvon Delorme eut lieu le 27 mai à l'église des Sts-Martyrs-Canadiens. Les nouveaux époux sont partis en voyage de noces à Banff, et à leur retour, ils résideront à St-Boniface.

Çà et là

Félicitations à M. Robert St-Hilaire, fils de M. et Mme Noël St-Hilaire et élève de 7e année, qui s'est mérité un voyage à Ottawa où il participera au Pageant de la Jeunesse.

Merci aux membres du Club Béliveau qui se sont dérangés pour aider au nettoyage des alentours du presbytère et de l'église le lundi 22 mai.

Il y aura retraite fermée pour les dames à la Villa Maria, les 16, 17 et 18 juin.

N'oubliez pas de vous procurer des billets pour le banquet du congrès de la Ligue des Femmes Catholiques qui aura lieu le samedi 3 juin. Le banquet sera servi au gymnase du Collège de St-Boniface, et les billets sont en vente chez Mme Jos. Saurette: 253-5827.

Décès

MARC LATREILLE

Dans la nuit du 23 mai dernier est décédé Marc Latreille, âgé de 13 ans, fils d'Armand Latreille et d'Annette Mousseau, frère de Marcel et de Rose-Marie.

Le défunt laisse aussi dans le deuil ses grands-mères, Mmes Fabiola Mousseau et Norbert Bourbonnière, de St-Boniface; ses oncles, MM. Paul, Georges et Lucien Mousseau, de St-Boniface, et Maurice Mousseau, d'Elmwood; ses tantes, Mmes Maurice Labelle, de St-Boniface, Roland LaFlèche, de Cleveland, Ohio, Fred Weiffering, de St-Vital, et la Rév. Sr Armande Latreille, s.g.m., de Gravelbourg, Sask.

La messe des Anges fut célébrée par le R. P. Norman Pagé en l'église de la Nativité de Notre-Seigneur, Riverview Park, Ottawa, Ont. L'inhumation eut lieu au cimetière Notre-Dame d'Ottawa.

Nouvelles scolaires

La Seine

M. le docteur P. Doyle, président de la commission de la division Seine, a présenté un rapport important mardi matin 30 mai au comité de construction d'écoles du ministère de l'Instruction publique, aux édifices du parlement de Winnipeg. Il était accompagné d'autres membres de la commission, ainsi que de MM. S. Toms, inspecteur, Georges Guilbault, surintendant qui entrera en fonction le 1er août prochain, et Stanislas Bisson, secrétaire.

Ce mémoire de 19 pages complétées de 11 tableaux explicatifs comporte trop de matière pour être résumé en quelques lignes. Aussi nous préférons remettre à la semaine prochaine la publication de son contenu.

A noter pour le moment que le secrétariat de la Division reste toujours à Ste-Anne-des-Chênes, mais que bientôt le bureau du personnel d'administration sera logé à St-Norbert.

La Montagne

Samedi dernier eut lieu à Notre-Dame-de-Lourdes le banquet-rencontre de la Division, sous la présidence de M. Raynald Labossière, de St-Léon, nouveau président de la commission scolaire. Les commissaires recevaient à cette occasion tout les professeurs et employés de la Division. On nous promet un rapport détaillé pour la semaine prochaine.

La Rouge

Aux dernièrese nouvelles, nous apprenons que la commission scolaire de la Division, sous la présidence du docteur Joseph Boucher, de St-Jean-Baptiste, est en pleine activité. Un rapport pourra être publié bientôt pour mettre la population au courant des derniers événements et des plus récentes décisions.

St-Boniface

On peut lire ailleurs dans ce journal la liste de nominations dans cette Division urbaine. Il s'agit d'un nouveau principal et de six nouveaux vice-principaux.

Petite Note

Mme Eugène Lemoine, de Campbellton, N.-B., a assisté aux fêtes du centenaire du couvent de Carleton Qué., qui ont eu lieu les 6, 7 et 8 mai. Mme Lemoine y avait résidé durant les années 1920 et 1921.

Les gérants des Caisses ont étudié à Lourdes

Le 18 mai dernier, des responsables des Caisses populaires de la Montagne, ainsi que quelques gérants de la ville, se rencontraient à Notre-Dame-de-Lourdes pour la répétition du cours d'étude sur "l'Assurance des Caisses Populaires". Animé par M. Ray Pilon, représentant de la Co-operative Insurances Services Ltd., cette soirée fut profitable à tous. M. Léon Brunel, président de la Caisse populaire de Lourdes, présidait cette assemblée. Nous remercions les autorités du village qui nous ont offert l'usage de la salle municipale pour cette rencontre, ainsi que le gérant de la Caisse populaire de l'endroit, dont la collaboration rendit possible ce septième et dernier cercle d'étude de la saison 1966-67.

Réunion spéciale de l'exécutif

Jeudi dernier, vos directeurs se rencontraient pour mettre une dernière main à l'organisation de la troisième assemblée annuelle de votre Association. Des encouragements nous viennent d'un peu partout. Quand des responsables de Caisses populaires, parlant des soirées d'études, nous disent: "Vraiment, nous avons appris bien des choses dans ces rencontres mensuelles", vos directeurs ont la satisfaction de voir qu'ils n'ont pas perdu leur temps, et ils remercient les animateurs et les participants qui rendirent ces succès possibles.

Au programme du 8 juin, tel qu'entendu, vous aurez l'occasion d'étudier et d'adopter l'ébauche d'une constitution pour la bonne marche de votre Association. Cette année, vos directeurs sont tous sortant de charge. Pour bien terminer leur mandat, ils sont heureux de vous annoncer le nom du conférencier pour le prochain banquet. Il s'agit de Me Rhéal Teffaine que nous connaissons tous, pour sa participation à nos soirées d'études.

Donc, tel que par le passé nous vous promettons une réunion intéressante. Cette assemblée annuelle aura lieu au Dakota Village Motor Hotel, 1105, chemin Ste-Marie, à St-Vital, le jeudi soir 8 juin. Le banquet commencera à 6 h. 30. Pour réservations, voyez le gérant de votre Caisse populaire le plus tôt possible. Tous sont les bienvenus.

Le secrétaire

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. No 2	—	91.4	91.4	91.4	91.4
C.W. No 3	—	88.4	88.4	88.4	88.4
Fourrage No 1	—	87.4	87.4	87.4	87.4
Fourrage No 2	—	84.4	84.4	84.4	84.4
Fourrage No 3	—	81.4	81.4	81.4	81.4
ORGE —					
C.W. No 2 6 rangs	—	134.6	134.6	134.6	134.6
C.W. No 3 6 rangs	—	132.6	132.6	132.6	132.6
Fourrage No 1	—	124.2	124.2	124.2	124.2
Fourrage No 2	—	123.2	123.2	123.2	122.6
Fourrage No 3	—	120.2	120.2	120.2	119.6
SEIGLE —					
C.W. No 2	—	144⅝	142.6	141	138.4
C.W. No 3	—	139⅜	137.6	136	133.4
C.W. 2 rej.	—	138⅜	136.6	135	132.4
C.W. No 4	—	116⅞	115⅞	114⅞	115
Ergot	—	110⅞	109⅞	108⅞	108
Sur voie net	—	136⅞	135⅞	134⅞	135

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
COLZA —					
Mai	—	272.4			
Juillet	—	273.4	273⅜	271⅞	271⅝
Novembre	—	270.6	269.4	267⅞	267⅝
Janvier	—	270⅛	269⅝	267.6	267.4
AVOINE —					
Mai	—	91	91	91	91
Juillet	—	90.6	90⅛	90⅛	91
Octobre	—	91⅛	91⅝	91.6	91⅛
Décembre	—	89.6	89.6	90	90
ORGE —					
Mai	—	128.2	128.2	128.2	128.2
Juillet	—	127.6	127.6	127.6	127.6
Octobre	—	127⅞	127⅞	127⅞	128
Décembre	—	126⅜	126⅜	126⅜	126.6
LIN —					
Mai	—	299.6	296	295⅝	296
Juillet	—	302⅝	300⅛	298⅝	298⅞
Octobre	—	308⅞	307.2	304.6	305.2
Décembre	—	307.2	306	303.2	303.4
SEIGLE —					
Mai	—	144⅝	142.6	141	138.4
Juillet	—	134⅛	133⅞	132⅞	133
Octobre	—	136.6	136	134⅞	134⅞
Décembre	—	136.6	136⅝	135.4	136

(Pour la semaine du 22 au 26 mai 1967)

Célébration du cinquantenaire de la promulgation du code de droit canon

CITE DU VATICAN — Une manifestation solennelle se déroula le 27 mai à l'auditorium Pie-XII, pour célébrer le 50e anniversaire de la promulgation du code de Droit canon, sous le pontificat de Benoît XV. L'orateur officiel fut le professeur Stephen Kuttner, de l'université Yale, aux Etats-Unis.

Mgr Pericle Felici, pro-président de la Commission pontificale pour la revision du code de droit canon, décidée par Jean XXIII, en annonçant cette manifestation, avait fourni au cours d'une conférence de presse, quelques indications sur le travail de cet organisme.

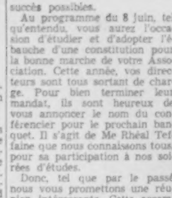
La Commission travaille dans un esprit concret et réaliste, en vue de donner à l'Eglise un code qui ,tout en s'inspirant des directives du concile, corresponde aux exigences de notre époque. Les questions à étudier ont été divisées en 10 groupes se rapportant notamment au droit matrimonial, aux biens temporels de l'Eglise, au droit pénal — outre les normes générales du code — aux clercs, aux religieux et aux laïques.

Onze groupes de consulteurs, formés chacun de 10 membres appartenant à 41 pays et représentant les tendances les plus diverses, travaillent d'après le programme établi par la présidence. Mgr Felici a précisé que, jusqu'à présent, une vingtaine de schémas, portant sur 400 canons ou articles, avaient été élaborés au cours de 200 séances.

Le prélat a indiqué que l'unification du droit canon oriental et du droit canon latin, bien qu'elle ait été étudiée par les cardinaux membres de la commission, avait été remise à plus tard, la priorité ayant été accordée à la revision du code latin.

Il y a trois sortes d'ignorances: ne pas savoir ce qu'on devrait savoir; savoir mal ce que l'on sait; savoir ce qu'on ne devrait pas savoir.

La Rochefoucauld



A l'occasion de la visite de la Caravane du Centenaire, des citoyens du village de St-Pierre-Jolys ont pris d'heureuses initiatives. Par exemple, une partie de la rue Principale avait été pratiquement transformée en "forteresse" d'antan, tel qu'illustré partiellement ci-dessus. Il faut aussi mentionner le "musée d'antiquités" qui attira tant de monde à la pharmacie St-Pierre: baculs, joug, rouet, dévidoir, fanal, raquettes, rateau et pelle en bois, etc., rien ne manquait pour faire aimer et admirer les "choses d'antan", selon l'esprit même de ce Centenaire. Félicitations aux organisateurs et aux donateurs d'objets. A noter que tous sont invités à continuer d'apporter à la Pharmacie leurs vieux souvenirs. Qui sait? C'est peut-être là le début du "musée de St-Pierre!"

(Photo R. Mulaire)

M. le Chanoine Lionel Groulx

Dans l'histoire d'une nation il y a des figures qui restent toujours vivantes par leur caractère.

Le 20 mai, la radio française St-Boniface nous annonçait la mort inattendue du Chanoine Groulx.

Ce fut pour moi un choc. Dire que j'ai eu en effet l'insigne bonheur d'avoir passé plus d'une heure en tête à tête avec lui quelques jours auparavant, alors qu'il était toujours le même abbé Groulx, esprit alerte et vigoureux et apparemment en bonne santé. Il semblait tout heureux de me recevoir, rue Bloomfield, assis devant son grand bureau de travail, en train de célébrer le 20e anniversaire de la célèbre revue d'Histoire de l'Amérique française, qu'il avait fondée, rayonnant dans tous les centres intellectuels du pays et des Etats-Unis.

A titre d'un de ses anciens élèves encore survivants du Collège de Valleyfield, je crois bon d'évoquer quelques souvenirs intimes pour rendre un dernier hommage à cet homme éminent qui vient de disparaître.

En 1902, l'abbé Groulx (c'est ainsi qu'on le nommait) débutait sa carrière comme professeur de rhétorique et directeur de l'Académie Emard. Cet helléniste-latiniste à tout crin fut l'un des fondateurs de l'A.C.J.C. tel que décrit dans son livre: "Une croisade d'adolescents".

Dieu sait quelle emprise il avait sur la jeunesse étudiante. Il fallait le voir et l'entendre. Le voir, cet homme petit de taille, mais grand de coeur et d'esprit, façonner l'âme des adolescents afin de donner leur plein rendement. Au physique, il paraissait plutôt malingre, mais quelle figure sympathique et énergique lorsqu'il disait: "Si Dieu me donne trente ans de vie, je tâcherai de faire quelque chose au profit de mes concitoyens". Dieu lui a donné beaucoup plus de trente ans. Il est mort à 89 ans, accomplissant par ses oeuvres un monument historique impérissable. Nous les connaissons toutes pour les avoir lues, depuis les "Rapaillages" jusqu'à son "Histoire du Canada-français", "Le Canada français missionnaire" et son chant du cygne, "Chemin de l'avenir" — dédié à la jeunesse.

On ne pouvait parler longtemps avec lui, sans remarquer l'extrême étendue de ses connaissances, ainsi que la sûreté de ses jugements d'ensemble.

Je l'entends encore répéter cet axiome: "Je ne connais qu'une ligne droite à suivre dans la vie, celle d'un point à l'autre". Toujours ami des humbles et des grands.

A la fin d'une de ses leçons d'histoire des grands hommes de notre pays, il terminait par ces mots: "ou héros, ou fantoche".

Puis une autre fois il aimait à nous dire: "Quand on n'est pas sonneur de clairon, on se fait joueur de biniou".

Dans la mémoire de ses disciples, il a été et restera toujours sonneur de clairon.

Il y avait en lui quelque chose de Mgr Langevin, Bourassa, Montalembert, Lacordaire, Louis Veuillot qui, avec le Chanoine Groulx, étaient tous des sonneurs de clairon.

Godias BRUNET

Grand Beach

Les offices religieux, au cours de l'été, à la chapelle catholique Ste-Thérèse de Grand Beach sont déjà commencés. Jusqu'au 25 juin inclusivement, il y a une messe dominicale à 10 h. a.m. Les autres dimanches, du 2 juillet au 3 septembre, il y aura deux messes, à 9 h. et à 10 h. 30 a.m. A compter du 10 septembre, une seule messe à 10 h. a.m. Avis à tous les catholiques qui jouissent de ce bel endroit de villégiature. Pour plus de renseignements, adressez-vous à M. W.J. Peterson, 903 avenue Boyd, Winnipeg 14: téléphone, 946-0321.

La familiarité est toujours une maladresse, nos supérieurs nous en savent mauvais gré et nos inférieurs en ont moins de considération pour nous.

Mme Necker

N.-D.-de-Lourdes

Bingo

Voici les noms des gagnants à la dernière soirée de bingo: prix de $25.00, Mme Mows, de Swan Lake, et M. Jackson, de Treherne; prix de $10.00, Mmes Camba, Carswell, Brown et Jackson et M. Pierre Droux, tous de Manitou, Mme H Knibbs, de Holland (2), Mmes Fernand Dupasquier, Henri Tichit, Jean-B. Pantel, Roland Brouzes et Antoine Bérard, toutes de Notre-Dame-de-Lourdes. Les prix d'entrée furent attribués ainsi: Mme Charles Durand, de Notre-Dame-de-Lourdes, et M. Mel Murdy, de Manitou.

Le prochain bingo aura lieu le dimanche 11 juin, à 8 h. Le gros lot sera de $500.00 en 56 numéros.

Banquet amical

Le samedi 27 mai, la commission scolaire de la division de La Montagne, M. l'inspecteur Tom, les professeurs, ainsi que les concierges, se réunissaient à Notre-Dame-de-Lourdes pour un banquet amical afin de mieux se connaître les uns les autres. Il y eut plusieurs discours appropriés donnés par M. l'inspecteur Tom, M. Raynald Labossière, nouveau président de la commission scolaire de La Montagne, M. le Dr Hubert Delaquis et M. Louis Bazin. M. R. Labossière présenta les nouveaux professeurs des écoles secondaires de St-Claude, Somerset et Notre-Dame-de-Lourdes, ayant eu beaucoup de changement dans le personnel enseignant pour le nouveau terme 1967-68.

Ce banquet était sous la direction de Mme Albert Augert, aidée de Mmes Paul Roch et Camille Muller. A la suite du banquet, une petite soirée récréative (car il fallait rendre l'agréable à l'utile) eut lieu sous la direction de M. Guy Boulllanne. Le programme comprenait une table ronde, chansons, déclamations, musique, etc. Même un petit piège fut tendu à un certain professeur. A ce sujet, M. P. Poirier dit que ceci est plus fort que de jouer au bouchon.

La soirée se termina par "Bonsoir mes amis, bonsoir... au revoir".

Avis

On laisse entendre que les magasins "Union Commerciale" (Marcel Bazin et Robert Robitaille) et "Solo" (Albert Delaquis) seront désormais ouverts le samedi soir. Venez avec vos amis faire vos emplettes et voir ce que ces magasins ont à offrir au plus bas prix possible.

Remerciements

La famille Antoine Lafrenière a été très touchée des nombreuses marques de sympathie que parents et amis lui ont témoignée à l'occasion du décès de Mme Marie Lafrenière. Elle adresse à tous ses remerciements et les prie de croire à la reconnaissance qu'elle leur garde. Un merci spécial à M. le Curé de Notre-Dame-de-Lourdes pour ses nombreuses délicatesses et aux Chanoinesses des Cinq-Plaies pour leur appui par leurs prières.

The Rainbow Co-op Ltd.

Quatre coopératives détaillantes, Winkler Co-op Service, Stanley Consumers Co-op, Plum Coulee Co-op Service et Rhineland Co-op Services, se sont affiliées à une nouvelle coopérative régionale, "The Rainbow Co-operative Ltd.", pour obtenir la charte d'incorporation, nous annonce M. Arthur Nogue, représentant de district des Federated Co-operatives au Manitoba.

Cette entreprise fut le résultat d'une étude détaillée, longue et intensive par les directeurs et les administrateurs de ces coopératives. Il y a près de deux ans, les membres de ces organisations autorisèrent les bureaux de direction de se renseigner sur un tel développement coopératif régional. L'objectif à longue portée de ce développement, reconnu réalisable et désirable, sera l'amalgamation des coopératives de cette région en une seule association.

M. Ben Enns, président du nouveau bureau de direction coopératif, disait récemment: "Cette étude a demandé un travail ardu, des renseignements détaillés et bon nombre de réunions. Cependant, nous sommes maintenant assurés que ce projet n'est pas seulement désirable, mais nécessaire si nous voulons continuer de donner à nos propriétaires, membres futurs, un service de concurrence et efficace". M. Enns demeure à Winkler où il est président de la coopérative. Les autres membres de la nouvelle coopérative régionale sont: MM. Jake Hooge, Plum Coulee; Walter Brown, Winkler; J. W. Hildebrand, Halbstadt; P. N. Wiebe, Altona; J. J. Elias, Winkler, et P. P. Wiebe, Altona. Les sept directeurs représentent les quatre coopératives ci-dessus mentionnées.

Au cours de l'étude d'un tel projet, on réalisa qu'il était avantageux de s'affilier quelque temps avant que les membres ne soient invités à voter pour ou contre l'amalgamation, selon leur choix, ce qui serait pour ainsi dire une période de préparation et d'essai.

Les quatre coopératives ont décidé à l'unanimité d'engager un gérant général pour cette coopérative régionale dont le coût sera payé à tempérament par les quatre coopératives en raison des ventes.

Les autres coopératives de consommation ont reçu une invitation, et leur désir, s'il y a lieu, de se joindre à une telle aventure sera pris en sérieuse considération.

St-Norbert

Thé centenaire

Le dimanche 28 mai, au couvent de St-Norbert, avait lieu un thé centenaire organisé par les religieuses et les élèves pensionnaires en vue de favoriser et d'entretenir les relations amicales déjà existantes entre les élèves actuels des 11e et 12e années, les élèves pensionnaires et leurs parents et les anciennes élèves des années récentes.

Les invités étaient reçus par les élèves qui, pour la circonstance, avaient revêtu des costumes "du bon vieux temps".

Le programme débuta par un mot de bienvenue de la Rév. Sr Thérèse Cloutier, supérieure. Suivirent piano et chant par quelques élèves, de même que des chants exécutés par la chorale, sous la direction de la Rév. Sr Thérèse Vachon.

Dans une intéressante causerie, la Rév. Sr Eugénie Ell donna les qualités requises d'une travailleuse sociale et partagea avec ses auditeurs certaines de ses expériences avec les délinquantes près desquelles elle travaille.

Après l'avoir chaleureusement remerciée, Louise Kenny, maîtresse de cérémonies, invita l'assemblée à visiter les différents locaux de la maison et l'exposition des travaux d'artisanat avant de se rendre au cafétéria où les attendait un délicieux goûter préparé par la Rév. Sr Eugénie Massicotte et ses aides cuisinières.

Au nom de toutes, Louise remercia parents et amis dont la présence fit de ce thé centenaire une véritable rencontre d'amitié.

L'événement exceptionnel sera célébré à Ste-Agathe

STE-AGATHE — Un événement exceptionnel se prépare à Ste-Agathe pour le dimanche 4 juin lorsque M. et Mme Adolphe Lemoine, ainsi que M. et Mme Ernest Fontaine, de South Bridge, Massachusetts, E.-U., célébreront leur cinquantième anniversaire de mariage. Les deux couples se marièrent à Ste-Agathe le 5 juin 1917. Cette même année, trois religieuses des Saints-Noms de Jésus et de Marie, natives de Ste-Agathe, prononçaient leurs voeux. Ces religieuses sont les Rév. Srs Paul-de-Cézarée (Elisabeth Gauthier), Ephrem-des-Anges (Agnès Lemoine) et Fernand-de-St-Joseph (Aldina Toupin).

C'est tout un honneur pour la paroisse de réunir dans une même célébration des événements aussi marquants de la vie de gens de la localité.

Les paroissiens, les anciens surtout, s'unissent d'esprit et de coeur aux enfants de M. et Mme Adolphe Lemoine et à la communauté des Soeurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie qui ont mis sur pied les fêtes qui signaleront un aussi grand jubilé.

Parents, amis et connaissances des jubilaires sont instamment invités à la messe de 4 h. p.m. qui sera concélébrée par le R. P. Aurèle Lemoine, O.M.I. (frère de Soeur Ephrem-des-Anges, neveu de M. et Mme A. Lemoine, cousin de Soeur Fernand-de-St-Joseph et de M. et Mme E. Fontaine), avec M. l'abbé Jean-Paul Fontaine, fils de M. et Mme E. Fontaine, et le R. P. Emilien Dorge, O.M.I., cousin de Mme A. Lemoine.

Un thé sera servi à la salle paroissiale de 8 h. à 10 h. ce même soir.

Çà et là

Le thé de l'Association de Parents et Maîtres du dimanche après-midi 28 mai a été un succès. Plusieurs dames et demoiselles en charge du service avaient l'air de grandes dames dans leurs longues robes de modèles anciens et de couleurs différentes. Félicitations à toutes.

M. Albert Brisson, Mme Mary Weir et M. Albert Péloquin sont allés à un congrès des Vétérans tenu à Brandon les 27 et 28 mai.

Le vendredi soir 26 mai, à la salle des Vétérans, il y eut un shower en l'honneur de Mlle Diane Lemoine. Cette dernière, qui a été enchantée, remercia les organisatrices et les donatrices des beaux cadeaux reçus.

Haywood

Çà et là

M. et Mme Georges Esnault, de Ste-Maure de Touraine, et M. et Mme Guy Delalue, de Paris, étaient de passage à Haywood où ils demeuraient il y a 33 ans. Georges et Marie (Mme Delalue) étaient les enfants de M. et Mme Octave Esnault, autrefois fermiers à Haywood.

MM. Omer Lévesque et Emilien Balez, ainsi que Mme E. Rouire, sont patients à l'hôpital de St-Claude.

Mme Jeanne Souque est de retour à la maison après plusieurs semaines à l'hôpital de St-Claude.

M. Ernest Rouire est patient à l'hôpital général St-Boniface.

Mlle Marie de Rocquigny, ainsi que ses frères, André, Philippe et René, se rendirent à Montréal en automobile et y visitèrent leur soeur, Madeleine, garde-malade. Pendant les sept jours qu'ils demeurèrent dans cette ville, ils ont pu voir la majorité des pavillons de l'Expo et trouvèrent le tout bien intéressant.

Décès de M. W. Riel

Le jeudi 18 mai, à l'hôpital de Treherne, est décédé à l'âge de 68 ans, M. Wilfrid Riel, de 571, chemin Ste-Anne, St-Vital. Son épouse, Valeda, l'avait précédé dans la tombe le 6 septembre 1963, ainsi que sa fille, Juliette, le 13 juin 1965.

M. Riel est né à St-Vital le 14 juin 1898. Il fut employé du Canadien Pacifique pendant 19 ans. Il se retira en 1963.

Les prières furent récitées le vendredi à 8 h. p.m. en l'église St-Emile, et le service funèbre fut chanté le samedi à 2 h. p.m. L'enterrement se fit dans le lot familial au cimetière de St-Boniface.

Le défunt laisse dans le deuil cinq fils, Alexandre, de Lockport, Man., Ignace, de Camp Borden, Ont., Luc, de Los Angeles, Cal., Eugène, d'Edmonton, Alta, et Marcel, de St-Vital; six filles, Mmes F. (Denise), de St-Vital, A. Dheilly (Simone), de Haywood, M. Lawrence (Emma), de Porto Bello, Otago, Nouvelle-Zélande, A. Smart (Alice), de Souris, M. Potapinski (Yolande), d'Alida, Sask., et C. Meilleur (Claire), de St-Boniface; 49 petits-enfants; une arrière-petite-fille; un frère, Maxime, et une soeur, Rose.

Le salon funéraire P. Coutu était en charge des arrangements.

Auditions de l'Ecole Nationale de Théâtre

MONTREAL — MM. André Muller, David Peacock et William Davis, respectivement directeur artistique de la section française, directeur du Cours de production et directeur de la section anglaise de l'Ecole Nationale de Théâtre, quittaient la métropole canadienne le jeudi 25 mai, pour une tournée d'auditions à travers le Canada. Cette tournée a pour but de choisir les 48 nouveaux élèves qui seront admis à suivre les cours de l'année scolaire 1967-68 dans les diverses sections de l'Ecole Nationale de Théâtre.

A Montréal, les auditions ont débuté le 6 mai dernier et elles se poursuivent actuellement. Elles ont lieu au théâtre de la Comédie Canadienne, au théâtre du Monument National et au théâtre du Rideau Vert.

Les directeurs de l'Ecole, ci-haut mentionnés, étaient à Winnipeg et à Regina aux dates et aux endroits indiqués ci-dessous: Winnipeg, 28 et 29 mai, Manitoba Theatre Centre; Regina, 30 mai, Saskatchewan House.

Une dernière série d'auditions aura lieu, à Montréal, au Monument Nationale et au théâtre Stella (Rideau Vert) les 20, 21, 22 et 23 juin prochains.

Pour tout renseignement, prière de s'adresser au secrétariat de l'Ecole Nationale de Théâtre, 407, boul. St-Laurent, Montréal, 1er, Qué. Téléphone: 861-1897.

Prix initiaux 1967-68 pour blé, avoine, orge

OTTAWA — L'honorable Robert Winters, ministre du Commerce, a fait la déclaration suivante le 23 mai à la Chambre des communes:

Monsieur l'Orateur, je tiens à informer la Chambre de la décision que le gouvernement a prise au sujet des paiements initiaux que la Commission canadienne du blé versera aux producteurs pour les qualités de base du blé, de l'avoine et de l'orge à livrer au cours de la campagne agricole 1967-1968.

Les paiements initiaux, en vigueur à compter du 1er août 1967, seront comme il suit:

Blé: Blé du Nord-Manitoba no 1, en entrepôt à Fort William-Port Arthur ou à Vancouver, $1.70 le boisseau;

Avoine: Avoine no 2 de l'O.C., en entrepôt à Fort William-Port Arthur, 65c le boisseau;

Orge: Orge à six-rangs no 3 de l'O.C., en entrepôt à Fort William-Port Arthur, $1.06 le boisseau.

Ces paiements représentent une augmentation de 20 cents le boisseau dans le cas du blé, de 10 cents dans celui de l'orge et de 5 cents dans celui de l'avoine. Les paiements initiaux pour toutes les autres catégories de blé, d'avoine et d'orge seront établis plus tard par la Commission canadienne du blé.

AVIS PUBLIC

PRENEZ AVIS d'un règlement de la Municipalité Rurale Taché prévoyant l'acquisition de terrains et de l'édifice sur eux bâti, de Le Centre Sportif de Lorette Sports Centre Inc., au coût de $45,000.00, et prévoyant leur réglementation et leur entretien à un taux ne dépassant pas un millième, et d'emprunt de la somme de $45,000.00 par l'émission et la vente d'obligations, et l'imposition d'un intérêt au taux annuel de 7% sur ces obligations, à repayer en 20 tranches annuelles égales et consécutives de 1968 à 1987, les deux inclusivement, et de plus prévoyant que le taux entre les terrains du district intérieur et ceux du district extérieur, tel que sousmentionné, sera différent de 1.5 millième, le terrain du district intérieur étant évalué au plus haut taux.

ET DE PLUS PRENEZ AVIS qu'on prendra, au sujet du règlement proposé, le vote des électeurs de la région en cause et ayant droit de vote à ce sujet, le 19e jour de juin 1967 entre 10 h. du matin et 9 h. du soir, Heure avancée, à la Salle municipale, à Lorette, Manitoba.

ET DE PLUS PRENEZ AVIS que le règlement proposé peut être voté par tous les contribuables de la municipalité dans les régions suivantes:

Premièrement, dans le district intérieur:

Lots de rivière 11 à 21 et 48 à 59, tous inclusivement de la paroisse de Lorette, au Manitoba,

Deuxièmement, dans le district extérieur:

1. La paroisse de Lorette, au Manitoba, à l'exception des lots de rivière 11 à 21 et 48 à 59, tous inclusivement.
2. La fraction moitié est du canton 9, rang 4 est du principal méridien, à l'exception des sections 2, 3 et 10; de la moitié sud de la section 11; des sousdivisions légales 4 et 5 de la section 12; de la moitié ouest de la section 15.
3. La partie du canton 9, rang 5, à l'est du méridien principal.
4. Au canton 9, rang 6, est du méridien principal, les secteurs 4, 5 et 6; une fraction des sections 7 et 8; la section 9 franctionnée à l'exception d'abord des lots 4 à 6, W.L.T.O. Plan 4080 et, deuxièmement, cette partie de terrain A, W.L.T.O. No 3036, qui se trouve entre deux lignes tirées sud-ouest à angles droits vers la limite nord-est du dit terrain de points à la même distance sud-est entre 446 pieds et 569 pieds respectivement de la limite ouest du dit terrain; la moitié est et le quart sud-ouest de la section 15; la moitié est de la section 16; la section 19; les subdivisions légales 4, 5, 12 et 13 de la section 20; la moitié ouest de la section 21; la section 22; la moitié sud de la moitié sud de la section 27; la moitié est de la section 28; la moitié ouest de la section 29; les sections 30 et 31; la moitié ouest de la section 32.
5. Au canton 8, rang 5, à l'ouest du principal méridien — la section 28 à l'exception de la moitié ouest du quart nord-est; la fraction légale de la subdivision 12 et le quart sud-est de la section 33; les sections 35 et 36, à l'exception de leurs moitiés sud des moitiés sud.

ET DE PLUS PRENEZ AVIS que le règlement proposé peut être vu dans nos registres durant les heures régulières d'affaires jusqu'au jour de la votation au bureau du greffier de la Municipalité Rurale de Taché à Lorette, Manitoba.

Daté au village de Lorette, au Manitoba, ce 25e jour de mai 1967.

LA MUNICIPALITE RURALE DE TACHE,
par: E.-J. Laurin,
secrétaire-trésorier.

PUBLIC NOTICE

TAKE NOTICE that a By-law of the Rural Municipality of Taché providing for the acquiring of lands and the building situate thereon, from Le Centre Sportif de Lorette Sports Centre Inc., at a cost of $45,000.00 and providing for the regulation and maintenance thereof at a rate not to exceed one mill and to borrow the sum of $45,000.00 by the issue and sale of debentures and for imposing interest at the rate of 7% per annum on the said debentures, to be repaid in 20 equal consecutive annual instalments in the years 1968 to 1987, both inclusive, and further providing that the rate between the lands contained in the Inner District and those contained in the Outer District, as hereinafter set forth, representing a difference of 1.5 mills with the land in the Inner District being assessed at the higher rate.

AND FURTHER TAKE NOTICE that a vote on the proposed By-law for the electors in the area affected and entitled to vote thereof will be taken on the 19th day of June, 1967 between the hours of 10:00 o'clock in the forenoon and 9:00 o'clock in the evening, Central Daylight Saving Time at the Municipal Hall, in Lorette, Manitoba.

AND FURTHER TAKE NOTICE that the proposed by-law may be voted on by all the ratepayers of the Municipality within the following area:

Firstly, an Inner District:

River Lots 11 to 21 and 48 to 59, all inclusive of the Parish of Lorette, in Manitoba,

Secondly, an Outer District:

1. The Parish of Lorette, in Manitoba, excepting thereout River Lots 11 to 21 and 48 to 59, all inclusive.
2. The Fractional East Half of Township 9, Range 4 East of the Principal Meridian, excepting thereout Sections 2, 3 and 10; the South Half of Section 11; Legal Subdivisions 4 and 5 of Section 12; the West Half of Section 15 thereof.
3. The Fractional Township 9, Range 5, East of the Principal Meridian.
4. In Township 9, Range 6, East of the Principal Meridian — Sections 4, 5 and 6; Fractional Sections 7 and 8; Fractional Section 9 excepting thereout firstly lots 4 to 6, W.L.T.O. Plan No. 4080 and secondly, that part of Parcel A, W.L.T.O. No. 3036 which lies between two straight lines drawn south westerly at right angles to the North Eastern limit of said parcel from points in same distant south easterly thereon 446 feet and 569 feet respectively from the western limit of said parcel; the East Half and South West Quarter of Section 15; the East Half of Section 16; Section 19; Legal Subdivisions 4, 5, 12 and 13 of Section 20; the West Half of Section 21, Section 22, the South Half of the South Half of Section 27; the East Half of Section 28; the West Half of Section 29; Sections 30 and 31; the West Half of Section 32.
5. In Township 8, Range 5, West of the Principal Meridian — Section 28 excepting thereout the West Half of the North-East Quarter thereof; Fractional Legal Subdivision 12 and the South East Quarter of Section 33; Sections 35 and 36 excepting the South Halves of the South Halves thereof;

AND FURTHER TAKE NOTICE that the proposed by-law may be seen on file during the regular business hours until the day of taking the vote at the office of the Clerk of the Rural Municipality of Taché at Lorette, Manitoba.

DATED at the Village of Lorette, in Manitoba, this 25th day of May, A.D. 1967.

THE RURAL MUNICIPALITY OF TACHE
Per: "E. J. Laurin",
Secretary-Treasurer.

Bureaux à Carman

M. le docteur Henri Marcoux se rend chaque semaine à son bureau de Carman pour y servir sa clientèle de la région de la Montagne. Désormais M. Louis Perrin, photographe bien connu de St-Boniface, aura aussi son bureau-studio à Carman, aussi sur la rue Principale du village. Il s'y rendra "pour commencer" une fois par semaine, le mercredi. C'est ainsi que des "professionnels" de Saint-Boniface rayonnent au loin...

A noter que M. Perrin revient d'un stage d'étude à London et à Toronto. Du 13 au 17 mai en effet il étudia à l'Université Western de London, Ont., la photographie en couleur dans les deux domaines de la publicité et de la mode. Ensuite il consacra deux journées entières à Toronto à se spécialiser encore davantage en "photographies de couleur naturelle" auprès des meilleurs "professeurs" de la compagnie Kodak.





Après leur grand bal du vendredi soir 19 mai, les citoyens de Ste-Anne-des-Chênes consacrèrent la fin de semaine à la construction des chars allégoriques qui devaient prendre part à la parade du lundi 22 mai, jour de visite de la Caravane de la Confédération. Cette parade, qui commença à 10 h. a.m., comportait 21 chars allégoriques représentant diverses organisations paroissiales et symbolisant "l'ancien et le nouveau". M. Alexandre Bériault, centenaire de la paroisse, avait une place d'honneur dans le défilé. Dans la même voiture avait pris place Richard Brûlé, le premier bébé de l'année 1967. Suivait ensuite la Reine du Carnaval, Florence Fiola. Parmi les autres chars allégoriques on remarqua spécialement un wagon couvert ("chuckwagon") tiré par quatre chevaux fringants (dans la photo du haut) et le vieux Ford modèle-T où avaient pris place MM. Raymond Desautels, propriétaire, Michel Trudeau et une fillette que l'aventure grisa pour longtemps (photo du bas). Malgré la température inclémente, les grands vents et la pluie, quelques milliers de personnes s'étaient rendues pour voir la parade, puis... visiter la Caravane. M. Jean-Louis Lapierre, professeur à l'école secondaire et maître de cérémonies pour l'occasion, présenta les orateurs: l'hon. juge Alfred Monnin, représentant du Comité du Centenaire du Manitoba, le R. P. Maurice Dionne, C.Ss.R., curé, MM. Charles Callcott, Camille Chaput et Joseph Tougas, maire qui déclara la Caravane officiellement ouverte. Le Conseil du village de Ste-Anne tint une réception à la Ville Youville pour les invités d'honneur, les maires et conseillers (et leurs épouses) des municipalités environnantes qui avaient répondu à l'invitation. Dans l'après-midi il y eut présentation des prix pour les chars allégoriques jugés les meilleurs. Le 1er prix fut présenté par M. Georges Bolly, préfet de La Broquerie, à Soeur J. Gagnon, qui accepta au nom des Soeurs Grises; le 2e prix fut présenté par M. Louis Marcoux, préfet de Lorette, à M. Edouard Leclair, président de la Légion. La journée se termina par un feu de camp organisé par l'école élémentaire, par un feu d'artifice, par deux soirées dansantes au Blé d'Or et à la Légion. Les citoyens de Ste-Anne disent tous que le passage de la Caravane et les activités auquel il donna lieu demeureront un souvenir inoubliable.

(Photo Perrin du Manitoba)

M. et Mme G. Marcoux, de Lorette, ont célébré leur 40e anniversaire de mariage

LORETTE — Le samedi 13 mai, M. et Mme Georges Marcoux (Annie Simard) célébraient leur 40e anniversaire de mariage au milieu de parents et d'amis réunis pour la circonstance.

La fête débuta, à 2 h. p.m., en l'église paroissiale par une messe d'action de grâces et la rénovation des promesses conjugales. Les jubilaires avaient pris place aux deux prie-Dieu à l'entrée du choeur et étaient entourés de leurs onze enfants: Mme E. Vouriot (Denise), de La Salle, Mmes Jack Fulmore (Anita) et Michel Chadouet (Priscilla) et Gertrude, de Lorette, Mme P. Olivier (Maryse), Adolphe, Albini, Georgette et Guy, de St-Boniface, Mme R. Labossière (Lorraine), de St-Léon, et Mme A. Faucher (Dianne), de Ste-Anne-des-Chênes, ainsi que de 22 de leurs 27 petits-enfants. Une fille, Mme R. Brant (Léona), de Toronto, envoya un message exprimant ses meilleurs souhaits et son regret de ne pouvoir assister à la fête.

M. l'abbé A. St-Laurent, de Transcona, neveu des jubilaires, célébra la messe et prononça l'homélie. Il en profita pour offrir ses voeux à ses oncle et tante, soulignant que les joies et les épreuves de ces quarante années de mariage trouvent leur récompense dans le bonheur de ce jour magnifié par la satisfaction que leur procurent leurs enfants et l'amitié sincère de tous ceux qui se joignent à eux pour remercier le Seigneur.

M. Léo Freynet, de Ste-Anne-des-Chênes, autre neveu, fit entendre, de sa voix harmonieuse, des cantiques appropriés, accompagné à l'orgue par la Rév. Sr St-Jean, des Soeurs de St-Joseph, de Lorette.

Après la messe, il y eut réception au domicile de la fille des jubilaires, Mme J. Fulmore. M. l'abbé St-Laurent ouvrit cette réception par un chant composé par les filles des héros du jour, Anita et Priscilla, et dont chaque couplet exprimait quelques mots au sujet de chaque enfant. Une copie du chant fut distribuée à chacun et tous chantaient ensemble aidés de M. L. Freynet. M. l'abbé H. Perron, curé, était aussi du nombre des personnes réunies dans la salle toute décorée par les enfants et où régnait une franche gaieté. Le tout se termina par un buffet froid servi aux invités.

Remerciements

M. et Mme Georges Marcoux désirent remercier bien sincèrement les organisateurs de cette fête mémorable, M. l'abbé A. St-Laurent pour ses paroles encourageantes, M. L. Freynet pour son beau chant et la Rév. Sr St-Jean, accompagnatrice, M. l'abbé Perron, ainsi que tous les parents et amis venus de La Broquerie, Ste-Anne-des-Chênes, St-Boniface et Lorette.

Assemblée de l'A.P.M.

Le mardi 16 mai avait lieu la dernière assemblée de l'année de l'Association de Parents et Maîtres dans le gymnase de l'école secondaire. Après la prière, le mot de bienvenue par la présidente, Mme C. Degagné, et la lecture du procès-verbal par la secrétaire, Mme Roger Tétrault, M. Constant, principal de l'école secondaire, présenta l'orateur invité, M. Guilbault, surintendant de la Division Seine, qui donna des renseignements sur l'avenir des écoles élémentaires et secondaires. Il est décidé que la paroisse aura un Jardin d'enfants et une école pour enfants retardés. L'école secondaire peut bénéficier de six différents cours, mais aussitôt que l'école technique sera construite, les enfant auront à voyager de 20 à 25 milles.

Ensuite, M. Guilbault répondit aux questions posées par l'assemblée. Une des plus remarquables fut celle au sujet de cours pour adultes. Avant de terminer, M. Rosset fit les remerciements et se montra des plus satisfaits des réponses qui ont éclairé les personnes présentes dans tous les domaines. Tous sont heureux de dire à M. Guilbault qu'ils sont fiers de l'avoir comme surintendant de la Division Seine. Il y eut beaucoup de succès lorsqu'il fut principal de l'école secondaire de Lorette pendant 3 ans.

En voyage

M. l'abbé H. Perron sera absent pour deux semaines. Il a dû s'absenter pour aller suivre un cours à Montréal sur les vocations, et il en profitera pour se rendre à l'Expo. Tous lui souhaitent bon voyage.

LE COLLÈGE ST-JOSEPH
sous la direction des Clercs de St-Viateur
OTTERBURNE, MAN.

Mutations

A cause de la fermeture du Collège St-Joseph en juin, les religieux enseignants ont été répartis en deux endroits pour septembre prochain. A St-Jean-Baptiste, les Frères Onile Ricard, Edgar Bigras et Gabriel Lachance continueront leur oeuvre d'éducation dans la division de la Rivière-Rouge, alors que les Frères Camille Légaré, Richard Boulet et Aimé-Onil Dépôt iront dans la division de la Montagne, à St-Claude.

C'est donc de St-Claude que vous parviendront prochainement les propos plus ou moins spirituels de votre chroniqueur qui s'est efforcé depuis quatre ans de vous mettre au courant des nouvelles hebdomadaires du Collège St-Joseph et des activités des jeunes de la Rivière-Rouge.

Soirée des finissants

Le dernier groupe de finissants du collège aura sa soirée d'adieux le vendredi 2 juin à St. Paul the Apostle de Winnipeg. Parents et amis ont reçu des invitations à cette fête qui prendra un caractère un peu spécial.

La semaine prochaine, nous ferons paraître la photographie des finissants, ainsi que le discours d'adieux qui aura été prononcé par le président du collège, M. Louis Bouvier. Nous aurons aussi un compte rendu de la soirée.

Panorama 67

Un autobus a été mis à la disposition des jeunes de St-Malo, St-Pierre et Otterburne par la Commission scolaire de la Rivière-Rouge pour accomplir le voyage au Playhouse dans le but non seulement d'encourager nos jeunes talents franco-manitobains, mais aussi de passer deux heures agréables dans une atmosphère de music-hall. Tous en sont revenus très enchantés et remercient sincèrement qui de droit pour leur belle soirée.

Piste et pelouse

Durant la journée du samedi 27 mai, les athlètes de toutes les écoles de la zone 13 se sont rencontrés à St-Pierre lors des compétitions annuelles de piste et pelouse. La température était idéale, plusieurs records ont été battus, malheureusement pas par nos représentants du collège. Plusieurs athlètes de St-Pierre, garçons et filles, se sont vu attribuer des premiers prix et iront représenter la division de la Rivière-Rouge aux compétitions provinciales. Cependant, les trophées de la meilleure division sont allés à Agassiz, tant pour les garçons que pour les filles.

Meilleure chance l'année procaine aux jeunes athlètes de la Rivière-Rouge, c'est-à-dire St-Pierre et St-Jean-Baptiste...

Aimé-Onil Dépôt, C.S.V.

Journée sportive à St-Pierre

Samedi matin, 27 mai 1967. Belle journée ensoleillée et chaude pour les épreuves sportives de la zone 13. Des autobus d'un peu partout arrivent et s'alignent docilement sur le terrain de stationnement de l'Institut Collégial St-Pierre. Il en vient de Selkirk, d'Agassiz, de la Seine, de Hanover et des différentes écoles de la Rivière-Rouge. Des étudiants, non moins dociles, en sortent et se dirigent vers les locaux aménagés à leur intention pour se préparer à revêtir les costumes légers qui leur permettront une plus grande agilité, chose que les plus courageux seulement avaient osé faire la semaine précédente par une température de 40 degrés et des vents de 40 milles à l'heure.

Le programme des compétitions sportives a été suivi à la lettre, avec quelques minutes de retard qui n'ont dû être rattrapées à cause du grand nombre de participants.

Comme il serait beaucoup trop long et fastidieux de donner les résultats complets des différentes courses et performances, nous nous contenterons de mentionner les épreuves dans lesquelles les jeunes de la Rivière-Rouge ont brillé et se sont qualifiés pour les épreuves provinciales.

Les athlètes de St-Pierre ont grandement aidé au pointage de la division, aussi nous commencerons par eux.

Edith Neveux est arrivée première dans la course de 60 verges de la section primaire et a brisé le record de 100 verges qui revenait à Selkirk depuis 1963.

Suzanne Banville, par un lancer du poids de 34' 5" a brisé le record de la section intermédiaire détenu par Selkirk également depuis l'an passé.

Yvette Arpin a abaissé le record de la course de 220 verges de 3 secondes dans la section intermédiaire. Ce record appartenait à Pine Falls depuis 1963.

Gérard Curé a gagné la course de 100 verges dans la catégorie junior.

Armand Pineau s'est classé premier dans le saut en longueur chez les seniors.

Walter Chuby, chez les intermédiaires, s'est mérité un ruban rouge dans le saut en hauteur, pendant que son compagnon de la catégorie senior, Aurèle Morrissette, brisait le record conservé par Selkirk depuis 1964.

Un deuxième ruban rouge a été attribué à Armand Pineau pour le "hop-step and jump" senior.

Deux athlètes de St-Malo, P. Arpin et Léo Préfontaine, ont aussi récolté des honneurs: le premier en brisant le record junior de la course de 440 verges, l'enlevant ainsi à Lucien Arpin, de St-Malo, qui l'avait depuis 1965; le second, en remportant le premier prix du "hop-step and jump" section intermédiaire.

Ste-Agathe avait délégué un bon lanceur de disque, puisque Georges Lécuyer a dépassé tous les concurrents de sa catégorie.

Félicitations à tous ces valeureux athlètes et à leurs entraîneurs. Nous leur souhaitons bonne chance lors des compétitions provinciales.

Un corps sain au service d'une âme saine, voilà ce qu'il faut pour bâtir une race sur laquelle nous pourrons compter.

Aimé-Onil Dépôt, C.S.V.

Dunrea

Veillée du centenaire

Le vendredi soir 12 mai, la salle paroissiale était pour ainsi dire prise d'assaut par une foule de gens intéressés à assister à une veillée inusitée, organisée pour fêter le centenaire de la Confédération.

Il y eut un défilé de personnages costumés à l'ancien temps pour la circonstance. Plusieurs dames étaient même revêtues de robes de noces de l'an 1867; d'autres avaient confectionné elles-mêmes leurs toilettes à la mode ancienne et les messieurs aussi avaient revêtu l'habit de cérémonie, haut de forme, pour accompagner leurs épouses.

On vit même entrer dans la salle, aux applaudissements de tous, un "Davy Crocket" à la barbe touffue, coiffé d'un casque à queue, armé d'un fusil à baguette avec la corne à poudre suspendue à la ceinture. Il devait avoir parcouru une épaisse forêt, car des branches d'épinettes étaient encore accrochées à son habit. Sa douce moitié l'accompagnait et elle avait l'air si gentille!

Inutile de dire que la veillée s'écoula fort gaiement, agrémentée de joyeuses causeries, de danses anciennes aux sons harmonieux d'une musique entraînante.

Les médecins de Killarney et celui de cette localité, agissant comme juges, eurent fort à faire pour choisir ceux qui possédaient la plus belle barbe, car il faut dire que ce soir-là était l'issue du concours des barbes. Il fallait juger aussi de la plus belle toilette des dames.

A un moment donné, un des juges décida de donner une certaine somme d'argent à celui qui se rendrait le premier sur l'estrade, où M. le maire Fitzpatrick attendait avec une tondeuse électrique pour débarrasser le premier arrivé de son encombrante barbe. Ce fut une ruée subite vers le "lieu du supplice", et M. le maire eut fort à faire, car c'était la première fois de sa vie qu'il exerçait le métier de barbier. Finalement, le "bourreau" et le "supplicié" s'en sont tirés sans trop de dommages au milieu de l'hilarité générale.

Tous s'amusèrent ferme jusqu'à une heure avancée, alors qu'un copieux repas fut servi sous la direction toujours expérimentée de Mmes Marie Gamache et ses aides, qui avaient encore enjolivé la salle de décorations variées qui créaient un air de fête. Finalement, tous se séparèrent à regret, emportant de cette soirée un souvenir durable.

Parmi ceux qui remportèrent des prix, soit pour le costume ou la barbe, on compte Mme A. Lavoie, M. et Mme T. Dunlop, MM. Paul et André Boulet, etc.

Projet du centenaire

Le vendredi après-midi 19 mai, plusieurs personnes se donnaient rendez-vous à l'école locale où une cérémonie spéciale se déroulait en l'honneur du centenaire.

Plusieurs arbres ornementaux furent plantés dans la cour de l'école après que des prières furent récitées par M. l'abbé P. Morand, curé. Des discours furent prononcés par M. le maire Fitzpatrick, M. le docteur Lommerse et le jeune professeur de l'école.

Pendant cette cérémonie, un joli programme de chants patriotiques fut très bien rendu par les jeunes élèves qui assistaient, avec leurs institutrices, à cette intéressante cérémonie, et une petite fanfare enfantine lança aussi ses joyeux échos dans les airs où les oiseaux du voisinage faisaient chorus pour compléter les harmonies.

Ces arbustes seront un souvenir tangible de l'année du centenaire de la Confédération.

Anniversaire

Le mardi après-midi 23 mai, Mme Marie-Jeanne Gagnon eut la surprise de sa vie en arrivant à la demeure de sa fille, Mme E. Beaupré, d'y trouver quelque 20 amies qui s'y étaient données rendez-vous pour fêter son anniversaire de naissance. Le premier moment de surprise passé, l'héroïne de la fête fut félicitée et entourée, puis elle eut le plaisir de recevoir de jolis cadeaux comme preuve tangible d'amitié. Elle sut remercier gentiment, tout en essuyant une larme furtive, et eut encore la force de souffler les menues chandelles qui décoraient son gâteau de fête. Un excellent goûter fut servi par la généreuse hôtesse, aidée de ses filles, Mmes Théo Knook et Alphée Labossière, et de ses brus, Mmes Alphonse et Henri Beaupré, au milieu de joyeuses causeries.

Visiteurs

Pendant ces derniers jours, plusieurs visiteurs sont venus dans cette localité, entre autres, MM. et Mmes Théo Knook et leurs enfants, de Winnipeg, et Florent Boulet, M. l'abbé A.-Z. Boulet, accompagné de sa soeur, Mlle Virginie Boulet, de la Rév. Sr Marie-St-Dominique, m.o., de St-Boniface, et de Mme Ernest Rochon, de La Salle. MM. A. et Jean Boulet, de St-Boniface, étaient aussi de passage, ainsi que Mme Isaïe Gaboury, d'Edmonton, Alta, accompagnée de ses fille et gendre, M. et Mme D. Gray (Blanche), de Yellowknife, et de plusieurs autres revenant de Montréal et Toronto. Ils se sont arrêtés dans cette localité pour saluer des parents avant de poursuivre leur route vers l'Ouest.

La Broquerie

Réunion de l'A.P.M.

La dernière réunion de l'année de l'Association de Parents et Maîtres eut lieu le mardi 23 mai à l'école élémentaire. Le R. P. Alfred Ducharme, S.J., du Collège de St-Boniface, orateur invité, parla sur "Le rôle des parents dans l'éducation". "Il faut former des jeunes de caractère, dit-il, et donner à nos enfants une bonne instruction, gage d'une vie future heureuse et fructueuse. Pour cela nous devons être convaincus nous-mêmes que la vie d'aujourd'hui demande une éducation plus poussée".

Vint ensuite une discussion en groupes et puis les conclusions du Père Ducharme et quelques remarques de M. Albert Lepage, principal de l'école secondaire.

Parents et maîtres présents sont d'accord que cette réunion fut très instructive mais surtout pratique. Après la prière, un délicieux goûter fut servi.

Attention

N'oubliez pas que c'est à partir d'aujourd'hui, 1er juin, que vous devez apporter vos souvenirs de l'ancien temps pour le musée temporaire qui sera érigé à la salle Roy à l'occasion de la fête de la St-Jean-Baptiste. On compte beaucoup sur votre collaboration.

Correction

Une erreur s'est glissée dans la chronique du 11 mai. On aurait dû lire: La Rév. Sr Flore Pierson, missionnaire à Forth Smith, Territoires du Nord-Ouest, et soeur de Mme Léo Gagnon, de cette paroisse, se dépense depuis 25 ans dans cette région.

Excursion

Malgré la pluie et la neige du 20 mai, quatre scouts se rendirent à la salle Roy pour les préparatifs d'une excursion.

A 2 h. p.m., heure du départ, la température avait changé au beau: froid mais calme. Tout joyeux, les scouts, avec leurs bicyclettes et leurs bagages, se lancèrent donc à l'aventure. A 5 h. 30 p.m., après avoir parcouru une distance d'environ 26 milles, les jeunes arrivèrent au Collège St-Joseph d'Otterburne, où ils installèrent leur abri et firent un bon feu.

Après une nuit assez mouvementée, les quatre copains passèrent une journée plutôt tranquille. La température était idéale, un beau soleil radieux.

Lundi matin, vers 10 h. après une bonne nuit de repos, les scouts pliaient bagage, firent leurs adieux aux Frères du Collège St-Joseph et reprirent le chemin du retour. Malgré un vent assez violent et quelques petites mésaventures, ils atteignirent leur but sains et saufs vers 2 h. 30 p.m., heureux de cette courte expérience en plein air.

Bravo Roger, Mérille, Gérard et Louis.

LA VIVA 1967



La Viva 1967, offerte en modèle Deluxe (illustré ici) ou Standard, est plus longue et plus large que le modèle précédent, tout en retenant des dimensions pratiques et la même manoeuvrabilité. La nouvelle ligne profilée autorise une meilleure utilisation de l'espace intérieur et permet de loger quatre adultes confortablement. L'empattement de 95.8 pouces, long par rapport à la longueur totale, assure une bonne stabilité longitudinale, tandis que la voie de 51 pouces, à l'avant comme à l'arrière, réduit les oscillations transversales et améliore la maîtrise du conducteur. Des ressorts en spirale ont été montés aux quatre roues et la direction à crémaillère de type sportif promet une excellente manoeuvrabilité. Le moteur de la Viva 1967 — 70.7 po. cu. et 56.2 cv — est capable de reprises rapides et d'une grande force de traction; les nouveaux coussinets de montage du moteur assourdissent les bruits de mécanique. Une foule de dispositifs de sécurité — standard dans toutes les Viva — comprennent les ceintures de sièges AV et AR, les serrures inarrachables, le tableau de bord rembourré et le volant en cuvette.

AU MANITOBA

Aubigny

Catéchèse

Les parents d'Aubigny et les professeurs se sont réunis à l'école avec M. l'abbé J.-L. Caron, curé, pour réfléchir ensemble sur la dévotion mariale.

Cette rencontre nous donna l'occasion de repenser la place de Marie dans notre vie spirituelle et dans celle de nos enfants. En ces dernières années, avec le Concile, la doctrine mariale a été approfondie comme jamais auparavant.

Cependant, à regarder les choses de près, on est obligé de reconnaître que tous n'ont pas compris l'aggiornamento de la dévotion à notre Mère du ciel. Ce qui est important, c'est de voir la place de Marie dans la vie de l'Église et dans notre vie. Alors nous saurons quoi dire à nos enfants, pour qu'ils ne rejettent pas cette dévotion une fois devenus adultes.

Pour être équilibrée et éclairée, notre dévotion mariale ne nous conduit pas à une vie spirituelle mièvre et facile. Cette dévotion nous entraîne au coeur même du christianisme; dire "oui" à Dieu notre Père en esprit d'amour et d'engagement personnel. Il faut que Marie nous "tourne" vers Jésus.

Pendant le travail en équipe qui fut des plus animés, chacun se sentit bien à l'aise de mettre son mot ou d'émettre son idée. Nous avons pu constater qu'en classe on parle encore de la sainte Vierge. Ni dans la présentation ni dans la prière on ne la sépare de Jésus. Pendant les mois de mai et d'octobre surtout, Marie a une place d'honneur. On apprend aux enfants comment dire le chapelet en méditant sur les mystères, comme Notre-Dame l'a demandé. En cette année jubilaire des apparitions de Notre-Dame du Rosaire, les enfants écoutent avec plaisir le récit des petits voyants de Fatima tout en essayant de mettre en pratique le message de paix et d'amour de Marie. Nous avons compris qu'il s'agit de retrouver les attitudes intérieures de la Vierge pour y communier nous-mêmes.

Les parents présents sont partis décidés à faire leur possible pour que la dévotion mariale grandisse dans nos familles.

Une fois de plus nous sommes assurés que ces rencontres valent quelque chose. Il est très important pour les parents de se renseigner en matière d'éducation religieuse. Car comment donner à nos enfants quelque chose que nous ne possédons pas?

Mme Florent Chartier

Fête des Mères

Le dimanche 14 mai, les élèves de l'école Provencher invitèrent leurs parents à se rendre à la salle paroissiale pour un programme préparé à l'occasion de la fête des Mères. Ce programme comprenait des ensembles rythmiques, solos, duos, récitations anglaises et françaises, saynètes, danses, morceaux de piano et d'accordéon, mimes et même une danse centenaire.

Tous reconnurent dans ces numéros variés et bien réussis la patience, le dévouement et le savoir-faire des trois institutrices: les Rév. Srs Berthe-St-Joseph et André-Pauline et Mme J.-M. Ritchot.

Les mamans et grands-mamans d'Aubigny désirent remercier les responsables de cette belle fête. Elles se disent touchées des jolies fleurs que leurs enfants des 1ère et 2e années leur apportèrent le vendredi précédent la fête des Mères. Le joli corsage qui leur fut présenté à l'entrée de la salle paroissiale fut également apprécié. Un gros merci aux religieuses du couvent pour ces beaux gestes et "Vive la fête des Mères".

Shower

Le dimanche 28 mai, un bon nombre d'amies de Mlle Marianne Ritchot se réunirent à la salle paroissiale pour un shower d'objets divers, organisé en son honneur.

L'héroïne de cette fête sut remercier en termes émus, en anglais et en français, celles qui avaient contribué à la réussite de ce shower. Un succulent goûter fut ensuite servi.

Meilleurs voeux à Marianne qui unira sa destinée à celle de M. Olivier Thibert, de Headingly, le samedi 3 juin.

Finissants

Le samedi 20 mai avait lieu, à Ste-Agathe, la soirée des finissants parmi lesquels figuraient trois jeunes d'Aubigny: Monique Robert, Maurice Saurette et Denis Chartier. Félicitations et bon succès!

Çà et là

Mme Leland Hayes (née Rachelle Ritchot) prenait l'avion à réaction, le samedi 27 mai, pour aller rejoindre son époux à Manassan, Virginie. Sa fillette, Jacqueline, l'accompagnait.

Un des jeunes de la paroisse, Maurice Saurette, est actuellement à l'hôpital, à la suite d'un accident de ferme qui aurait pu être fatal. Bon courage, Maurice, et reviens le plus tôt possible.

Bon courage également à M. G. Bérard, toujours hospitalisé, et à M. Albini Robert, qui doit retourner dans sa famille bientôt.

Laurier

Mariage

Le samedi 20 mai avait lieu, à Laurier, le mariage de M. Marcel Corbeil, de Ste-Amélie, à Mlle Lucille Duruisseau, de Laurier. La cérémonie et la messe de mariage avaient aussi lieu en l'église Notre-Dame des Victoires de Laurier. MM. Emile Corbeil et Ronald Duruisseau, Mlles Orise Corbeil et Aline Duruisseau servaient comme témoins.

A l'issue de la cérémonie religieuse, 125 convives se réunirent à la salle du village pour un succulent souper. De nombreux amis et parents vinrent au cours de la soirée offrir aux nouveaux mariés leurs voeux de bonheur.

M. et Mme Marcel Corbeil résideront à Dauphin.

Prière à saint Jude, apôtre des causes désespérées

Pour faveur obtenue

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement . . et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Ainsi soit-il.

En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur.

9-559-9P.

Ste-Amélie

Félicitations à M. et Mme Rosaire Gagnon (Lucille Pelletier) à l'occasion de la naissance d'un fils le 17 mai, à l'hôpital de Ste-Rose-du-Lac.

Prompt rétablissement à M. l'abbé André Gervais, curé, patient à l'hôpital de Ste-Rose durant la fin de semaine du 19 mai.

M. et Mme Bill Bilous et Miles Patsy et Janet Leperre visitaient M. et Mme Jules Leperre durant les fins de semaines du 13 et 20 mai.

M. et Mme Georges Verhaeghe ont accompagné M. et Mme Georges Vandenbosch lors d'une tournée à Swan River, Man., le 13 mai.

M. et Mme Joey Verhaeghe et leur fils, Bruce, de Dauphin, passèrent les fins de semaines du 13 et 20 mai chez leurs parents.

M. et Mme Aimé Corbel et leur fillette passèrent la fin de semaine du 13 mai chez leurs parents.

M. et Mme René Denis et leurs enfants, de Winnipeg, visitèrent leurs parents à Ste-Rose et Ste-Amélie, dernièrement.

La famille Moriaux s'est rendue à Winnipeg pour affaires durant la fin de semaine du 5 mai.

M. et Mme James Shuttleworth, accompagnés de M. et Mme Johnny Shuttleworth, se sont rendus à Le Pas durant la fin de semaine du 13 mai.

Mme Eddy Laderoute, de Flin Flon, accompagnée de son fils, Allan, en visite chez sa mère à Ste-Rose, a aussi visité ses tantes et leur famille durant la semaine du 15 mai.

Le dimanche 14 mai eut lieu une soirée sociale en l'honneur de M. Marcel Corbel dont le mariage eut lieu à Laurier le 20 mai. On lui présenta un beau montant d'argent. M. Corbel sut remercier gentiment et chanta quelques chansons.

Thérèse et Eugène Pinette, de Winnipeg, ont passé la fin de semaine du 18 mai chez leurs parents.

MM. Camille et Denis Pinette, ainsi que Mlle Lorraine Pinette, MM. Ernest et René Gagnon, de St-Boniface, ont passé la fin de semaine du 12 mai chez leurs parents.

Le dimanche 14 mai, après la messe, on présenta une bourse d'argent à M. et Mme John Brook dont le mobilier complet de leur maison fut détruit par les flammes.

MM. et Mmes Adrien Clément et Louis Dupas, de Thompson, sont venus pour les noces à l'occasion du mariage de M. Marcel Corbel le samedi 20 mai.

Félicitations à M. et Mme Elsime Soucy (Lucille Leclerc), de St-Adolphe, à l'occasion de la naissance de jumeaux, un fils et une fille, le 20 mai.

La vente d'articles usagés, organisée par la Ligue des Femmes Catholiques, fut un vrai succès. Le tout rapporta la somme de $115.00. Merci aux donateurs des différents articles et aussi à Mme Julia Verhaeghe, Mary Leperre et Mme Hélène Vandepoele, capitaines.

Mlle Noëllie Soucy, de Winnipeg, passa la fin de semaine du 19 mai chez ses parents à Ste-Amélie et Ste-Rose.

M. et Mme M. Nedelec et leur fils, de Toutes-Aides, ont visité M. et Mme J. Peeters et M. Paul Martin, le 21 mai.

M. Albert Grandbois, accompagné de sa fiancée, Mlle Patricia Foley, ainsi qu'Hervé Grandbois, Arthur Gagnon, Gérald Pinette et Raymond Verhaeghe, passèrent la fin de semaine du 19 mai chez leurs parents.

M. et Mme Adélard Verhaeghe et leurs enfants, Darlene et Karen, de St-Boniface, ont passé la fin de semaine du 19 mai chez leurs parents à Ste-Rose et Ste-Amélie.

M. et Mme Gérald Marion et leur famille, de St-Boniface, passèrent la fin de semaine du 19 mai chez leurs parents à Ste-Rose et Ste-Amélie.

Prompt rétablissement à Mlle Carol Zastre, patiente à l'hôpital de Ste-Rose depuis le 18 mai.

M. et Mme Guy Ramsay, de Langruth, passèrent la fin de semaine du 19 mai chez M. et Mme Albert Verhaeghe.

Remerciements

M. et Mme John Brook remercient sincèrement tous ceux qui les ont aidés ou qui ont sympathisé avec eux lors de l'incendie qui détruisit leur maison et son contenu. Un merci spécial à la Croix-Rouge de Dauphin, aux Soeurs Grises de Ste-Rose, aux Soeurs Oblates et à la Ligue des Femmes Catholiques de Ste-Amélie, ainsi qu'à M. Rosaire Gagnon, qui, au nom des paroissiens de Ste-Amélie et des amis, leur présenta une bourse substantielle.

GRAVELBOURG, SASK.

M. Hector Van Belleghem, est décédé subitement le 20 mai

GRAVELBOURG — Le samedi 20 mai, à l'hôpital St-Joseph, est décédé subitement M. Hector Van Belleghem, âgé de 44 ans.

M. Van Belleghem est né en Belgique. Après la dernière grande guerre, il vint au Canada et travailla dans différentes imprimeries à Gravelbourg, Ottawa et Winnipeg. Revenu à Gravelbourg, il ouvrit une imprimerie et commença un journal français "La Relève". Depuis deux ans il travaillait au poste CFRG. Il était membre des Chevaliers de Colomb.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Colette Bourgeois; une fille, Suzanne; ses parents, M. et Mme Jos. Van Belleghem, en Belgique; deux frères, Benjamin et Lucien, de Bruxelles, Belgique; deux soeurs, Mme Elyane Fleury, de Suisse, et Christiane, de Belgique. Une cousine, Mme Georges Dehooder, et sa fille, Irène, du nord de la Saskatchewan, sont venues pour les funérailles qui eurent lieu le lundi 22 mai, à 4 h. p.m., en la cathédrale Notre-Dame de l'Assomption. M. l'abbé Fernand Ducharme, curé, officiait, assisté de M. l'abbé René Bérubé.

Les Chevaliers de Colomb firent la garde d'honneur. Le commentateur était M. Marcel Moor et les porteurs, MM. Paul Bachand, Maurice Lafrenière, Gilbert Dupas, Antoine Dorais, Raymond Girardin et Benoît Pariseau.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Denis Carignan, élève de 11e année à l'école Auvergne de Ponteix, Sask., a été le gagnant du prix ($100.00) offert par le poste C.F.R.G. lors du concours oratoire de la section sud de la Saskatchewan.

Willow-Bunch

Journée de Piste et pelouse

La journée de "Piste et Pelouse" de l'école eut lieu à Willow-Bunch le 15 mai, mais à cause de la pluie, la parade n'eut lieu que le lendemain. La reine de la parade, toute vêtue de blanc, était Madeleine Beausoleil, de 11e année, fille de M. et Mme Roger Beausoleil. Les princesses étaient Ida Boisvert, de 12e année, Renée Philippon, de 10e année, et Cathy Crawford, de 9e année: les deux premières vêtues en rose et l'autre en bleu.

Prenait part à la parade, une auto de modèle 1927 appartenant à M. A. Piette et conduite par M. Albert St-Yves.

Des trophées furent présentés à Sharon Weismillard et Norman Lalonde pour s'être classés premiers dans le groupe de 8 ans et au-dessous. Pour le groupe de 9 à 12 ans, les gagnants furent Joanne Paul et Gabriel Lemieux; midgets, junior et senior, Louis Desautels et Belve Helleman; décorations des bicyclettes, 1er prix, Claude Beauchesne, 2e, Norman Mondor, et 3e, Robert Joyal; gagnants du projet du centenaire, 1er prix, élèves des 7e et 8e années (char allégorique), sous la direction de Victor Granger, et 2e prix, 5e année (pancartes représentants tous les pays), sous la direction de Mme Léon Beaudry; gagnants du prix de $10.00, M. Burns, de Moose Jaw.

Les gagnants des trophées et des prix devaient prendre part à la journée de "Piste et pelouse" qui avait lieu à Bengough le 19 mai.

Çà et là

Bienvenue à M. et Mme Jude Boulianne et leurs deux filles, de Lebret, qui ont loué la maison de M. Ronald Cayer. M. Boulianne aura charge de l'éducation physique et des sports.

M. Gaston Dumonceau, nouveau chauffeur de l'autobus scolaire, remplace M. Dick Davis, déménagé sur la ferme. Merci à M. Davis qui a conduit l'autobus scolaire depuis 1952.

Le 14 mai, M. l'abbé Lucien Roy, de Gravelbourg, est venu visiter sa mère, Mme Léo Roy, sa soeur, Marguerite, et son ami, M. Archie Broten, de Weyburn.

M. Paul Cayer, de l'Aviation Royale Canadienne, est allé passer une semaine chez son frère, Maurice, à Edmonton avant de se rendre à son poste.

Mme Aurela Lapointe est de retour d'un voyage chez son fils, Omer, son épouse et sa fille, en Colombie-Britannique.

MM. Albert Fitzpatrick et Donald Philippon sont allés à leur emploi aux frontières canadiennes de Big Beaver et d'East Poplar respectivement.

Mme Oliva Boutin est en promenade chez ses filles, Mmes Rita Lemieux et Gérard Granger.

M. Robert Laberge, de l'Université de Montréal, visita M. et Mme Michel Bonneau avant de se rendre chez lui, à Ferland.

MM. les abbés A. Chabot et J. Strohoffer ont suivi la retraite des prêtres à Lumsden.

M. Richard Roy est allé rejoindre son frère, Gérard, qui travaille à la pipeline à Calgary.

M. Albert Mainil et sa famille, ainsi que M. et Mme Arthur Rainville, ont déménagé dans les maisons du Dr Taillon et de M. P. Blais qu'ils ont achetées respectivement.

Mme Pamela Therrien a acheté la demeure de M. et Mme Philias Blais. Ces derniers sont allés demeurer à Montréal.

Donald Benoit est allé travailler à Fort St. John, C.-B.

M. et Mme Robert Mondor, de Marieval, ont passé quelques jours chez leurs parents, MM. et Mmes Marcel Mondor et René Beauregard. Ils visitèrent leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Préfontaine, à Lisieux.

M. Marcel Mondor a accompagné son frère, Mgr Lionel Mondor, de Swift Current, en Colombie-Britannique.

Wawota

Va-et-vient

M. et Mme Emile Baudu, de Norwood, Man., sont venus visiter leurs enfants et petits-enfants, ainsi que MM. et Mmes Henri Filteau et Robert Jacques et tous leurs amis, avant de se rendre à l'Expo 67 avec leur fille, Alice.

M. et Mme Walter Wyporowich et leurs enfants, de Woodsworth, ont rendu visite à leurs parents, M. et Mme R. Jacques, ainsi qu'à leurs frères et soeurs. Tous se réunirent chez leurs parents pour la fête des Mères.

Mme Georgette Lemoine est de retour chez elle après avoir subi une opération à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina.

M. et Mme Marcel Zébière, de St-Boniface, accompagnés de leurs enfants, sont venus visiter leur mère et belle-mère, ainsi que leurs soeur et beau-frère, M. et Mme R. Jacques.

Les livres, les pensées et le style modérés font sur l'esprit le bon effet qu'un visage calme fait sur nos yeux et nos humeurs. — J. Joubert

Graduation à Storthoaks

STORTHOAKS — Le 5 mai, la première graduation de l'école St-Thomas eut lieu à la salle paroissiale. La fête débuta par la messe à 5 h. p.m. célébrée par Son Exc. Mgr M. C. O'Neill, archevêque de Regina.

Après la messe, les gradués, leurs invités et les invités d'honneur se réunirent au sous-sol de la salle, décorée des emblèmes du centenaire, pour le banquet servi par quelques filles de 11e année et la Ligue des Femmes Catholiques.

A 7 h. 30, les finissants firent leur entrée dans la salle au son de la marche d'Elgar. Eugène Hamel, maître de cérémonies, et Denis Lemieux adressèrent respectivement les discours de bienvenue et d'adieux qui furent suivis de la présentation des gradués par Rosalie Carrière et Gerald Hyde.

Les heureux gradués étaient Réal Millette, Lucille Millette, Murielle Blézy, Dianne Yates et Georgette Bourgeois, de Storthoaks, Robert Kirkpatrick, Marcel Bouchard et Marilyn Bouchard, de Fertile, Evelyne Lemieux, Denis Lemieux, Lucy Gervais et Louis-Paul Hamel, d'Alida.

Les invités d'honneur qui adressèrent la parole aux gradués et à l'auditoire furent: Son Exc. Mgr O'Neill, M. L. H. Bergstrom, député et ministre de l'Instruction publique, et M. G. S. McGuire, secrétaire de l'Unité d'Oxbow, qui parla des fonctions de chef.

Pour faire un peu de variété, la chorale de St-Thomas entonna "Unissons nos voix" et "Crossing the Bar". Puis le choeur paroissial chanta "You'll Never Walk Alone". Mme Monin, de Bellegarde, exécuta "Alouette" et "The House by the Side of the Road".

Chaque gradué reçut alors un diplôme et des cadeaux donnés par diverses personnes de Storthoaks, Alida et Fertile.

Félicitations aux gradués et souhaits de succès dans leur nouvelle vie.

Les élèves des 10e et 11e années désirent remercier tous ceux qui les ont aidés à faire de cette graduation une si grande fête.

St-Hubert

Décès de M. A. Gérard

M. Arthur Gérard est décédé le 16 mai à l'hospice Jeanne d'Arc. Le 18 mai au soir il y eut prières à l'église et le lendemain matin, à 11 h., le service fut chanté par M. l'abbé E. Toupin, curé, selon la nouvelle liturgie. Les religieuses dirigeaient le chant. Un grand nombre de parents et d'amis assistèrent aux funérailles et accompagnèrent la dépouille mortelle au cimetière.

M. Gérard est né en Belgique le 15 août 1877. Au mois de mai 1905 il épousait Mlle Léonie Poncin. Ils vinrent au Canada en 1909 avec leurs trois enfants et s'installèrent sur une ferme dans les environs du lac Pipestone plus communément connu par les anciens sous le nom du lac McKay, dans la paroisse de St-Hubert. Mme Gérard est décédée en 1952. Pendant les dernières années, M. Gérard vivait le plus souvent chez ses fille et gendre, M. et Mme E. Paquin, de Whitewood. Sa santé déclinant, il était depuis près d'un an à l'hospice Jeanne d'Arc.

Six des petits-fils du défunt étaient porteurs: MM. G. Gérard et L. Praud, de Calgary, B. Gérard, de Carlyle, E. Gérard, de Wadena, A. Paquin, de Whitewood, et Elie Gérard, de Broadview.

Le défunt laisse dans le deuil quatre fils, Marius, de Calgary, Maurice, de Victoria, C.-B., Marcel, de Whitewood, et Raymond, de Broadview; deux filles, Mme A. Remacle (Lucie), de Lestock, et Mme E. Paquin (Rose), de Whitewood. Une autre fille, Mme R. Praud (Marie), est décédée en 1948. Il laisse aussi 27 petits-enfants et 38 arrière-petits-enfants.

Les Dames d'Autel de St-Hubert servirent un goûter à la salle paroissiale après les prières du soir, et les dames de la Ligue des Femmes Catholiques, section anglaise, de Whitewood servirent un goûter après l'enterrement dans le cimetière de cet endroit.

Sont venus pour les funérailles: M. Marius Gérard, MM. et Mmes L. et R. Praud, G., O. et F. Gérard et leurs familles, de Calgary, M. et Mme Remacle, de Lestock, MM. et Mmes B. Gérard, de Carlyle, et E. Gérard, de Wadena, et leurs familles.

Visiteurs

MM. et Mmes Léon Beaujot et R. Mullie avaient, la semaine dernière, la visite de leurs cousins, M. et Mme Jean Mullie, venus de France. M. et Mme M. Mullie et Mme J. Mullie, d'Arborfield, les accompagnaient.

Etaient en visite en fin de semaine: M. et Mme G. Istace et leur fille, Léanne, et M. J. Boutin, de Saskatoon, MM. et Mmes G. et O. Brûlé, de Regina, Mlle B. Brûlé et MM. J. et L. Brûlé, de Moose Jaw.

Radville

Décès de M. J. Bert

Le 24 mai, M. Jérémie-P. Bert rendit son âme à Dieu à l'hôpital local après un mois de maladie, à l'âge de 85 ans et 9 mois.

Le service funèbre fut chanté en l'église de la Ste-Famille le samedi 27 mai par M. l'abbé N. Marcotte, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis venus rendre un dernier hommage à cet homme si bien connu et estimé. Les porteurs étaient MM. A. Pirio, P. Verot, E. Delaye, E. Jalbert, J. Maurice et E. Gariépy. L'inhumation eut lieu au cimetière Laurier.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, une fille, Mme E. Jalbert (Anne-Marie); cinq petits-enfants; un frère, en Colombie-Britannique, et une soeur, en France. Six frères et une soeur l'ont précédé dans la tombe.

M. J. Bert est né en 1881 dans le Département de l'Ardeche, France, et émigra au Canada en 1909. En 1914 il partit combattre sous les drapeaux français. Trois de ses frères furent tués durant la première guerre. En 1918 il revint au Canada et s'installa sur une terre. En 1925 il épousa Mlle Marie-Louise Chanu, de Kennedy. Une fille naquit de cette union. En 1956 ils se retirèrent à Radville et louèrent leur ferme à leur gendre.

Remerciements

Mme Bert et sa famille remercient très sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par assistance aux prières, offrandes de messes ou de toute autre façon, à l'occasion de leur récent deuil.

Çà et là

M. Auguste Chanu et sa famille, de Kennedy, sont venus assister aux funérailles de leur beau-frère, M. Jérémie Bert.

Le 22 mai, un feu, d'origine inconnue, a complètement détruit la maison de M. Henri Rabin. Les dommages sont évalués à $8,000.

M. et Mme Laurent Pyle et leur famille, de Regina, sont venus passer une fin de semaine chez leurs parents de Radville, Gladmar et Ste-Colette.

Chronique de CFRG

Consternation générale à Gravelbourg le samedi 20 mai, et à CFRG en particulier... Notre ami Hector Van Belleghem, qui avait encore "ouvert" le poste comme tous les matins depuis deux ans et demi, mourrait quelque 12 heures plus tard terrassé par une crise cardiaque. Il était âgé de 44 ans.

Hector venait de passer quelques jours à l'hôpital pour un "bobo" au dos. Il semblait bien rétabli quoique un peu fatigué, et avait repris son travail le jour précédent. C'est à croire que la vie est comme une horloge. Tant que ça marche, on la trouve toute naturelle, mais qu'elle vienne à s'arrêter, ça vous agace et dans certains cas comme celui-ci ça vous révolte, ça vous révolte de constater son impuissance.

Nous avions travaillé ensemble le matin même, conversé et bu une tasse de café. Il avait terminé son travail à 3 h. 30, fait quelques courses en ville. Il ressentit un léger malaise vers 4 h. ou 5 h. Hector appela le médecin et, en cours de route vers l'hôpital, il s'évanouit. C'est le commencement de la fin; à 6 h. tout était fini. Une petite panne de la mécanique humaine.

Il ne nous reste plus qu'à te rendre le dernier hommage, Hector. Non pas te dire adieu, car pour les enfants de Dieu, le mot adieu n'a aucun sens. Nous te dirons tout simplement "Au revoir".

Nous saluons en toi un collaborateur ponctuel, serviable et consciencieux. Tu avais quitté ton pays d'origine (qui est aussi le mien). Tu as servi deux patries, mais tu n'as servi qu'un Dieu. Il eut été difficile de faire mieux. Que les portes de la maison du Père te soient largement ouvertes pour t'accueillir. Au revoir, vieux camarade. Que la terre du Canada te soit douce et légère...

• • •

Le jeudi 1er juin, durant nos émissions de la journée, nous vous ferons l'honneur de vous rappeler que votre poste CFRG a quinze ans d'existence. Toute une foule de souvenirs que vous pourrez remémorer au cours de cette journée. Notez bien qu'il ne faut pas vivre continuellement avec ses souvenirs, mais pourtant ce sont les souvenirs qui font l'histoire.

M. M.

Bellegarde

Va-et-vient

M. et Mme Roger Petit et leur famille, d'Esterhazy, étaient en visite chez M. et Mme Cyrille Petit.

M. Georges Moreau, de Winnipeg, a visité ses parents, M. et Mme Arthur Moreau.

M. et Mme L. Donais et leur famille, de Weyburn, étaient en visite chez leurs parents, M. et Mme Henri Wilvers.

M. et Mme Lionel Fréchette et leur famille étaient chez Mme Francis Sylvestre pour la fête des Mères.

Mlle Andréa Sylvestre, de St-Boniface, a passé une fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Gabriel Sylvestre.

Le R. P. Albert Gervais, O.M.I., du collège de Gravelbourg, est en repos pour une semaine chez son frère, Georges.

Le R. P. Alvire Gervais, O.M.I., de St-Boniface, ainsi que la Rév. Sr Mary Elizabeth, sont en visite chez leurs parents.

La Rév. Sr Rose-Hélène, Fille de la Croix, missionnaire au Brésil depuis 3 ans, est venue pour quelques mois de repos chez sa mère, Mme Hélène Lagassé, de St-Adolphe, Man.

Debden

Çà et là

M. et Mme Emilien Cyr sont allés chez leur fils, Maurice, à Montréal, où ils passeront un mois.

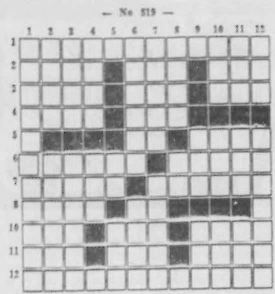
M. et Mme Bruno Demers sont partis visiter l'Expo 67.

M. Romain Francoeur, de Port Alberni, C.-B., est venu ensemencer ses terres. Mme Elisée Vallée a profité de l'occasion pour venir visiter son frère, M. Théodore Gaudreault.

Le jeudi 18 mai, Son Exc. Mgr Laurent Morin est venu administrer la confirmation à 108 enfants et à deux adultes.

Mme Casimir Charpentier est patiente à l'hôpital de la Ste-Famille de Prince-Albert.

— No 519 —



HORIZONTALEMENT

1—Qualité de ce qui est esprit.
2—Fort délié. — Années. — Portion.
3—Fleur. — Tir autrement. — Sainte.
4—Orifice du rectum. — Triage.
5—Coup de baguette. — Riche.
6—Cède. — Riche tissu de soie.
7—Couleur. — Présent.
8—Irlande. — Avec rigueur.
9—Graminacée. — Espèce de manche.
10—Tamis. — Pronom. — Semblé.
11—Fleuve de Suède. — Liquide. — Suri en tous sens.
12—Souvenir inconscient.

VERTICALEMENT

1—Technicien de la stratégie. — Assuré.
2—Pâtre espagnol. — Eclat de voix. — Principe de la vie.
3—Ignorance d'une chose. — Terminaison. — Fils de Noé.
4—Jettes impétueusement. — Affaibli.
5—Equerre. — Pas mal.
6—Sédiment autour des dents. — Me rendis.
7—Joindra. — Roi de Lydie.
8—Vin. — Possessif.
9—C'est-à-dire. — Rude au goût.
10—Pronom. — Principe de la vie. — Petit homme.
11—Au bout de peu de temps. — Attacha. — Savoir-faire.
12—Saison. — Appareil servant à l'étuvage.

SOLUTION DU PROBLEME No 518

■ **Horizontalement:** 1. Brûle — Eparts; 2. Rés — Strige; 3. Et — Ecoule — Li; 4. Va — Mareo —A ir; 5. Empire — Cuite; 6. Tapagera; 7. Oseraies; 8. Sport — Sprint; 9. Tes — Impie — Té; 10. Au — Devinas; 11. Cor — Regèle; 12. Elite — Asexué.

■ **Verticalement:** 1. Brevet — Stage; 2. Rétama — Peu; 3. Us — PP — Os — Ci; 4. Emia — Dot; 5. Escargotière; 6. Torées — MV; 7. Eruc — Respira; 8. Pilocarpines; 9. Agé — Aréage; 10. Ré — Ai — Il — Sex; 11. Lit — Ent — Lu; 12. Spire — Stérée.

Inoffensifs, les "beatniks" sont de grands enfants attardés...

PARIS — L'anarchisme des "Beatniks" n'est qu'une attitude. Ils ne sont pas dangereux pour la société. Telle est la conclusion d'une enquête très poussée que vient de mener la préfecture de police de Paris sur le phénomène "Beatnik" qui compte maintenant quatre ans d'existence.

D'où viennent ces jeunes vagabonds aux longs cheveux poisseux et au pantalon sale que les Parisiens retrouvent avec les beaux jours sur les berges de la Seine à proximité du Quartier Latin? Pour la préfecture de police, il y a sensiblement autant de "beatniks" français que d'étrangers: 509 Français, 491 étrangers sur 1,000 individus interrogés.

Trente-trois nationalités sont représentées parmi les étrangers mais, proportionnellement à la population, la Scandinavie et les Pays-Bas sont les plus grands réservoirs de "beatniks". Pour 79 Allemands et 45 Britanniques, on dénombre en effet 78 Suédois, 46 Danois et 44 Hollandais. Compte tenu de l'éloignement, les Américains sont relativement nombreux: 34 sur 1,000.

En majorité le "Beatnik" est mâle: 818 hommes 81.80 pour cent contre 182 femmes 18.20 pour cent. Son âge moyen se situe entre 19 et 20 ans. Ils proviennent de tous les milieux sociaux. Beaucoup sont fils d'ouvriers, 20 pour cent, de fonctionnaires ou d'agents des services publics 20 pour cent. Très peu sont des fils de cultivateurs 4 pour cent. Les parents de 9 pour cent d'entre eux sont divorcés.

Contrairement à une opinion généralement répandue, le beatnik n'est pas un "puits de science": 60 pour cent n'ont fait que des études primaires, 12 pour cent des études secondaires partielles. Pas un seul sur 1,000 n'est titulaire du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent.

Nullement dangereux

Pour quelle raison mènent-ils cette vie? 38 pour cent par refus de contrainte familiale ou sociale, 25 pour cent par goût des voyages à bon marché, 12 pour cent par amour de la liberté, 10 pour cent par idéologie pseudo-politique, 15 pour cent par camaraderie ou parce que "c'est la mode". En fait, affirme la préfecture de police, contrairement aux "provos" qui se sont livrés plusieurs fois à des manifestations violentes, les "beatniks" ne sont pas dangereux. Leur attitude sans engagement idéologique relève de la logomachie. Ce sont des enfants attardés.

L'avenir de la jeunesse américaine est sombre

NEW YORK — Une nouvelle génération d'Américains — 9,000,000 de jeunes — atteindra sa majorité l'an prochain et "se répandra sur le marché" à la recherche d'un travail et du bonheur. Trouveront-ils l'un et l'autre? C'est la question que se posent les sociologues et économistes des Etats-Unis et leur réponse n'est guère optimiste.

Une étude de ce problème et de l'effet que cette vague de jeunes adultes aura sur les structures sociales et financières américaines vient d'être publiée par une organisation spécialisée, la "National Economic Research Associates": NERA.

Pénurie d'emplois

Le premier problème auquel devront faire face ces jeunes Américains est le chômage. En effet, constate l'étude, le taux de chômage chez les jeunes a été extrêmement élevé dans les six dernières années et beaucoup de jeunes adultes aux Etats-Unis sont déjà considérés comme inutilisables, irrécupérables, chômeurs chroniques. Les inscriptions au fonds de chômage vont augmenter d'une façon alarmante, prévoit le rapport, dans toutes les grandes villes américaines. Les programmes d'aide aux sans emploi risquent d'être inadéquats.

L'étude de la NERA reconnait en même temps que cette nouvelle vague démographique fournira un important contingent de jeunes diplômés, sortant d'universités ou de collèges techniques avec des connaissances avancées, ce qui aura pour effet d'améliorer le niveau général de la technologie et donc d'accélérer le taux de croissance économique de tout le pays.

Il faut également s'attendre, dans les prochaines années, à une rapide augmentation du nombre des mariages, ce qui entrainera automatiquement une réaction en chaine sur les plans économique et financier: la demande sur le marché du logement sera plus accentuée, l'industrie du bâtiment et ses dérivés fonctionneront à plein rendement, les taux d'intérêts à long terme seront maintenus à un niveau relativement élevé.

Avec l'augmentation des mariages, on assistera à un "boom" des naissances comparable à celui d'après-guerre. Toutes les industries liées de près ou de loin au "marché du bébé" verront leurs chiffres d'affaires monter rapidement.

Il en sera de même d'un certain nombre d'autres entreprises et commerces tels que les services d'utilité publique qui, aux Etats-Unis appartiennent à des sociétés privées, les fabriques de meubles, les industries textiles, vêtements, de l'automobile, des boissons — alcoolisées ou non — des produits de beauté et des cosmétiques, notamment, souligne la NERA, des cosmétiques pour hommes.

Dans un pays où l'achat à crédit est devenu quasi obligatoire et où les emprunts financiers sont chose courante, l'afflux de ces 9,000,000 d'adultes aura des répercussions financières favorables aux sociétés de prêts qui sont assurées de faire des affaires florissantes.

La révolte noire

Mais, à côté de ce tableau rose, il y en a un autre qui l'est beaucoup moins et qui inquiète les sociologues. Il s'agit du plus grave problème national que les Etats-Nnis doivent résoudre, le problème racial.

L'étude de la NERA indique que ce sont les jeunes Noirs qui souffriront le plus directement du chômage.

Entre 1960 et 1966, on a assisté à une véritable explosion — 41 pour cent — dans le nombre d'adolescents Noirs à la recherche de travail. Les offres d'emplois dans ce secteur démographique, restant traditionnellement loin derrière les demandes, le taux du chômage n'a cessé d'augmenter. Cette situation, souligne la NERA, semble malheureusement inévitable. En d'autres termes, on ne peut la changer, elle ne fera que s'aggraver et, avec elle, la situation sociale et raciale.

Chez les jeunes Blancs économiquement faibles, la situation n'est guère meilleure, avec une augmentation de 26 pour cent, encore bien au-dessus du chiffre des offres d'emplois.

C'est sur un ton pessimiste, précisant presque une catastrophe nationale, que la NERA termine son rapport, rappelant le soulèvement du ghetto noir de Los Angeles, Watts et les sanglantes émeutes des ghettos noirs de Chicago et New York. L'étude laisse entendre que les Etats-Unis risquent de se trouver, lorsque cette nouvelle génération aura atteint l'âge adulte — dans un an environ — devant un "Watts national", "un Watts encore plus meurtrier parce qu'il sera à l'échelle des adultes".

Le génie le plus favorisé est celui qui absorbe tout, qui s'assimile tout, non seulement sans porter par là le moindre préjudice à son orginalité native, à ce qu'on appelle le caractère, mais bien plutôt en donnant par cela même à ce caractère sa vraie force et en développant ainsi toutes ses aptitudes.

Extrait de la collection de l'Imperial Oil C.W. JEFFERYS

Samuel de Champlain fait un relevé à l'astrolabe sur l'Outaouais, en 1613. Son voyage d'alors vers l'amont de l'important cours d'eau devait se révéler une vaine entreprise. Il était venu de France à la recherche d'une mer du nord, sur la foi du témoignage que rendait à Paris Nicholas de Vignau. Le jeune Vignau, compagnon de Champlain, avait vécu quelque temps parmi les Indiens et prétendait avoir atteint les rives d'une mer nordique en remontant l'Outaouais. Une fois que Vignau eut confirmé sous serment la véracité de ses dires, Champlain s'était embarqué à la recherche de la mer du nord.

Il prit pour compagnons quatre Français, dont Vignau, et un guide indien. Parti de l'île Sainte-Hélène, le groupe se buta à plusieurs rapides et dut accomplir des portages difficiles dans sa remontée de l'Outaouais. Entre les lacs Olmsted et Muskrat, Champlain perdit son astrolabe, instrument qui servait à mesurer la latitude par l'inclinaison du soleil. M. E. G. Lee devait le retrouver en 1867.

A l'île Morrison, dans le sud du lac aux Allumettes, les voyageurs atteignirent un camp algonquin. Les Indiens contredirent Vignau et le jeune Français, n'en pouvant plus, dut avouer qu'il avait forgé son histoire de toutes pièces pour acquérir une certaine célébrité et s'assurer un voyage gratuit au Canada. Champlain prit la route du retour et regagna la France. Vignau fut gracié après avoir avoué publiquement son imposture, à la condition de poursuivre la recherche de la mer du nord. Cette mer du nord dont les Français avaient entendu parler était probablement la baie d'Hudson, découverte par Henry Hudson en 1611.

(Cette esquisse historique fait partie d'une série, "Dessins de Jefferys", que bien des lecteurs aimeraient sans doute conserver. Adressez-vous à Imperial Oil Limited.)

Construction d'un barrage à Esterhazy

OTTAWA — Le ministre de l'Agriculture, l'hon. J.J. Greene, a fait part le 12 mai des intentions du gouvernement fédéral de construire le barrage Esterhazy sur le cours d'eau appelé Kaposvar Creek, affluent de la rivière Saskatchewan-Sud.

On estime à $200,000 la réalisation du projet. L'Administration du rétablissement agricole des Prairies aura charge des travaux qui commenceront sous peu.

Le réservoir de 2,100 acres/pieds qui en résultera, a précisé M. Greene, contribuera à stabiliser l'industrie du bétail dans cette région, permettra l'irrigation des cultures fourragères et des jardins maraîchers en même temps qu'il relèvera le niveau d'eau dans les puits des fermes avoisinantes.

La cité d'Esterhazy s'est acquis une réputation internationale à la suite de la mise en valeur de ses gisements de potasse.

Un Enfant est la Vedette d'un film projeté à l'Expo '67



Un film émouvant et plein de charme sur le Japon et ses fameux jardins est projeté pour la première fois au Pavillon des Nations Unies à l'Expo '67. Ce film, gagnant de plusieurs prix, est projeté tour les jours de midi à 2 heures.

Des temples inconnus et des jardins privés de toutes les parties du Japon — dont de nombreux n'ont jamais été vus par le public auparavant — sont mis en relief dans un film dont la première mondiale a lieu au Pavillon des Nations Unies à l'Expo '67 de Montréal.

"Mon Jardin, le Japon" n'est pas un documentaire de voyage, mais une évocation subtile et tendre de la philosophie, de l'art et de la culture japonaises.

"Après avoir vu ce film, le spectateur s'associe à l'universalité de la nature", dit George S. Avery, directeur du Jardin botanique de Brooklyn; "c'est là qu'est la raison profonde du film, et c'est ce qui en fait un événement humain émouvant en luimême".

Le but du film est de montrer l'unité de base des aspirations de tous les êtres humains, d'après L'International Minerals & Chemical Corporation, qui a financé le film. En tant que principal fournisseur de produits chimiques pour l'agriculture du Japon, y compris la potasse du Saskatchewan, cette Société a acquis une compréhension et une profonde appréciation de la culture japonaise.

"Mon Jardin, le Japon" est présenté comme une narration par un grand-père japonais pendant une journée d'activités diverses, de réminiscences et de méditation. Les vedettes sont parmi les acteurs dramatiques les plus connus du Japon, avec Teru Shimada comme narrateur de la version anglaise, et Roland Chenail, personnalité de la radio et de la TV de Montréal, comme narrateur de la version française.

Afin de permettre à l'écran de présenter au mieux le grand héritage culturel du Japon par une combinaison de vues, de voix, de couleur et de musique superlative, "Mon Jardin, le Japon" a été filmé en Technicolor 70 mm, soit le double de la largeur normale des films, et le son a été enregistré sur six pistes. La musique d'origine, enregistrée par les Musiciens de la Cour Impériale, est plaisante pour les Occidentaux, mais toutefois reste essentiellement japonaise.

LA CONFÉDÉRATION et L'A.C.F.C.

Comme chacun le sait, nous fêtons cette année le Centenaire de la Confédération Canadienne.

Comme on le sait aussi, la Confédération n'a pas servi les Canadiens français dans la mesure où les Pères de la Confédération l'avaient voulu.

La minorité anglophone du Québec est la seule dont la Confédération a permis le respect des droits. Pour eux, la province de Québec a reconnu le droit à l'école de langue anglaise, le droit à l'école confessionnelle d'être appuyée par les octrois de l'Etat, le droit de s'instruire et de s'épanouir selon les exigences de la culture et de la mentalité propres aux citoyens de langue anglaise.

Pendant ce temps, les groupes minoritaires français des provinces anglophones du Canada ont dû faire face aux pressions d'une majorité qui voulait les assimiler par tous les moyens, et notamment par la suppression ou l'interdiction du français comme langue d'enseignement, par l'imposition de la double taxe scolaire, etc...

C'est pour faire face, en Saskatchewan, à ce grave danger de disparaître comme groupe ethnique, que les pères de famille canadiens-français ont créé l'A.C.F.C., en 1912.

On peut donc dire que l'A.C.F.C., sans être aucunement dirigée contre la Confédération Canadienne, a été organisée pour corriger les erreurs nées de, et après la Confédération, et après l'entrée de la Saskatchewan en son sein, envers le groupe francophone de notre province.

Voulons-nous véritablement être utiles à la Confédération Canadienne?

Voulons-nous aider la Confédération à survivre?

Aidons alors notre association à Vivre. C'est là, pour nous, le moyen le plus sûr d'aider le pays, en nous aidant nous-mêmes.

Plan d'un apôtre de la paix pour les lendemains de l'Expo

MONTREAL — Le père Dominique Georges Pire, lauréat du Prix Nobel de la paix (1958) et auteur du livre "Bâtir la paix", a révélé un projet d'aménager sur les Iles de l'Expo après la manifestation internationale, une deuxième Université mondiale de paix, sur le modèle de celle qu'il a fondée en Belgique en 1960.

"Pour contribuer à faire de cette Exposition un instrument permanent de Paix, j'ai offert d'examiner la possibilité de créer ici une deuxième université mondiale de paix, sur le modèle de celle que j'ai fondée en Belgique en 1960, a dit le père Pire.

"L'accueil fait à cette proposition d'étude est telle que je me sens autorisé à vous communiquer ce projet. L'honorable Jean-Jacques Bertrand, ministre de l'éducation, que j'ai rencontré à son cabinet à Québec, assure au projet en cause une attention enthousiaste et constructive.

"De nombreux amis canadiens savent que j'avais donné mon esprit et mon coeur à un projet, hélas né trop tard, de Pavillon de la Paix à ériger dans cette Exposition. Je suis d'autant plus heureux de pouvoir, en quittant le Canada, confier aux autorités québécoises et à tout le peuple pacifique du Canada, le projet d'un centre définitif de Paix, qui deviendrait la deuxième Université Mondiale de Paix."

Le père Pire, âgé de 57 ans, a utilisé l'argent qu'il a acquis par le prix Nobel pour établir le Centre international de la paix Mahatma Gandhi, à Huy en Belgique. Ce centre universitaire international a pour mission de former des humanistes dans les principes et les pratiques du dialogue international et de la paix positive. Les étudiants s'y côtoient à la recherche d'un idéal commun au-dessus de toutes distinctions de race, de religion ou de nationalité susceptibles de les séparer.

Dictionnaire international

Le père Pire a donné deux exemples du genre d'entreprise auquel on s'adonne à cette université de la paix. La première est un projet de dictionnaire international "en quatre colonnes" qui favoriserait l'établissement d'un langage commun, éliminant ces dialogues de sourds qui naissent de l'usage divers des mêmes mots par des personnes différentes (quelle commune mesure y a-t-il, par exemple, entre le parti "démocrate" américain et les "démocraties" populaires?)

Il ne s'agit pas toutefois d'éliminer ces différences, mais plutôt d'en arriver à ce que tous acceptent la variété des sens donnés à un mot. L'éventuel dictionnaire international pourrait ainsi, au mot "liberté", comprendre une colonne donnant le sens de ce mot pour le président Johnson, une colonne donnant le sens qu'à l'avis du président Johnson le président Mao prête à ce terme, une colonne donnant le sens que le président Mao luimême y insuffle, et enfin le sens que selon le président Mao le président Johnson y donne.

L'université mondiale de la paix en Belgique a tenté une expérience concrète en ce sens, confrontant un éminent théologien chrétien et une moraliste laïque, c'est-à-dire athée. Pendant plusieurs heures, avec une loyauté totale, chacun d'eux a défini par exemple ce qu'était pour lui le dogme ou la foi, et ce qu'il croyait que ces mots représentaient pour l'autre.

Ces exemples illustrent l'esprit dans lequel le père Pire poursuit son oeuvre de paix positive. Au cours de sa conférence, il a précisé en cinq points sa conception théorique de la promotion de la paix, ainsi que cinq moyens pratiques de l'atteindre.

Mais auparavant, le conférencier a tenu à mettre ses auditeurs en garde contre l'euphorie que peut provoquer une manifestation comme l'Expo. La terrible guerre du Vietnam est là pour nous rappeler que "l'homme est un loup pour l'homme". Il ne faut pas oublier qu'il manque bien des pavillons à l'Expo, ni croire que l'opulence des pavillons est un indice sûr de la valeur culturelle des pays qui les ont bâtis.

A l'Expo, "le riche exhibe sa richesse" et il manque deux pavillons, celui de la Paix bien sûr, mais aussi celui de la brutalité qui aurait décrit les innombrables moyens inventés par l'homme pour torturer l'homme. "Je me serais fait scrupule, a dit le père Pire, de vous parler ce soir sans ce préambule."

Paix à long terme

Le titre de la conférence était "paix à long terme, paix à court terme sur la terre des hommes", et le père Pire a d'abord souligné que la vraie paix ne pourrait être réalisée qu'à long terme, au bout d'une lente éducation de l'humanité. Faites aujourd'hui un sondage n'importe où dans le monde, a-t-il dit, et vous trouverez que pour la majorité des gens, la paix s'identifie à un cessez-le-feu au Vietnam. Cette trêve est certes éminemment souhaitable, mais elle ne serait que négative. L'absence de guerre n'est pas la paix. Le désarmement des mains n'est rien sans le désarmement des esprits.

La paix réelle consisterait à harmoniser les différences entre groupes et entre individus, à faire une harmonie de la cacophonie régnante dans le monde. Les hommes pourront s'entendre en admettant mutuellement leurs contradictions.

De cette paix véritable, chacun est responsable. Ce serait une démission que de confier aveuglément et exclusivement notre sort entre les mains de quelques politiciens. Il faut "s'adultiser", c'est-à-dire prendre conscience des problèmes et prendre sa part de responsabilité dans la solution de ces problèmes.

Quel est alors le chemin de la paix? Le père Pire ne croit pas qu'on y parvienne par le désarmement unilatéral. Il se demande même si la non-violence est vraiment efficace. Dans cette voie Gandhi fut sans doute sublime, mais aurait-il eu le même succès s'il n'avait eu devant lui les Anglais, "sport" malgré leur colonialisme? sa technique aurait-elle le même succès au Vietnam par exemple? Le père Pire confie que son ami le pasteur Martin Luther King champion de la résistance non-violente aux Etats-Unis, commence à se demander si dans la brutale lutte raciale américaine la non-violence est toujours payante.

Ce qu'il faut, c'est le "chemin médian", c'est-à-dire le dialogue fraternel, la lutte contre la méfiance à priori, l'équilibre entre l'extrême confiance et la méfiance extrême (le premier étant caractérisé par "l'oeil fermé, le coeur ouvert", le second par "l'oeil ouvert, le coeur fermé").

Sans doute le mot "dialogue", comme tous les mots à la mode, est-il dévalué. Il est bon de rappeler que le dialogue n'est pas le simple petit contact entre individus, qu'il est exigeant, obligeant à mettre en parenthèses ce que l'on croit et sent pour comprendre et apprécier le point de vue de l'autre. Dialoguer ce n'est pas le "synchrétisme". Cela suppose qu'on accepte le "challenge" des consciences et que chacun tente d'aider l'autre à être plus totalement lui-même, et demande à l'autre la réciproque.

MARIÉE DE L'ANNÉE CENTENAIRE

Ordre du cortège et du rituel selon la nouvelle liturgie

D'après la nouvelle liturgie, les invités attendent à l'arrière de l'église. Toutefois pour un grand mariage où il y a une foule d'invités, il arrive que ceux-ci sont placés dans leur banc avant que le célébrant n'entre dans le sanctuaire. Il est bon de s'entendre d'avance avec son curé sur ce sujet. Il faut se rendre à l'église au moins un quart d'heure avant la cérémonie. Les placeurs pourront arriver plus tôt, pour faire attendre les invités à l'arrière.

A l'heure fixée, le célébrant, précédé des servants portant la croix, les cierges et le bénitier, se rend à l'entrée de l'église afin d'y accueillir les époux. Le prêtre offre l'eau bénite à la mariée, puis au marié en disant: Recevez cette eau bénite en rappel de votre baptême.

Le cortège se forme pour se diriger en avant de l'église dans l'ordre suivant: les servants, le célébrant, la mariée au bras droit de son témoin, le marié à droite de son témoin également, les parents, puis les amis.

Le fiancé et son témoin se mettent debout devant les prie-Dieu placés à droite près de la balustrade. La mariée et son témoin se placent debout devant les prie-Dieu à gauche. Parents et amis de la mariée occupent les bancs à gauche de la grande allée, ceux du marié occupent ceux de la droite. Les placiers verront à ce que les invités ne s'échelonnent pas jusqu'à l'arrière de l'église.

Pour un très grand mariage avec cortège, il arrive que l'ancien cérémonial soit observé: les enfants de choeur, le célébrant, les placiers deux par deux et à distance, les demoiselles d'honneur, la dame d'honneur, la bouquetière, la mariée et son témoin, le marié et son témoin, les mères des mariés accompagnées d'un placier ou marchant l'une près de l'autre. Les invités auront été placés avant l'arrivée du prêtre. Ceux qui arrivent en retard pourront suivre le cortège de la mariée dans la grande allée.

Le moment venu

Après l'homélie, le célébrant s'avance vers les fiancés qui se tiennent debout et il leur dit: Voici le moment de vous donner l'un à l'autre, à la vie, à la mort. Que l'Esprit du Seigneur ... etc. ... Il s'adresse au fiancé en l'appelant par son nom: Voulez-vous avoir (nom de la fiancée) qui est ici présente pour femme et légitime épouse? Le fiancé répond: Oui, je le veux. De même pour la fiancée.

Les fiancés contournent leurs prie-Dieu, avancent de quelques pas dans le pré-sanctuaire de l'autre côté de la table de communion; ils se tiennent près du prêtre tourné vers l'assemblée. Le célébrant les invite à se donner la main droite en prononçant les paroles rituelles. Les fiancés répètent après le prêtre l'échange des consentements: Moi: (nom) je te prends ... Le prêtre bénit les anneaux, les asperge et les tend à chaque époux pour que chacun l'impose à son conjoint. Afin de sceller l'engagement qu'ils viennent de prendre les époux peuvent s'embrasser s'ils le désirent.

La communion des époux à leur messe de mariage prend un sens particulier. Dans le mariage ils vont réaliser l'unité totale de leur corps et de leur âme. S'ils le désirent, ils peuvent alors se donner la main, l'épouse plaçant sa main droite sur la main gauche de son époux. Les invités peuvent également communier.

Les registres paroissiaux sont souvent signés avant la messe pour éviter que les époux et témoins aient à se rendre à la sacristie. Ou bien les registres sont apportés aux prie-Dieu.

La cérémonie terminée, le cortège se reforme en sens inverse. La mariée n'a pas à passer devant ou derrière son mari: ils n'ont qu'à se retourner en se faisant face, la mariée est alors au bras droit de son mari. Ils ouvrent la marche, suivie de leur cortège, bouquetière, s'il y en a, dame, demoiselles et garçons d'honneur. La mère du marié s'avance au bras droit du père de la mariée, la mère de la mariée avec le père du marié.

Les nouveaux mariés occupent la première voiture pour se rendre au lieu de la réception, suivis par les membres du cortège, demoiselles et garçons d'honneur, puis des parents des mariés et des invités. S'il n'y a qu'une dame d'honneur elle pourra monter dans la même voiture que les nouveaux mariés.

Les fleurs du grand jour

La gerbe de noces et les bouquets des demoiselles d'honneur doivent être envoyés chez la mariée; les boutonnières pour le marié et les garçons d'honneur s'envolent à l'église; les fleurs de corsage des mères chez elles. Après la cérémonie, la mariée peut lancer son bouquet à ses demoiselles d'honneur avant d'aller changer de costume ou au moment même du départ ... la légende veut que celle qui a la chance de le saisir soit la prochaine à se marier.



La robe de la mariée adopte un style nouveau

La robe de mariée n'est plus celle d'autrefois toujours un peu semblable à elle-même. Elle a changé de style donnant aux nouvelles épousées l'air de petites bouquetières qui ont grandi.

Il y a d'abord la robe structurée à partir d'un empiècement, d'un corsage menu dans le style Empire et la jupe retombe dans une ligne longue, sans appuyer à la taille. Elle est très dépouillée à l'avant. Ce modèle-vedette cède la place à la robe fourreau bien en ligne qui n'étrangle toutefois ni la taille ni les hanches et semble retomber toute droite, mais en réalité il y a une légère inclination en pente douce, presque imperceptible vers l'ourlet, on pourra parler de ligne trapèze parfois dans la robe-cage.

On verra également mais très peu la robe traditionnelle coupée à la taille avec jupe cloche bien en forme, ceci pour celles qui ont des problèmes de ligne. Mais la grande nouveauté c'est la robe-cage où la matière solide servant de fourreau est recouverte de voile de nylon, d'organza, de dentelle.

Le voile a changé son point de départ: il peut tout aussi bien partir de la parure de tête que de l'encolure, de l'empiècement ou de la taille. Il s'étale parfois sur la traîne dans les modèles pour très grand mariage; il peut également se limiter aux ailes de papillon, de drapé s'arrêtant à la hauteur des épaules.

Les coiffants sont des bégins, des calots, des bonnets, des capuchons, des coiffes à la Juliette à moins qu'ils ne soient réduits à de simples noeuds sur le dessus de la tête, bien en avant.

Le blanc est prépondérant, mais on verra aussi des mariées en rose à peine rose et en lilas surtout s'il s'agit d'un second mariage.

Les mariées en tiennent pour la robe longue en général, nous dit-on dans les grands magasins, mais il va de soi que la mariée d'été qui voudra se marier en court trouvera de très jolis modèles qui pourront même se porter en d'autres occasions. La toile de shantung, la soie doupion, le worsted de soie, le taffetas, le ligoda, la denteile de coton sont des tissus-vedette.

Ce qui fait la splendeur des robes de mariées en long c'est presque toujours la cage en dentelle en point d'esprit, en tulle rebrodé de marguerites, etc. C'est aussi la garniture de guipure ou de belle dentelle d'importation, c'est la longue traîne à la Watteau ou formant un large panneau partant de la taille ou du cou et amovible. La traîne dans la robe cage est parfois cousue à la robe dans les côtés.

Les encolures sont au ras du cou ou un peu plus dégagées, en rond ou en carré. Il y a beaucoup de manches courtes qui obligent à porter les gants répétant la garniture de la robe, ou du corsage fait de guipure, de dentelle.

Répartition des dépenses entre les parents de la mariée et le marié

Les parents de la mariée se chargeront des frais suivants:

— Tout le trousseau personnel de la mariée, la robe, le voile et tous les accessoires qui les accompagnent;

— Le linge et tous les articles de maison;

— L'impression ou la gravure des faire-part et des invitations y compris les frais de poste;

— La décoration florale de l'église, de la maison et des lieux de réception y compris la marquise et les tapis à l'église;

— Le programme musical de l'église et l'orchestre de la réception;

— Les voitures de la mariée et de ses dames d'honneur pour aller à l'église et pour en revenir; l'agent de circulation s'il y a lieu;

— Les cadeaux de la mariée à sa dame et à ses demoiselles d'honneur;

— Les photographies;

— Le déjeuner et le gâteau de noces;

— Si le marié doit porter une alliance, l'anneau doit être offert par la fiancée.

Le marié se chargera des frais suivants:

— L'alliance;

— Le cadeau de noces offert à sa future épouse;

— La gerbe de fleurs de la mariée; les boutonnières que porteront sa mère et sa belle-mère;

— Les boutonnières des témoins et des placiers;

— Les cadeaux aux placiers et, s'il y a lieu, leur cravate et leurs gants;

— Les honoraires de la cérémonie religieuse;

— Les honoraires, les frais de voyage et de séjour du prêtre-célébrant si ce dernier demeure en dehors du lieu où se célèbre le mariage;

— Son transport à l'église et celui de son témoin;

— Toutes les dépenses du voyage de noces.

Les préparatifs lointains aussi importants que les préparatifs immédiats

Si l'on veut se marier à l'heure et à la date de son choix, il est préférable dans les grandes paroisses de la ville surtout, de retenir cette date plusieurs mois d'avance. Une brève visite au presbytère de l'église paroissiale de la fiancée suffira.

Quelques mois avant le mariage on doit se procurer un extrait de baptême de même qu'un certificat de confirmation. Toutefois, ce dernier certificat de confirmation n'est pas nécessaire si l'extrait de baptême contient une mention de la confirmation.

Munis de ces documents les fiancés pourront se présenter à l'église de la paroisse de la jeune fille pour y mettre les bancs, de quatre à cinq semaines avant le mariage de préférence, après avoir pris rendez-vous au téléphone. Si l'un des deux fiancés a moins de 21 ans le jour du mariage, ses parents doivent signer leur consentement devant le prêtre.

Le but de l'entretien avec le prêtre est connu des fiancés: il s'agit de s'assurer de la validité et de la solidité de leur amour. C'est donc en toute confiance qu'ils répondront aux questions posées. A cette occasion on choisit le genre de mariage qui convient; on précisera le nombre de publications, la décoration florale, le choix du célébrant, du chant, etc.

L'examen médical prénuptial est conseillé aux fiancés, quelques semaines d'avance.

Après avoir décidé du choix des robes, il faudra consulter le fleuriste si l'on veut une décoration en dehors de l'ordinaire. Si la réception a lieu dans un hôtel, un restaurant, s'y prendre longtemps d'avance surtout en ville.

Dans les préparatifs d'un mariage, il faut inclure la recherche d'un logement, la préparation d'un trousseau personnel, le choix des meubles, le nombre de voitures à retenir pour la noce, la préparation des malles de voyage, la retenue des billets d'avion s'il y a lieu.

Aujourd'hui, les mariages ont lieu indifféremment le matin ou en fin d'après-midi. Il est conseillé à la mariée surtout de ne pas trop s'épuiser en préparatifs, les derniers jours. Ce qui revient à dire qu'un mariage préparé d'avance laissera aux participants le loisir de se détendre, de se laisser uniquement aux joies du grand événement.

Aujourd'hui le coffre de mariage n'est plus chose courante

Au coffre abondamment rempli de grand-mère, la vie moderne a substitué un simple placard où la future mariée d'aujourd'hui range tous les éléments nécessaires à la vie de ménage.

Les exigences de la vie moderne, l'exiguïté des appartements, les nouvelles conditions de vie de la jeune femme qui travaille à l'extérieur, sont autant de facteurs contribuant à une nouvelle orientation dans les besoins de la vie à deux.

La lingerie ne s'empile pas comme autrefois dans les armoires. Les jeunes filles connaissent trop les facilités d'achats et le changement constant de la mode pour s'encombrer d'une réserve qui risquerait de se démoder bien vite.

Ceci dit, il n'en reste pas moins que la future mariée doit apporter son trousseau de base.

Lingerie indispensable

— 6 paires de draps — plus 2 autres paires pour chaque lit supplémentaire;

— 1 douzaine de taies d'oreiller;

— 3 couvertures — 1 de laine, 1 en édredon et une autre en coton;

— 18 serviettes éponges (grandes et moyennes);

— 2 douzaines de débarbouillettes;

— 1 peignoir de ratine pour lui — un autre pour elle et deux grandes serviettes de bain pour remplacer le peignoir qui sera au lavage;

— 1 douzaine de linges à vaisselle;

— 6 autres linges à texture spéciale pour essuyer les verres;

— 1 nappe d'apparat en toile, en damassé, broderie ou dentelle;

— 6 nappes de couleur pour les repas intimes;

— Napperons de toutes formes et de différentes grandeurs;

— 24 serviettes de table;

— 2 oreillers — plume, duvet ou caoutchouc mousse.

Courrier de Louise

Q. — Nous habitons depuis peu de temps une conciergerie "des plus modernes" au dire de la réclame. C'est vous dire que nous payons un joli loyer. Notre logis nous plait beaucoup, nous y sommes très confortables. L'ombre au tableau ... des voisins charmants, généreux, qui ne savent pas rester chez eux de temps en temps. Ils peuvent nous arriver d'une minute à l'autre sans crier gare. Nous avons toujours vécu dans une maison et dans un quartier plutôt réservé. Je dois vous avouer que leurs visites impromptues commencent à nous taper sur les nerfs. Nous ne voudrions pas les offenser, car nous les aimons bien, mais comment leur faire comprendre que mon mari et moi aimons avoir du temps pour nos parents et nos autres amis? Merci, chère Louise, nous profitons souvent des conseils que vous donnez aux autres lecteurs. — **"Achalés"**

R. — Croyez-moi, je vous comprends. Que faire? Je me le demande, car je suis un peu dans le même cas. Si je vous comprends bien, vous ne travaillez pas à l'extérieur (je n'aime pas qu'on me dise: "Tu ne travailles pas...", on oublie le travail ménager), donc vous êtes plus ou moins une victime captive. Il faut absolument que vous vous défendiez. Alors, vous rencontrez Madame X en route vers la buanderie ou l'incinérateur. Elle dit: "Bonjour, j'espérais vous voir, prenons un café". Vous répondez: "Dommage, je dois sortir" et sortez. Allez faire le tour du carré, au magasin du coin pour un rien, mais sortez. Soyez toujours ou assez souvent tellement occupée que vous ne puissiez pas accepter son invitation. Quand votre mari est rentré et qu'on vient vous déranger, répondez à la porte ou au téléphone en disant que "Jean est absolument fourbu, il se repose, nous nous reverrons bientôt". Vous trouverez sans doute d'autres excellentes excuses, si vous vous en donnez la peine. Avec le temps, ils finiront par comprendre que vous aimez les voir, mais pas continuellement.

☆ ☆ ☆

Q. — Mon mari et moi sommes seuls, nos enfants étant tous mariés, et nous sommes encore assez jeunes. Mon mari occupe une bonne situation, parait bien et est très populaire dans notre ville. Certains de ses amis lui demandent d'entrer sur la scène politique municipale. Il me semble qu'il servirait très bien la communauté, mais il hésite. Je serais enchantée de le voir dans ce nouveau rôle, et je crois que je pourrais l'aider dans sa campagne. Croyez-vous que cette idée serait folle? Ou ne voyez-vous pas de nouveaux intérêts et surtout, une occasion de rendre service? Merci.

Politico

R. — Si votre mari est vraiment intéressé et qu'il puisse donner de longues heures au service de la ville et de ses citoyens, qu'il le fasse. Toutes les communautés ont besoin de citoyens compétents pour diriger leurs destinés. Votre mari qui s'est déjà taillé une belle carrière saurait certainement réussir dans celle-ci. De votre côté, s'il se décide de briguer les suffrages, vous serez pour lui une aide précieuse tant pendant la campagne qu'une fois qu'il aura été élu à son office. Je trouve l'idée excellente, pas folle du tout. Plus de personnes telles que vous et votre mari devraient se dévouer au bien-être de la population. J'espère que vous tenterez l'expérience et je vous souhaite bonne chance.

☆ ☆ ☆

Q. — Pour régler une discussion, me diriez-vous quel nom doit porter une veuve? Disons que quand son mari vivait, elle était "Mme Jean LeBlanc" et que son prénom personnel soit "Rose". Faut-il maintenant qu'elle s'appelle "Mme Rose LeBlanc"? Merci. — **Perplexe**

R. — Elle s'appellera "Mme Jean Leblanc" tant qu'elle ne se remariera pas. Elle ne signera de son prénom que pour des chèques ou autres documents officiels et ses lettres qu'elle signera "Rose LeBlanc" et en dessous, entre parenthèses "Mme Jean Le Blanc".

LOUISE

Détente et calme

Le grand jour approche. Vous voilà en pleine fièvre. Il y a les essayages, les téléphones, les magasinages à la course pour des petites choses qui manquent. Et il se produit quelques petits incidents propres à vous mettre les nerfs en boule. Voici donc quelques petits conseils: Il est toujours utile de diviser les tâches. Tous les deux ou trois jours, dans le calme, faites-vous une liste de ce qui vous reste à faire, et **ne la chargez pas trop.** En faisant vos courses **ne courez pas**; détendez-vous, tout ira plus vite: c'est à s'énerver qu'on perd du temps. Offrez-vous des petits dix minutes de détente complète dans vos journées. Si c'était possible, juste avant la cérémonie, prenez deux jours de repos complet dans un endroit retiré; **sortez de chez vous.** Pour être à votre mieux pour le grand jour, il faut que vous soyiez reposée et détendue; et surtout, ce jour-là ne criez pas, ne pleurez pas pour un petit détail. Forcez-vous à vous détendre en vous disant: "Je ne m'énerve pas, je suis calme, je me détends... Je ne m'énerve pas, je suis calme, je me détends..." Et vous verrez comme tout ira bien !

Billet du jeudi

Léo-Paul Desrosiers meurt à son tour

Léo-Paul Desrosiers est mort dernièrement à Montréal, à l'âge de 71 ans.

Malgré l'évidence, on n'arrive pas à le croire.

Le soussigné reçut une dernière lettre de lui, datée du 27 janvier 1927, où il le remerciait d'un article en marge du livre, d'ordre bio-bibliographique, que venait de lui consacrer Madame Julia Richer.

Ecrite à la machine, cette lettre était d'un homme fatigué, trop fatigué, et dès lors une sorte d'inquiétude me gagna à son sujet.

La signature surtout était révélatrice, où chaque lettre était comme incertaine et tremblée, trahissant une extrême lassitude ou la maladie, ou les deux.

Ayant rappelé Claude Melançon, un ami commun, il notait: "Il est curieux qu'aucun de nous n'ait quitté la littérature".

Puis il terminait:

"Merci encore pour avoir rappelé ces souvenirs de notre jeunesse qui sont toujours bien vivants en moi, ces jours heureux et pleins d'espoir."

On a l'impression que, depuis le décès subit de sa femme en 1964, l'espoir n'habitait guère en lui, et l'on se demande s'il gardait même le goût de vivre.

* * *

Car cette Michelle Le Normand qui avait associé sa vie à la sienne, journaliste et écrivain comme lui, était plus que la moitié de lui-même.

Non seulement elle le seconda et l'appuya, mais elle le complétait, par ce qu'il y avait en elle qui n'existait pas en lui.

Alors qu'il était lent de parole et parlait peu, ne paraissait jamais pressé, comme s'il respirait au ralenti, abîmé dans un rêve, elle était rieuse et primesautière, de bonne humeur malgré les coups de l'existence, débordante d'un optimisme qui devenait contagieux.

Il était son mari, mais aussi un grand garçon qu'elle tenait par la main, qui s'abandonnait à elle pour les soucis du quotidien, qu'elle remontait à l'occasion, qui se réchauffait, pour ainsi dire, à son soleil, y puisant sa raison d'être.

Quand on s'arrête à ces détails, on comprend mieux qu'il n'ait pu affronter les jours sans elle, et l'on se demande jusqu'à quel point il désirait rejoindre celle qui fut sa compagne, son étoile, son âme, pendant plus de quarante ans.

Pourtant, Desrosiers était actif et vivant à sa manière, travailleur patient et tenace, homme à ne jamais lâcher, soucieux de perfection, capable d'un effort qui ne se démentait pas, et il est difficile d'accepter, du jour au lendemain, sa disparition.

* * *

Du temps qu'il était courriériste parlementaire à Ottawa, représentant du journal **Le Devoir**, il passait une partie de son temps à la tribune des journalistes, l'autre à muser et regarder autour de lui, sur la colline du Parlement.

Son attention et sa rêverie allaient des herbes des pelouses à l'eau miroitante de la rivière des Outaouais, au bas de la falaise rocheuse dominant la ville de Hull et les entours, des oiseaux cherchant des vers aux nuages effilochés dans le bleu du ciel.

De temps à autre, sous la signature de Desrosiers, on lisait un article où l'événement politique se mêlait aux impressions de nature, les déclarations d'un député ou du premier ministre s'accompagnant de notes sur l'attitude d'un écureuil ou l'envol précipité d'une grive.

Desrosiers avait un tempérament d'historien, doublé d'un naturaliste s'ignorant à moitié, ou ne s'ignorant pas, mais qui se laissa gagner par le souci de la recherche.

Celle-ci est partout en son oeuvre, dans ses meilleurs romans aussi bien que dans ses ouvrages d'histoire, qui sont des chefs-d'oeuvre d'érudition.

Il vécut dans le passé, plus que dans le présent, et c'est peut-être cette particularité qui lui permit de traverser l'exil terrestre sans trop le voir, sans trop souffrir à cause de lui.

L'Illettré

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

Le mystère des trois chênes

par

René d'AGUY

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 12

— Eh non, elle ne voulait pas se faire épouser, c'est évident; elle me le laissait supposer, elle m'encourageait, mais c'était pour m'arracher le sujet d'un bel article, en captant ma confiance. Vous m'avez renseigné sur elle, mais j'ai voulu, pour être loyal, lui demander de me le confirmer: tout ce que vous m'avez appris, elle l'a reconnu... Elle a admis, en particulier, qu'elle n'avait pas été obligée de faire du journalisme pour gagner sa vie, mais que c'est pour s'amuser, tout simplement, qu'elle espionne les honnêtes gens, et trahit leurs confidences.

Vincent voulut protester et défendre son amie contre l'évidence:

— J'avoue, sincèrement, que cela m'étonne beaucoup d'elle... Je ne la croyais pas capable de tels actes... Noblesse oblige! Elle a toujours aimé les choses et les actions élégantes; je n'imaginerais même pas qu'elle puisse tricher au jeu!

— Eh bien, moi, je ne puis croire à rien de tout cela... Je sais à présent trop bien ce qu'il faut penser de sa noblesse! et je la crois parfaitement capable de tricher au jeu... Le Révérend Strott et sa femme sont au courant de toute ma vie. Anne est allée chez eux avec moi, et je sais fort bien que Mrs. Strott lui a parlé de moi, en des termes qui, si elle avait été même simplement une jeune fille normale, l'auraient fait renoncer à poursuivre cet espionnage. Après cet entretien, elle aurait dû m'avouer toute l'histoire et nous pouvions rester amis, ou bien s'en aller sans me pousser aux confidences... Qu'elle se soit laissée tenter par la perspective d'un beau reportage, qu'elle ait obéi aux ordres de son patron, je le comprends, mais qu'elle n'ait pas renoncé à me faire parler en sachant le mal qu'elle me causerait, c'est ce que je ne lui pardonnerai pas. Vous-même ignorez pourquoi je vis en reclus; c'est un secret qui a pour moi un tel prix que, pour le sauvegarder, j'ai depuis sept ans abandonné le monde... Eh bien, Anne Wayland, du "Courier", le connait non parce qu'elle l'a découvert, ce qui l'autoriserait peut-être à s'en servir, mais parce que je le lui ai confié. Et, pour provoquer ces confidences, elle m'a joué une indigne comédie... celle, justement, qu'une honnête fille ne joue pas!

Atterré, Weldon baissa la tête:

— Mon cher Selwyn, je suis navré, absolument navré... je viens si rarement vous voir! pourquoi fallut-il que ce fût précisément à ce moment? J'arrivais plein de gaieté, et j'ai causé une catastrophe... Ah! si seulement j'avais eu l'intelligence de me taire... Mais, avoua-t-il piteusement, c'est justement ce que je ne suis jamais capable de faire... Je parle à tort et à travers, j'accumule les gaffes; on me l'a toujours dit, sans me guérir!

Manners fit un effort pour surmonter sa douleur et il s'efforça de réconforter son ami, qu'il sentait profondément désolé:

— Allons, n'attachez pas trop d'importance à cela... Je suis heureux que vous soyez arrivé à temps. Si vous n'aviez pas parlé, je devrais encore supporter le choc; maintenant, il est derrière moi, et c'est mieux ainsi... je n'avais pas eu le temps de faire trop de bêtises. N'en perdez pas le sommeil, mon vieux. Dans ma vie, les coups durs n'ont pas manqué, et je suis encore là. Cette trahison est une chose terrible, mais je crois que je la surmonterai avec le temps et la volonté. Si vous désirez m'être agréable, vous ne me parlerez plus jamais de cette femme; j'espère pouvoir l'oublier!

CHAPITRE V

Il était plus de dix heures quand Anne Wayland pénétra dans son appartement, après sa fuite des "Trois-Chênes". Tout semblait s'être déroulé en dehors de sa conscience: la route, à travers les bois dépouillés de toute leur beauté, le départ précipité de l'auberge, le retour à Londres dans l'autobus cahotant, ne lui laissaient qu'un souvenir imprécis d'actes accomplis machinalement, pendant que le coeur souffre et refuse de se laisser distraire de sa douloureuse méditation, au milieu de choses naguère encore chéries, et qui maintenant ne sont plus que reproches et regrets. Elle n'avait songé qu'à l'homme aimé qui venait de la chasser, à celui qu'elle avait déçu alors qu'il avait tant besoin d'elle.

Toute sa joie de vivre s'était éteinte, elle était blessée, mais aucune pensée amère pour Selwyn ne se glissait dans son âme; tant de choses la condamnaient. Comment lui reprocher cette attitude cruelle? Il ne pouvait savoir.

Désespérée, Anne se promena longtemps dans son appartement, fumant cigarette après cigarette. Elle tenta de rassembler ses idées, de décider ce qu'elle ferait le lendemain, devant Newton Abbey. Elle ne redoutait pas de le voir, mais elle aurait préféré demeurer solitaire dans son logis, sans avoir besoin de faire bonne contenance et de mentir en cachant sa peine aux yeux indifférents ou cruellement scrutateurs. Ne voir personne, c'était son instinctif désir, après le choc terrible qu'elle avait reçu.

Alors, elle songea au téléphone, et l'impatience la prit de se débarrasser aussitôt de cette corvée. Elle n'avait que bien peu de chances de trouver Abbey chez lui à cette heure, mais elle composa le numéro, tout en pensant: "Et, pour comble de malchance, si je le dérange, ce qui est bien probable, il sera de mauvaise humeur. Mais, comme de toute façon il va me congédier, je ne risque rien de plus en le sortant de son lit ou en interrompant une réception".

— Oh, Hello, Newton. C'est Anne Wayland. J'arrive à l'instant de Barden Minor.

A l'ouïe de la voix aimable et intriguée, Anne baissa la tête. Evidemment, pour qu'elle l'appelât à cette heure et dès son retour, elle devait à son avis, avoir obtenu d'excellents résultats.

Elle s'efforça de lui annoncer, d'une voix parfaitement calme:

— J'ai peur de vous décevoir, cette affaire ne donne rien.

La voix qui lui répondit l'atteignit violemment. Newton Abbey n'était pas content, et ne le cachait guère:

— Pour l'amour du ciel, qu'est-ce que cela signifie? Vous êtes-vous permis de lâcher une enquête sans même me demander mon avis?

Anne ne connaissait que trop cette voix dure et glacée. Jusqu'à ce jour, elle ne l'avait entendue que lorsque le patron s'adressait à d'autres qu'à elle, mais son tour était venu. Cela ne l'émut pas trop — que risquait-elle de plus? — et elle répliqua paisiblement:

— Oui, c'est bien ce que j'ai fait. Je n'ai rien à vous dire sur le secret de Selwyn Manners.

Après un silence de mauvais augure, la voix courroucée retentit:

— Pourquoi me téléphonez-vous maintenant au lieu de venir me parler au bureau? Je veux savoir une chose: avez-vous abandonné votre travail avant de réussir?

Anne sentit qu'elle allait exploser. Devant Manners, qu'elle aimait, elle s'était tue, mais pourquoi devrait-elle supporter les reproches de cet homme qui, de toute façon, ne sera plus son patron dans quelques instants? Elle lui lança:

— Oui, sachez-le, j'ai découvert une chose que Manners cache à tout le monde. Je n'avais pas songé que cela pût être la raison de son exil. Mais c'est une chose qu'aucun journal digne de ce nom ne peut désirer imprimer, par égard pour un homme vraiment chic et qui ne mérite pas d'être offert en pâture à la curiosité du public.

Elle l'entendit crier:

— Je suis le seul et le meilleur juge de ce qui doit paraître dans mon journal; je vous paye pour me fournir des renseignements et non pour me faire la morale. Votre devoir est de me dire tout de suite ce que vous avez appris. Je verrai ce que je dois en faire.

— Vous vous trompez, je suis aussi bon juge que vous... et je refuse de vous exposer à la tentation de manquer d'élégance pour la satisfaction de publier un article sensationnel.

Très ferme, et d'un calme effrayant, la voix retentit dans l'écouteur:

— Puis-je me permettre de vous demander si vous ne seriez pas devenue folle?

— Oh, vous le pouvez certainement... mais cela ne modifiera pas ma décision. Je ne vous dirai rien, même pour tout l'or du monde. C'est ma réponse définitive.

— Bien; alors voici la mienne: Vous ne faites plus partie du "Courier" à partir de cette minute. Compris?

Elle l'entendit raccrocher le récepteur. Elle posa son appareil et soupira:

— Et voilà ma carrière terminée... Je crois que je suis la fille la plus idiote de Londres. Je perds en un jour mon amour et ma place!

* * *

Newton Abbey, le lendemain matin, arriva à son bureau d'une humeur exécrable. Quand le patron était dans cet état, il parcourait l'immeuble du haut en bas et faisait passer à tout son personnel de bien désagréables moments. Ses décisions rapides et surprenantes faisaient trembler tous ses collaborateurs. Chacun d'eux savait qu'il était alors dangereux de le contrarier: il pouvait affirmer que le noir était blanc, personne n'osait émettre un doute...

Sa secrétaire, rudoyée pour des vétilles ou même sans aucun prétexte, ne fut que trop heureuse, le courrier dicté, de s'enfermer dans son petit bureau. Mais, un instant plus tard, elle reparut et annonça timidement:

— Un monsieur demande à vous voir tout de suite. C'est une affaire personnelle. C'est M. Selwyn Manners.

Abbey bondit de son siège, puis frappa sur la table et cria au visage de la jeune femme:

— Vous dites: Selwyn Manners? L'écrivain? Il demande à me voir?

— Oui, Monsieur, c'est le nom qu'il a donné à la réception.

Le patron fit un terrible effort sur lui-même pour se calmer avant de répondre:

— Ecoutez-moi bien, et ne vous trompez pas, ou sinon... Si c'est le célèbre romancier, je le recevrai immédiatement; si c'est n'importe quelle autre personne, flanquez-la à la porte... enfin, dites ce que vous voulez, mais ne m'en parlez plus ce matin. Le romancier, c'est un grand diable avec des cheveux grisonnants et frisés. Il a un air sévère et il fume la pipe... débrouillez-vous!

— Oui, Monsieur, répondit la jeune fille, toute tremblante. Elle s'esquiva rapidement pendant que le patron se frottait la nuque en murmurant:

— Le monde entier doit être devenu fou... Anne m'envoie promener et Manners vient me voir! Je me demande ce que cela signifie?

Dès qu'il pénétra dans son bureau, Newton reconnut le romancier. Il l'accueillit avec un sourire désarmant... Tout cela était si étrange qu'il se refusait à faire des suppositions et attendait de savoir ce que l'homme, si férocement pourchassé et qui se dérobait avec tant d'habileté, pouvait bien vouloir dire à son persécuteur.

— Monsieur Selwyn Manners! Quel plaisir inattendu vous me causez. Veuillez me faire l'honneur de prendre un siège.

(à suivre)

Chronique sportive

Les préparatifs vont bon train pour l'organisation des jeux Pan-Américains à Winnipeg dans deux mois

par Jacques LEMOYNE

Après le succès remporté par Expo '67, il fait bon constater que les préparatifs pour les jeux Pan-Américains vont bon train et que notre pays, grâce à l'esprit de travail de quelques citoyens aux idées larges, remportera un autre succès. Nos inscriptions au palmarès sportif seront sans doute moins nombreuses que nos réussites dans le domaine de l'aménagement du site et dans le travail qui se fait pour bien recevoir les athlètes qui vont participer à cet événement. Les travaux pour la construction du stade, sur le campus de l'Université, marchent plus que rondement et on est assuré déjà qu'après les jeux la région de Winnipeg héritera d'une magnifique piste pour les jeux extérieurs. Ceci veut donc dire qu'on pourra y organiser annuellement des événements d'importance majeure dans le domaine de l'athlétisme.

La piscine de plus de 250 pieds qu'on est à terminer sera probablement une des plus belles au monde quand les athlètes des Amériques quitteront notre région. On n'aura donc pas investi des fonds en vain dans cette entreprise et les plus pessimistes devront admettre qu'en plus du prestige que Winnipeg en retirera il lui restera des souvenirs très tangibles et très pratiques de la présentation de ces événements sportifs qui sont en même temps un magnifique champ de préparation pour les prochains Jeux Olympiques d'été. Les Américains emporteront peut-être le plus de médailles d'or à la maison, mais ce sera encore les gens de Winnipeg qui sortiront vainqueurs de cette épreuve, ayant relevé de façon spectaculaire un défi de très grande dimension.

Les Jeux canadiens

L'organisation des Jeux Pan-Américains par des gens de Winnipeg nous permet d'espérer que le ministère de la Santé et de l'Aptitude physique profitera de tous les avantages offerts lors de cette compétition internationale pour favoriser, dès l'an prochain, la tenue de Jeux canadiens de grande envergure. Chaque province pourrait se choisir une équipe et le projet pourrait être à la fois financé par le Gouvernement de chaque province et par le Gouvernement fédéral. Le but de ces compétitions serait de standardiser les normes d'enseignement de l'athlétisme, et les normes pour chaque compétition. Certaines provinces, avec une population moindre, ne pourraient probablement pas rivaliser avec les autres au niveau de la première place, bien que cela ne soit pas si certain que cela, mais en limitant le nombre de représentants à deux par épreuve, chaque fois qu'il va s'agir d'épreuves individuelles, on pourrait quand même arriver à créer un meilleur équilibre entre les provinces en cette occasion.

Pour beaucoup de gens, l'utilité de tant de frais pour les sports dépasse leur entendement. On trouve qu'il y a tellement d'autres causes à aider qu'on est presque scandalisé de voir autant d'argent consacré aux loisirs. Mais il faut vivre à son époque et la récréation joue un rôle de première place dans le maintien de l'équilibre mental de la majorité d'entre nous. Il est bien vrai qu'ailleurs on a des problèmes terribles à affronter pour vaincre la faim et la maladie; nous le savons, nous y pensons et notre pays donne généreusement. Mais le problème de la terrible tension nerveuse dans laquelle nous vivons presque continuellement mérite lui aussi d'être résolu. L'organisation d'événements sportifs, tant au niveau spectateurs que participants, est une bonne chose pour notre équilibre à tous. Pour donner aux autres il faut travailler, et pour bien travailler il faut avoir l'esprit reposé et le corps bien discipliné. Le sport aide à acquérir ces qualités rares.

Bravo George!

Le joueur de golf George Knudson a remporté un autre très beau triomphe aux Etats-Unis, prouvant une fois de plus que si on offrait aux jeunes Canadiens des chances égales à celles offertes aux joueurs des Etats-Unis, ils feraient eux aussi leur marque. Knudson ne passe pas au rang des cinq meilleurs golfeurs des Etats-Unis ou du monde, mais il doit avoir sa place parmi les dix meilleurs. S'il avait pu, comme tant de joueurs des Etats-Unis, jouer régulièrement dans son enfance et durant ses études, il ne fait aucun doute qu'il serait aujourd'hui un des plus grands golfeurs du monde. Mais tant qu'il va continuer à gagner des bourses substantielles, même s'il ne termine pas en première place aussi souvent qu'il le voudrait, Knudson va continuer à acquérir de l'expérience. C'est à un joueur comme lui qu'on devrait confier un jour un poste important dans l'organisation des sports au Canada.

J'ai écrit beaucoup de choses sur la carrière de l'ancien champion amateur et professionnel du Canada. J'ai souvent louangé sa courtoisie et son magnifique esprit de détermination et son courage. Maintenant qu'il est appuyé par de bons commanditaires il ne fait aucun doute que notre grand champion canadien, toujours aussi affable, peut devenir un grand champion mondial. Avec un peu de chance et un bon putter Knudson peut faire aussi bien, sinon mieux que les autres. Il serait agréable de voir Knudson remporter le championnat professionnel du Canada lors du grand tournoi du Centenaire. Le tournoi "Canadian Open" a échappé à plusieurs joueurs de notre pays mais, si George en faisait son projet du Centenaire, nous lui en serions tous très reconnaissants et des plus heureux.



Si vous découpez tous ces morceaux et les assemblés, vous obtenez une...?

Réponse

La "loi du singe" n'est plus interdite

NASHVILLE, Tenn. — Le Sénat de l'Etat du Tennessee a décidé par 20 voix contre 13 d'annuler la loi, vieille de 42 ans, interdisant l'enseignement dans les écoles publiques des théories sur l'évolution biologique de l'homme. Le Sénat a agi après qu'un jeune professeur d'une école publique de l'Etat, M. Gary Scott, eut mis en doute la validité de cette loi devant les tribunaux. Scott avait été renvoyé de l'école Campbell, mais a été par la suite réengagé. Au cours de ses 42 années d'histoire, la "loi" du singe" n'a donné lieu qu'à une poursuite contre un professeur: en 1925.

Mères, adorez votre enfant, il vous méprisera; aimez-le simplement, il vous adorera. Pour adorer, il faut vous abaisser, et en vous abaissant, vous vous avilissez à ses yeux.

Guy Dupréhault

Padre Pio, Capucin reconnu pour sa sainteté et ses stigmates a célébré son 80e anniversaire de naissance le 25 mai. Les stigmates sont des blessures qui correspondent à celles du corps du Christ crucifié. L'histoire a enregistré environ 350 stigmatisés, dont 60 ont été canonisés. Le père Pio vit dans la retraite du monastère des Capucins à San Giovanni Rotondo, dans le sud de l'Italie.

LE SAVIEZ-VOUS ?

73

Sir Samuel Baker (1821-1893) explorateur anglais, ne connut jamais la gloire d'un Dr. Livingstone. Il s'enfonça pourtant en Afrique centrale plus loin qu'aucun blanc ne l'avait fait jusqu'alors. Tireur redoutable, il combattit à plusieurs reprises les trafiquants d'esclaves aux abords du Nil Blanc et découvrit le lac Albert Nyanza.

Daniel Boone, un des plus fameux trappeurs d'Amérique, pouvait passer des mois dans les bois avec son seul fusil, un cornet de poudre et un peu de plomb, chassant et se battant avec les Indiens ennemis et se suffisant entièrement à lui-même. De nos jours, on compte 6 tonnes de charge par soldat américain envoyé outre-mer, et 1 tonne mensuelle supplémentaire pour le garder prêt au combat

Toc toc toc

Miaou

Après avoir sorti un chat d'une gouttière où il se trouvait aux prises avec 3 oiseaux fonçant sur lui comme des bombardiers, la Sté protectrice des animaux de Tucson (U.S.A) dut aller le sauver encore 1 fois: en haut d'un poteau télégraphique, un moineau solitaire lui piquait le crâne

Le capitaine J. Ketcham de Boston (1802-'99) avait pour habitude d'attacher un baril de whisky sous son fauteuil à bascule. Comme nombre de loups de mer emportant leurs barils sur leurs voiliers, il prétendait que le balancement donnait au whisky un arôme spécial....

Nommé directeur général des Affaires indiennes

OTTAWA — L'honorable Arthur Laing, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, a annoncé la nomination de M. John Wilfred Churchman au poste de directeur de la Direction générale des affaires indiennes. M. Churchman est entré au service du Ministère en juin 1965 en qualité de directeur des Services d'expansion.

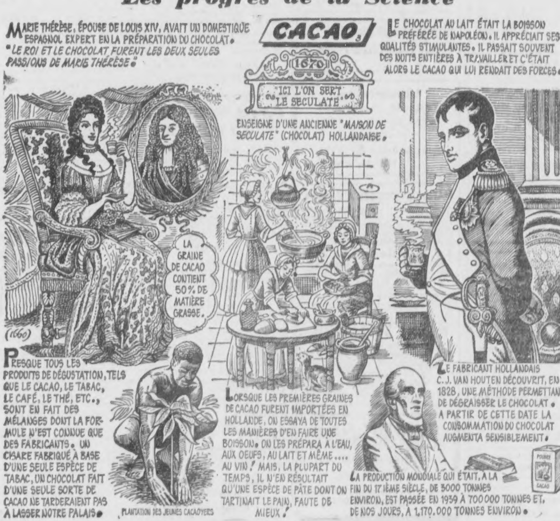
M. Churchman aura la responsabilité de tous les travaux de la Direction générale des affaires indiennes, qui fournit des services à près d'un quart de million d'Indiens enregistrés au Canada, répartis en plus de 550 bandes dispersées dans les provinces, au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest. La Direction encourage les Indiens à participer plus pleinement à la vie sociale et économique du pays, et à assumer une plus grande responsabilité dans la conduite de leurs propres affaires. Afin de réaliser cet objectif, on a institué et mis au point des programmes qui mettent surtout l'accent sur l'instruction, le développement communautaire, la mise en valeur des industries et des ressources, ainsi que sur l'exercice de l'autonomie.

Né à Chauvin (Alberta), le 6 octobre 1914, M. Churchman a passé son enfance dans le district de Cut Knife, en Saskatchewan, à proximité de la réserve où a vécu le célèbre chef Poundmaker. En 1935, muni d'un diplôme de l'Ecole normale de Saskatoon, il entra dans l'enseignement qu'il délaissa, de 1942 à 1945, pour s'enrôler dans l'Aviation royale du Canada. Après la guerre, M. Churchman est retourné à l'enseignement, au service de la Commission scolaire de Cut Knife, et il a été membre de la direction de l'Association des instituteurs de la Saskatchewan. Pendant une partie de sa carrière d'instituteur, il a enseigné tant aux Indiens qu'aux Métis.

En 1946, M. Churchman est entré au service du ministère des Ressources naturelles de la Saskatchewan où il a participé, notamment, à la formation et à la sélection du personnel de la Direction des Indiens et des Métis. A titre de sous-ministre de ce ministère provincial, de 1953 à 1965, il a contribué à la réalisation de bon nombre de programmes visant à fournir une aide aux Métis et aux Indiens de la Saskatchewan.

O Dieu! savoir qu'on possède la vérité, qu'on soutient la justice et voir le mal et les ténèbres les vaincre et les fouler aux pieds, et sentir, en même temps, que les forces de l'âme décuplées par l'indignation et s'il le faut par le courage jusqu'à la mort, n'y peuvent rien! Ah! voilà le comble de la douleur et de la tentation! — P. Gratry

Les progrès de la Science



Les merveilles de la nature!



Tout le monde sait que les poissons respirent par des branchies; c'est une règle qui semble être sans exception. Cependant, il existe des poissons qui, pour quelque raison que se soit, n'appartiennent ni au monde aquatique ni au monde terrien. Vraisemblablement ces poissons qui respirent par des poumons et que l'on nomme Lépidosirène, naissent dans les marais, lesquels s'asséchant à certains moments les obligent à changer leur manière de respirer. Le Lépidosirène est un merveilleux animal ayant la forme d'une anguille et qui, à la place de nageoires, possède deux longues et sensibles antennes. Vivant dans les eaux troubles des marais et s'enfouissant dans la vase, il est devenu pratiquement aveugles. La nature a compensé cette infirmité en dotant cet animal de nombreux organes sensibles reconnaissables aux fines lignes blanches couvrant son corps. En été, sa résidence devenant sèche, il doit en chercher une autre. Avant qu'il ne soit trop tard, il creuse un trou en forme d'U dans la boue molle et s'y replit sur lui-même. Par un liquide que son corps secrète, l'eau restée dans le trou devient visqueuse puis dure. Pour respirer régulièrement, le poisson a soin de laisser un canal d'air la traverser jusque dans sa bouche. Ainsi en sûreté, il peut passer la saison sèche jusqu'à ce que les premières gouttes de pluie, tombant sur sa retraite couverte d'un monticule de terre, le fassent apparaître et se hâter vers la flaque la plus proche.

Petites Annonces

Tarif, 5 sous par mot. Minimum, $1.00. — Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. — Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Vol. 56—No 5

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces non meublées. Entrée privée. Près de toutes commodités. Libre: juin. Signaler: 233-7438. 8-543-9C.

A LOUER — Magasin avec logement, dans quartier résidentiel. Disponible: 1er mai. Signaler: CHapel 7-9279. 4-472-T.F.

A LOUER — Rue Dumoulin. Logis privé: 4 pièces. Poêle. Stationnement. Libre: 1er juillet. Adultes de préférence. Signaler: 233-3383. 7-536-T.F.

CHAMBRE MEUBLEE — Norwood. Pour jeune homme de préférence. Place de stationnement. Libre: 1er juin. Signaler: 233-7145, après 4 h. 7-534-T.F.

CHAMBRES A LOUER durant Expo 67. Prix fixés par Logexpo. S'adresser à: Mme Lucienne Forseille Bergeron, 11711 Victoria, Pointe-Aux-Trembles, Montréal, Qué. Téléphone: 645-8138. 9-556-9P.

CHAMBRE ET PENSION à St-Vital pour vieillard. Appeler Mme Danis, CH 7-5404. 9-565-11C.

A LOUER — 187, rue Masson. Logis complètement meublé, 2 pièces. Signaler: 233-7327. 8-547-9C.

A LOUER — Rue St-Jean-Baptiste. Grande chambre meublée avec cuisinette: poêle et réfrigérateur, lingerie fournie. Dans maison tranquille. Pour 2 étudiants ou hommes. 233-2027. 5-505-9C.

A LOUER — Un des plus nouveaux logis modernes: 4 pièces. Libre: 1er juillet. Signaler: WH 3-8003. 9-567-9C.

A LOUER — Rue Taché. Logis: 5 pièces. Dans immeuble - appartements. Poêle et réfrigérateur si désiré. Libre. Place de stationnement. Signaler: CH 7-6688. 9-561-9C.

A LOUER — St-Boniface. Logis meublé: 3 pièces. Chauffage et éclairage inclus. Près de tout. Adultes de préférence. Possession immédiate. Signaler: CE 3-4113 après 6 h. 9-560-9C.

A LOUER — Dans maison privée. Double salon pour famille et trois autres chambres avec lits doubles, à deux minutes du boulevard Métropolitan et cinq du Métro. Petit déjeuner. Enfants admis. Mme Florida Lavoie, 7242 Musset, Ville St-Michel 38, Qué. 9-557-9C.

A LOUER — Petit logis: 2 pièces. Près hôpital. Demoiselle préférée. Signaler: 247-6864. 9-553-9C.

EN VUE DU MARIAGE célibataire 50-55 ans désire rencontrer demoiselle ou dame sans enfants. Bonne santé, assez grande et jolie, propre, aimable, douce et bonne, adroite, bonne cuisinière et ménagère économe, aimant bonne lecture et musique, non la bière, boisson, cigarettes. Toutes réponses confidentielles. Ecrire à Boîte 520, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 6-520-T.F.

A LOUER
Possession immédiate. Logis: 3 pièces dans Bloc Cusson. Poêle, réfrigérateur, lessiveuse et séchoir, antenne tous canaux. Stationnement disponible. Adultes de préférence. $70. Signaler: CHapel 7-3084. 8-551-T.F.

APPROUVE LOGEXPO. Grandes chambres, 3 personnes: $10.00; 4 personnes: $12.00. Evier, réfrigérateur, 10 minutes d'Expo par Métro. Dépôt: $10.00. Renseignements, réservations, R. Casavant, 1009, St-Hubert, Montréal. Téléphone: 514-844-0309. 7-538-10P.

PENSION ET SOINS SPECIAUX pour dame âgée ou invalide. Dans foyer catholique et de langue française dans un des beaux quartiers de St-Boniface. Faites vos réservations maintenant. Pour plus de renseignements, signaler: 453-8776. 33-411-T.F.

EXPO-MONTREAL
Accommodations touristiques. 15 minutes du site. Bas prix. Réservation. S'adresser à: André Lafontaine, 540 DeGruchy, Laprairie, Qué. Téléphone: AL 3-5235, Winnipeg. 9-558-9C.

A VENDRE — Centre village Lorette. Bungalow moderne, fini aluminium, 2 chambres à coucher. Eau courante, chauffage moderne. Voisin des écoles élémentaire et secondaire. Signaler: 878-3333, après 7 h. 7-537-9P.

A VENDRE — St-Charles, Man. Bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. 4½ ans. Près église et école catholiques, autobus à la porte. Prix réduit pour vente rapide. Signaler: GRover 5-0012. 7-532-10C.

A VENDRE SANS AGENT — Parc Windsor, 2 Frontenac Bay. Maison: 1,200 pieds carrés, 4 chambres à coucher. Appeler: 253-0035. 7-530-T.F.

A VENDRE — La Salle. Bel emplacement: maison, 6 pièces, et garage. S'adresser à: Lucien Cormier, La Salle, Manitoba. 9-574-10P.

A VENDRE — Parc Windsor, près école Lacerte. Maison "Dudar" construite sur commande: 8 pièces, 3 chambres à coucher. $17,600. Salle de récréation finie professionnellement, plus chambre à coucher supplémentaire ou fumoir. Grande cuisine avec espace pour prendre nourriture. Beaucoup d'extra. Vente privée. AL 3-9993. 9-568-9C.

A VENDRE — Rue Jeanne d'Arc. Maison de revenu sur grand lot. Signaler: 233-4727. 2-566-9C.

A VENDRE — Norwood, rue Des Meurons. Maison: 7 pièces, 3 chambres à coucher. Garage. Grand lot. Pas d'agent. Pour rendez-vous, signaler: 233-4626. 9-563-9C.

A VENDRE — St-Norbert, près écoles. Bungalow: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Garage. Prix raisonnable. Libre: juillet. Appeler propriétaire: 233-5932. 9-562-T.F.

A VENDRE — Sans agent. St-Boniface, près hôpital. Maison à revenu mensuel de $125. Prix total: $8,000. Pour informations, appeler 247-6384. 5-488-T.F.

A VENDRE — St-Boniface centre. Maison: 5 pièces, toute neuve. 3 chambres à coucher. Tapis mur à mur. Armoires finies acajou. Tuyauterie pour salle de bain au soubassement. $15,500. Signaler: 253-0264. 49-384-T.F.

A VENDRE
Meilleure offre: bâtisse 30' x 96' avec ou sans terrain (ancien théâtre St-Pierre); peut-être déménagée. Appeler Albert Turenne, 433-7419, St-Pierre. 7-531-11C.

A VENDRE
Saint-Pierre. Grande maison complètement rénovée. 8 pièces dont 4 chambres à coucher. Patio recouvert attenant à la maison. Chauffage: gaz. Cette maison avec plomberie moderne est située sur un grand lot au centre du village et sera libre au mois de juillet. Prix total: $9,500. G. Guilbault, Saint-Pierre. Téléphone 433-7895. 8-550-T.F.

A VENDRE
Norwood — Place Raymond. Près Holy Cross et Précieux-Sang. Maison moderne: 7 pièces, grande cuisine, nombreuses armoires, 4 chambres à coucher, 2 salles de bain et toilette. Chauffage: eau chaude, gaz. Garage. Pas d'agents. Appeler propriétaire à CHapel 7-2304. 5-491-T.F.

A VENDRE
Nouvelles tables de salon: $9.95 chacune. Fauteuils d'hôtesse: $14.88. Mobilier de chambre à coucher: $199.96. Lits superposés: $79.90 et $119.96. Commodes usagées: $12.95 et plus. Matelas: $12.96 et plus. Heures d'affaires: 10 h. a.m. à 9 h. p.m. Termes faciles.
OUELLET FURNITURE
129, boul. Provencher, près Taché
Téléphone: 247-3829
8-527-9C.

VETERANS REALTY
594, rue St-Jean-Baptiste
A VENDRE

Entreprise d'approvisionnement de victuailles (catering). De réputation solide. 3 camions, nouveau modèle. Complètement équipée. Chiffre d'affaires par jour: $225.00 approximativement. Les personnes intéressées peuvent examiner les livres. Comptant requis: $10,000.

St-Norbert — Rue de l'Eglise. Maison: 6 pièces, 4 chambres à coucher. Plomberie double. Tapis mur à mur. Chauffage: gaz. Allée en béton. Garage. Lot: 50'. Louée à $75 par mois. Prix: $8,500.

Avons besoin de maison de 2 à 3 chambres à coucher à St-Boniface ou Norwood.

Pour information, appeler
N. BERNIER, 233-2027
9-573-9C.

MARION REALTY LTD
No 4, 113, rue Marion
St-Boniface
A VENDRE

St-Vital — Sur 5 acres. Maison construite sur commande: 3 ans. 3 chambres à coucher. Armoires, murs et garnitures en acajou. Salon et espace pour dinette en forme de L. Evier double en acier inoxydable, avec "Lazy Suzan". Garage double. Beaucoup de commodités supplémentaires. Cours très bien paysagée. $2,500 ou plus comptant.

St-Vital — Près St-Eugène. Maison: 3 chambres à coucher. Soubassement partiel. Très grandes pièces. $8,500. $500 comptant. Balance comme loyer.

St-Boniface — 424, rue Langevin. Valeur exceptionnelle. Semi-duplex: 9 pièces. Près écoles catholiques. Grande salle de récréation. Fenêtres et portes en aluminium. Gaz. Rez-de-chaussée récemment décoré. $15,900. $2,000 comptant.

Téléphones:
Bureau 247-4879
L. Combot
R. LeBlanc 774-8179
L. Engel 256-6351
9-572-9C.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
556, chemin Pembina
Winnipeg 9
A VENDRE

Norwood — Près Précieux-Sang. Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher, 2 salles de bain. Soubassement complet. Chauffage: huile. Cuisine moderne. Seulement $2,000 comptant. Balance à termes.

Chemin Ste-Marie — 3 acres de terrain. Bungalow: 1,100 pieds carrés, 3 chambres à coucher. Grand salon, cuisine moderne. Puits, fosse sceptique. Grand soubassement fini. 1½ mille du périmètre, chemin pavé, autobus à la porte.

St-Norbert — Grand bungalow, garage double attenant. Soubassement complètement fini. 2 salles de bain. Tapis mur à mur. Grand lot, jardin. Possession: 1er juillet.

St-Norbert — Maison: 2 étages, 4 ans. 4 chambres à coucher, salle de récréation.

Parc Windsor — Bungalow: 3 chambres à coucher. 6 ans. Près école Béliveau.

Chemin Ste-Anne — 7 acres de terrain entre chemin Ste-Anne et rivière Seine. Maison moderne et ancienne maison sur même lot. Eau et fosse sceptique. Garage et autres bâtisses. Plein prix: $21,500.

Avons besoin de maisons à St-Boniface centre, Parc Windsor, Norwood et St-Vital.

Appeler PIERRE PINEAU
284-5390 ou 453-1977
9-570-9C.

PAUL'S REALTY LIMITED
120, boulevard Provencher
angle Taché et Provencher
St-Boniface

SI VOUS DESIREZ UN SERVICE PROMPT ET COURTOIS POUR LA VENTE DE MAISONS, TERRAINS, ETC., OU POUR PLACER DES HYPOTHEQUES, VEUILLEZ, S'IL VOUS PLAIT, VOUS CONFIER A NOTRE PERSONNEL EXPERIMENTE.

A VENDRE

ST-BONIFACE
Bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher, plus 2 chambres au soubassement. Garage. Beau lot. Prix. $10,500.

AVENUE FERNDALE
Tout près Précieux-Sang. Bungalow très moderne, très spacieux. Grand salon, tapis mur à mur; grande salle à manger, etc. Aussi belle salle de récréation et chambre supplémentaire au soubassement. Garage. Prix très raisonnable.

ST-VITAL
Près St-Eugène. Grande maison. Idéale pour famille. 4 chambres à coucher, plus grande salle de récréation. Très propre et en parfaite condition, attrayant.

RUE HAMEL
Très central. Nouveau duplex à mur mitoyen: 5 et 5. Chaque logis: 3 chambres à coucher. Logis très moderne. Nombreuses commodités supplémentaires. Prix très avantageux.

Pour plus d'informations, signaler, s.v.p.,
Bureau: 247-9267
Paul GAGNON: 247-7603
ou
John A. RIVARD: 247-4927
9-569-9C.

A VENDRE

NORWOOD
Rue LaRivière. Près rue Des Meurons. Bungalow moderne: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Garage. Grand lot. Prix: $8,800. Termes faciles

RUE BERTRAND
Duplex: 4 et 4 avec salles de bain individuelles. Près hôpital. $1,500 comptant. Balance facile.

ISLE-DE-CHENES
Ferme: 400 acres toutes en culture. Maison moderne: 9 pièces. Etable: 116' x 32'. Eau courante. Prix réduit. Raison de vente: santé.

ST-VITAL
Boul. Sunset. Maison: 1½ étage, 2 plomberies. Tuiles sur plancher du soubassement. Garage attenant. Grand lot, piscine pour enfants. Prix bien raisonnable.

ISLE-DE-CHENES
Grand lot de coin pour construire maison. Près église. Prix raisonnable.

ST-BONIFACE
Rue Langevin. Maison: 3 chambres à coucher. Stuc. Garage. Prix réduit à $9,500, avec $3,500 comptant.

Appelez
J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone: GR 5-1876
1-429-T.F.

ON DEMANDE — Cuisinière ayant de l'expérience, pour petite institution à St-Boniface, où résident environ 20 personnes. Poste libre immédiatement. Pour plus de renseignements, signaler: 247-2633. 9-564-9P.

ON DEMANDE — Couple marié, préférablement sans enfants, pour prendre soin d'un petit magasin et café. On offre salaire, commission et accommodations. Expérience pas absolument nécessaire. Les candidats doivent être propres et capables de fournir références. Adressez-vous à: Denis Lalonde, a/s La Familiale, St-Victor, Sask. 9-554-10C.

COMMISSION SCOLAIRE STE-MARIE
demande instituteurs (trices) pour enseigner grade 4 ou 5 commençant en septembre prochain. Echelle de salaires selon celle de St-Vital. Envoyer demandes immédiatement à: René Larivière, 123, avenue Stranmillis, St-Vital. 9-555-9C.

ON DEMANDE
Instituteur (trice) qualifié, bilingue, pour école consolidée de Dunrea, no 147, pour enseigner les grades 5 et 6. Année commençant le 1er septembre 1967. Salaire selon l'échelle. Pour renseignements, écrire à Mme C. Rondeau, Dunrea, Man. 1-417-T.F.

ON DEMANDE
Instituteur qualifié pour l'école Léonard, no 1911, de Powerview, Man.
Salaires:

Classe 1	
Minimum	4000
Maximum	5400
Augmentations:	7 x 200
Classe 2	
Minimum	4500
Maximum	6500
Augmentations:	2 x 300 7 x 200

Pour plus de renseignements s'adresser à Mme Lorraine Mysak, Powerview, Man. 7-540-10C.

ARMAND AYOTTE REALTY ET ASSURANCE GENERALE LTEE
191, boulevard Dollard
St-Boniface
A VENDRE

St-Boniface — Bungalow moderne: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Lot: 54' x 180'. Grand jardin. Garage double. Chauffage: gaz. $1,000 comptant. Balance à termes.

Norwood — Près Précieux-Sang. Duplex moderne: 4 ans. Logis: 3 et 2 chambres à coucher. Garage double. Prix et termes attrayants.

St-Boniface — $17,000. Immeuble de 4 logis. 4 salles de bain. Revenu mensuel: $260.00. $3,000 comptant. Balance portée par propriétaire.

Norwood — Eugénie. Maison de rapport ou famille: 10 pièces. Revenu mensuel: $115. Lot clôturé: 50'. 2 salles de bain. $5,000 comptant. Balance portée par propriétaire.

St-Boniface — Langevin. Près CKSB. Maison moderne pour famille. 4 chambres à coucher, 3 plomberies. Chauffage: eau chaude, gaz. Montant substantiel comptant. Balance avec intérêt à 6¼%.

APPELER
A. Ayotte: CE 3-5845
9-571-9C.

LE GOUVERNEMENT DU CANADA
requiert des enseignants pour des positions dans les Ecoles indiennes du Manitoba pour le 1er septembre 1967. Rétribution de salaires pour toutes les années de service. Salaires s'échelonnant de $4,300 (excepté dans certaines localités du sud) jusqu'à $10,089. Cette échelle entrera sous contrat collectif en juillet 1967 avec revision possible en vigueur le 1er septembre 1967.

Des allocations spéciales sont faites pour les postes du nord à partir de $20.00 jusqu'à $200.00 par mois. Le logement, l'ameublement, le combustible et l'électricité sont fournis à prix raisonnables. Les dépenses de voyage sont payées pour de nombreux endroits. Un plan de pension et un d'assurance-groupe sont disponibles. Pour plus d'information et formules de demande, s'adresser au Surintendant des Ecoles Indiennes, 267, rue Edmonton, Winnipeg 1, ou appeler 946-8297.

J. Slobodzian,
Regional School Superintendent.
R. W. Carter
No 501/408

LE GOUVERNEMENT DU CANADA
requiert des enseignants pour des positions dans les Ecoles indiennes du Manitoba pour le 1er septembre 1967. Rétribution de salaires pour toutes les années de service. Salaires s'échelonnant de $4,311 (excepté dans certaines localités du sud) jusqu'à $10,089. Cette échelle entrera sous contrat collectif en juillet 1967 avec revision possible en vigueur le 1er septembre 1967.

Des allocations spéciales sont faites pour les postes du nord à compter de $20.00 jusqu'à $200.00 par mois. Le logement, l'ameublement, le combustible et l'électricité sont fournis à prix raisonnables. Les dépenses de voyage sont payées pour de nombreux endroits. Un plan de pension et un d'assurance-groupe sont disponibles. Pour plus d'information et formules de demande, s'adresser au Surintendant des Ecoles Indiennes, 267, rue Edmonton, Winnipeg 1, ou appeler 946-8297.

R. W. Carter pour:
J. Slobodzian,
Regional School Superintendent.
No 409

Incident linguistique au Festival d'art dramatique

SAINT-JEAN, T.-N. — Le juge du Festival d'art dramatique, M. Guy Beaulne, a vigoureusement répliqué le 24 mai à ceux qui lui avaient reproché d'avoir formulé des remarques en français lors des deux premières représentations du festival.

"J'ai lu quelque chose qui m'a blessé", a d'abord souligné M. Beaulne.

Bien qu'il ne soit pas entré dans les détails, on croit qu'il faisait allusion au fait qu'il n'avait pas répété en anglais quelques remarques qu'il avait formulées en français lors de la soirée inaugurale.

"Je crois qu'il est malheureux que j'aie lu cet imprimé, mais le seul fait que cela ait été publié indique bien qu'au milieu des célébrations du centenaire, plusieurs d'entre nous vivent encore dans les bois," a dit M. Beaulne.

Droit du Français

"Je ne veux pas en tirer de conclusions, a-t-il ajouté, mais je veux établir clairement que c'est mon droit de parler le français, qui est ma langue, à ce théâtre, chaque fois que j'en sentirai le besoin".

M. Beaulne a été longuement applaudi par l'assemblée qui se pressait dans le nouveau centre artistique et culturel, d'une capacité de 1,029 sièges.

"Le public, ici est bilingue" ajouta-t-il.

Biculturalisme

M. Beaulne a rappelé au public que "le Festival d'art dramatique a toujours été fier de sa personnalité biculturelle.

"Vous serez les hôtes d'un groupe francophone de Montréal samedi soir . . . Eux aussi ont le droit qu'on leur parle dans leur langue qui est une langue officielle de ce pays et de la Confédération que nous célébrons avec tant d'éloquence, d'enthousiasme, de prodigalité, de joie et de fierté.

"J'aimerais sincèrement que ces célébrations prennent leur pleine signification. Je regrette beaucoup de dire que j'ai lu, dans un journal de Saint-Jean, un commentaire impertinent et malheureux. Arrêtons ces stupidités et travaillons à une compréhension mutuelle."

Hommage

"Avec votre permission", M. Beaulne a ensuite prononcé en français le discours aux dignitaires. Après un moment, il est retourné à l'anglais pour rendre hommage à M. Herbert Whittaker, critique dramatique du Toronto Globe and Mail, qui était présent.

M. Beaulne a déclaré que M. Whittaker était responsable du succès du festival.

"Sans sa direction intelligente et sa confiance, nous n'aurions probablement jamais osé établir ce concours de pièces canadiennes qui est une magnifique aventure et un succès total à travers le Canada".

Au Sacré-Coeur

Dames de Ste-Anne

L'assemblée mensuelle des Dames de Ste-Anne aura lieu le dimanche 11 juin. Elle sera très importante et plusieurs sujets seront discutés. Veuillez donc, s'il vous plait, vous y rendre en grand nombre.

Il y aura communion à la messe de 9 h., qui sera suivie du déjeuner et de l'assemblée.

Le comité

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher no 2450

Assemblées du mois

Elles auront lieu les 8 et 22 juin prochains. Comme elles seront parmi les dernières du terme actuel, elles demeurent très importantes au point de vue organisation pour le prochain terme.

Un comité de nomination, formé le 11 mai dernier en vue de mettre en lice des noms de Chevaliers pour l'élection d'un nouvel exécutif, fera sans doute rapport et les élections s'ensuivront. Il demeure entendu qu'en outre des différents aspirants aux diverses charges du Conseil, tout Frère en règle peut, avec secondeur, mettre d'autres noms en nomination. Soyons donc nombreux aux réunions importantes.

Départ

C'est avec regret que nous devons confirmer la rumeur du départ imminent de notre dévoué aumônier, le R. P. Hubert de Palma, O.S.M. Cet ardent Chevalier, tout feu et flamme, ira répandre son activité colombienne en d'autres sphères. Nos meilleurs voeux à ce Frère estimé et que nos prières sincères l'accompagnent partout.

Félicitations

Au Conseil de St-Boniface à l'occasion de l'ouverture, le 28 mai dernier, de sa nouvelle salle St-Michel, rue Giroux. Cette salle représente un vrai esprit de fraternité chez les Frères de St-Boniface. Que d'heures de travail acharné! Un succès mérité couronne ces efforts. Après cette visite intime, où nous fûmes reçus avec la plus grande courtoisie, nous sommes bien décidés d'enterrer notre "tomahawk".

Bistouri

Voir son nom dans toutes les gazettes, l'entendre prononcer automatiquement par ceux qui n'ont pas la moindre notion de ce qu'il représente réellement, cela ne peut sourire qu'aux natures étroites; mais voir fleurir une des idées qu'on a semées dans ses ouvrages, voir méditer, rire ou pleurer une seule personne sur des pages sincèrement écrites, c'est là une joie douce et sereine qui tente délicieusement toute âme vraiment tourmentée par les mystères de la vie et de la transmission de la pensée. — Ossip-Lourié

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of JEAN BAPTISTE HENRI EUGENE DEROCHE, late of the Town of Notre Dame de Lourdes in the Province of Manitoba, Implement Dealer, deceased.

All claims against the above Estate duly verified by Statutory Declaration must be sent to the offices of the undersigned at 941 - Somerset Building, 294 Portage Avenue, Winnipeg 1, Manitoba, on or before the 24th day of June, 1967.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 29th day of May, 1967.

AIKINS, MacAULAY & COMPANY, Solicitors for the Administrator.

Ministère des Affaires indiennes et du Développement du Nord
SERVICE DES AFFAIRES INDIENNES

Des soumissions cachetées, séparées, adressées au Directeur régional des Affaires indiennes — Pièce 301 — 267, rue Edmonton, Winnipeg 1, Manitoba, seront reçues jusqu'à 2 h. p.m. (HCA), le mardi 6 juin 1967, pour les travaux suivants:

Pour la construction par contrat comprenant le prix global de:

Sept soubassements en béton ou en bloc de béton alternativement pour résidences de professeurs, réserve indienne, Fort Alexandre, Manitoba.

Pour recevoir considération, les soumissions doivent être présentées sur les formules fournies et doivent être accompagnées d'un chèque visé émis sur une banque à charte du Canada, payable au Receveur général du Canada au montant de dix pour cent (10%) du prix de la soumission; ou d'Obligations d'épargne au porteur, du Canada ou de la Compagnie des Chemins de Fer Nationaux ou de ses compagnies constituantes. Le Ministère se réserve le droit de rejeter toutes ou quelqu'une des soumissions et la soumission la plus basse ne sera pas nécessairement acceptée.

On peut se procurer les plans, devis et autres documents au bureau des Affaires indiennes — Pièce 301 — 267, rue Edmonton, Winnipeg 1, Manitoba; sur paiement de vingt-cinq dollars ($25.00) pour chaque ensemble, sous forme de chèque établi au Receveur général du Canada. Ce dépôt sera remis dès que les dessins et devis seront renvoyés en bon état à l'émetteur en dedans d'un mois de la date limite des soumissions.

On peut voir les plans et devis aux bureaux du soussigné, au "Winnipeg Builders Exchange", Sanford Evans Services Ltd., Southam Building Reports, Bureau de l'Agence indienne Clandeboye à Selkirk, Manitoba, et au sous-bureau de l'agence à Pine Falls, Manitoba.

N. K. Ogden,
A/Directeur régional des Affaires indiennes,
Région du Manitoba.
501/814

VOIR AUTRES DEMANDES D'INSTITUTEURS ET D'INSTITUTRICES EN PAGE 11

L'Unité scolaire no 22 de Moose Jaw
DEMANDE
deux instituteurs ou institutrices pour l'école catholique St-Charles, de Courval, Saskatchewan.

1ère position — 1ère à 3e années: un instituteur ou institutrice

2e position — 4e à 6e année: un instituteur ou institutrice

Bilingues et catholiques de préférence.

Logis gratuit.

Toute demande peut être soumise à: Moose Jaw School Unit No. 22, Boîte 730, Moose Jaw, Sask.

Division unitaire Turtle River no 32

sollicite demandes pour les positions suivantes:

Ste-Rose, école élémentaire:
Professeur pour grade II — 2 pour grade VI — 1 pour grade VIII
Niveau secondaire — 8 classes — 10 professeurs
1 professeur de Mathématiques
1 professeur de Dactylographie

Laurier, école élémentaire:
Professeur pour grades V, VI et VIII
Niveau secondaire — 3 professeurs
Mathématiques — Sciences — Anglais — Histoire et Géographie — Français.

Echelle des salaires:

Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Classe 5	Classe 6
$4,000	$4,500	$5,000	$6,000	$ 6,500	$ 7,000
5,400	6,500	7,500	9,700	10,500	11,100
7 x 200	4 x 200 4 x 300	2 x 200 7 x 300	3 x 300 7 x 400	10 x 400	9 x 400 1 x 500

Rétribution de salaires pour toutes les années de service y compris deux années sous permis.

Pour plus d'information et formule de demande, adressez-vous à:
Mme M.-E. Lupier,
Secrétaire-trésorière,
Kelwood, Man.

La division scolaire unitaire de la Rivière-Rouge No 17

sollicite des demandes pour les postes suivants:

Secondaires:
Institut Collégial de Ste-Agathe — 1 principal — 4 classes; 5 professeurs
Institut Collégial de St-Jean-Baptiste — 1 professeur
Institut Collégial de St-Pierre — 2 professeurs — dont un pour les sciences

"Occupational Entrance":
St-Malo — 1 professeur
St-Jean-Baptiste — 1 professeur

Elémentaires:
St-Jean-Baptiste — 2 maîtres(ses) — Grades 5 et 7
St-Pierre — 2 maîtres(ses) — Grade 5

Maîtresse pour la maternelle à St-Jean-Baptiste

Echelle de salaire au 1er septembre 1967:

	Cl. I	Cl. II	Cl. III	Cl. IV	Cl. V	Cl. VI
Minimum	4000	4500	5400	6400	6800	7200
Maximum	5500	6600	7800	9700	11000	11400
Augmentation	6x250	7x300	8x300	2x400 5x500	2x400 6x500 1x400	3x400 6x500

Expérience: Toutes les années d'enseignements seront reconnues y compris les années sous permis au Manitoba.

Autres bénéfices spéciaux.

$300.00 de plus que l'échelle de salaire pour maîtres(ses) pour le cours "Occupational Entrance".

Pour plus d'information et une formule de demande, vous adresser à
M. T. Tétreault
Secrétaire-trésorier
C.P. 219
St. Pierre, Man.
Tél. 433-7815

Le village de Notre-Dame-de-Lourdes
DEMANDE
une personne pour remplir la position de secrétaire, surintendant et constable du village.

Les demandes seront reçues jusqu'au 12 juin et devront être adressées à: M. André Dacquay, secrétaire, C.P. 89, Notre-Dame-de-Lourdes, Man.

La Division Scolaire Unitaire de la Rivière-Seine No 14

Invite des demandes de professeurs qualifiés pour les postes suivants, aux endroits indiqués.

Au niveau élémentaire

La Maternelle, à Richer, Isle-de-Chênes et La Salle;
Grade 1, à Richer et La Broquerie — Grades 6 et 7, à Ste-Anne et La Broquerie
Grades 2 et 4, à Woodridge — Grade 8, à La Broquerie

Au niveau secondaire

Des professeurs d'anglais et de sciences à Ste-Anne et à La Broquerie.

Echelle des salaires:

Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Classe 5	Classe 6	Classe 7
4100	4500	5300	6300	6700	7100	7800
5500	6600	7700	9800	10800	11500	12500
Aug. de 200 jusqu'au max.	3 x 200 4 x 300 jusqu'au max.	Aug. de 300 jusqu'au max.	Augmentation de 400 jusqu'au maximum			Augmentation 7 x 500 2 x 600

Rétribution de salaires pour toutes les années de service. Allocations pour cours professionnels et académiques. Bénéfices supplémentaires. Pour plus d'information, s'adresser au soussigné: M. S. Bisson,
Secrétaire-trésorier,
Boîte 160, Ste-Anne, Man.

Pour interview appeler Winnipeg 474-1274 et demandez M. Fernand Paquin.